

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Tableau de Bord Statistique

*De
L'Économie et des Finances*

2023



Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles

Octobre 2024

AVANT-PROPOS



Dans le cadre de la modernisation de son système d'information statistique, Le Ministère de l'économie et des finances (MEF), s'est engagé depuis 2013 dans la production et la diffusion régulière des données économiques et financières. L'objectif est de faciliter l'accès de ces données aux utilisateurs, en vue de permettre leur exploitation et contribuer ainsi à la prise de décisions, notamment dans la formulation et le suivi-évaluation des politiques publiques.

A ce titre, un Tableau de bord statistique de l'économie et des finances (TBSEF) est produit annuellement à l'issue de l'élaboration de l'Annuaire statistique de l'économie et des finances (ASEF).

Le TBSEF 2023, douzième du genre, analyse l'évolution des principaux indicateurs économiques et financiers contenus dans l'Annuaire statistique sur la période 2014-2023. Cet outil, destiné aux parties prenantes du développement, vise à assurer une bonne visibilité de la situation socio-économique et financière du Burkina Faso.

Mon département est heureux de pouvoir mettre à la disposition des acteurs et actrices du développement, de façon régulière, les statistiques fiables et actualisées permettant d'appréhender l'évolution de la situation socio-économique et financière du pays.

Je réitère ma reconnaissance à tous les acteurs pour les efforts consentis dans l'élaboration du TBSEF tout en les exhortant à continuer d'assurer la qualité des données dudit tableau de bord.

**Le Ministre de l'Economie et
des Finances**

Dr Aboubakar NACANABO
Officier de l'Ordre de l'Étalon

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	I
TABLE DE MATIÈRES	II
SIGLES ET ABBREVIATIONS	III
LISTE DES TABLEAUX	IV
LISTE DES GRAPHIQUES	V
RESUME EXECUTIF	VII
INTRODUCTION	1
I. GÉNÉRALITÉS	2
I.1 Situation socio-démographique	2
I.2 Personnel du Ministère de l'économie et des finances	5
I.3 Budget hors charges de la dette du Ministère de l'économie et des finances	8
II. SECTEUR RÉEL	10
II.1 Éléments de la comptabilité nationale (production du PIB)	11
II.2 Éléments de la comptabilité nationale (emploi du PIB)	13
III. SECTEUR MONÉTAIRE	32
III.1 Situation monétaire	33
III.2 Indicateurs d'inclusion financière	35
IV. SECTEUR EXTÉRIEUR	37
IV.1 Situation de la Balance des Paiements	38
IV.2 Situation du commerce extérieur	40
V. FINANCES PUBLIQUES	42
V.1 Situation des prévisions et mobilisations des recettes budgétaires	43
V.2 Situation des dotations et exécutions des dépenses budgétaires	45
V.3 Opérations Financières de l'Etat (recettes et dépenses)	47
V.4 Opérations Financières de l'État (soldes caractéristiques)	49
V.5 Situation de la dette publique (Encours de la dette et service de la dette)	51
V.6 Situation de la dette publique (ratios d'endettement)	53
V.7 Situation globale de l'Aide Publique au Développement	55
V.8 Évolution des recettes et dépenses des collectivités territoriales	59
V.9 Évolution des recettes et des dépenses des régions collectivités territoriales	61
VI. AUTRES STATISTIQUES DU MEF	63
VI.1 Indicateurs de la surveillance multilatérale	64
VI.2 Situation d'exécution des marchés publics	66
CONCLUSION	69
GLOSSAIRE	70
CHIFFRES CLES DU SECTEUR « ECONOMIE ET FINANCES »	82

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEN	Avoirs Extérieurs Nets
APD	Aide Publique au Développement
ASEF	Annuaire Statistique de l'Économie et des Finances
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CF	Consommation Finale
CNE	Caisse Nationale d'Épargne
CNPE	Comité National de Politique Économique
CT	Collectivité Territoriale
DDP	Direction de la Dette Publique
DGB	Direction Générale du Budget
DG-CMEF	Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers
DGCOOP	Direction Générale de la Coopération
DGCT	Direction Générale des Collectivités Territoriales
DGD	Direction Générale des Douanes
DGDT	Direction Générale du Développement Territorial
DGEP	Direction Générale de l'Économie et de la Planification
DGESS	Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles
DGF	Direction de la Gestion des Finances
DGI	Direction Générale des Impôts
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
EME	Etablissement de Monnaie Electronique
FBCF	Formation Brute de Capital Fixe
FMDL	Fond Minier de Développement Local
FMI	Fonds Monétaire International
FOB	Free On Board (Sans frais à bord)
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
IDH	Indice de Développement Humain
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
INS	Institut National de la Statistique et de la Démographie
ISBLSM	Institutions Sans But Lucratif au Service des Ménages
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
ND	Non disponible
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RGPH-V	Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation
Rev	Revenu
SD	Service de la Dette
SFD	Système Financier Décentralisé
ST-PIF	Secrétariat Technique pour la Promotion de l'Inclusion Financière
TBSEF	Tableau de Bord Statistique de l'Économie et des Finances
TGUSF	Taux Global d'Utilisation des Services Financiers
TOFE	Tableau des Opérations Financières de l'État
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
VAN	Valeur Actualisée Nette
XBS	Exportation des Biens et Services

LISTES DES TABLEAUX

Tableau I.1 : Évolution de l'effectif et de la structure de la population par sexe	4
Tableau I.2 : Évolution de l'effectif et de la structure de la population par sexe (suite)	4
Tableau I.3 : Évolution de l'indice du développement humain	4
Tableau I.4 : Évolution de l'espérance de vie à la naissance	4
Tableau I.6 : Structure de l'effectif du personnel par catégorie en 2023 (%)	7
Tableau I.7 : Évolution des taux d'exécution des dépenses budgétaires du ministère (%)	9
Tableau II.1 : Taux de croissance des valeurs ajoutées sectorielles, base 2015 (%)	12
Tableau II.2 : Contribution des secteurs d'activité à la croissance du produit intérieur brut	12
Tableau II.3 : Taux de croissance de l'emploi du PIB, volumes chaînés à partir de 2015 (%)	14
Tableau III.1 : Variation des principaux agrégats monétaires (%)	34
Tableau III.2 : Variation des indicateurs monétaires (milliards FCFA)	34
Tableau III.4 : Évolution des indicateurs des prestataires des services financiers	36
Tableau IV.1 : Variation des soldes de la Balance des paiements (milliards FCFA)	39
Tableau IV.2 : Évolution de la variation des composantes de la balance des biens (milliards FCFA)	41
Tableau V.1 : Taux de réalisation des recettes budgétaires (%)	44
Tableau V.2 : Taux de réalisation des recettes budgétaires/nouvelle configuration (%)	44
Tableau V.3 : Taux d'accroissement des dépenses exécutées (%)	46
Tableau V.4 : Évolution du taux de progression des recettes de l'État par nature (%)	48
Tableau V.5 : Évolution du taux de progression des dépenses de l'État par nature (%)	48
Tableau V.6 : Variation annuelle des soldes caractéristiques du TOFE (milliards FCFA)	50
Tableau V.7 : Évolution des taux d'accroissement de l'encours de la dette publique (%)	52
Tableau V.8 : Évolution des taux d'accroissement du service de la dette publique (%)	52
Tableau V.9 : Évolution de la structure de l'encours et du service de la dette publique (%)	52
Tableau V.10 : Évolution de quelques ratios d'endettement	54
Tableau V.11 : Évolution de la structure de l'Aide extérieure par nature de financement (%)	57
Tableau V.12 : Évolution de la structure de l'Aide publique au développement selon les instruments de financements (%)	57
Tableau V.13 : Évolution du taux d'accroissement de l'APD selon les principaux instruments de financements (%)	57
Tableau V.14 : Évolution de la part contributive de l'Aide Publique au Développement par groupe donateur	57
Tableau V.15 : Variation des recettes des collectivités territoriales par nature (milliards FCFA)	60
Tableau V.16 : Variation des dépenses des collectivités territoriales par nature (milliards FCFA)	60
Tableau V.17 : Évolution du taux de variation des recettes par région collectivité territoriale (%)	62
Tableau V.18 : Évolution du taux de variation des dépenses par région collectivité territoriale (%)	62
Tableau VI.1 : Performance du Burkina Faso en matière de convergence macroéconomiques (UEMOA)	65
Tableau VI.2 : Performance du Burkina Faso en matière de convergence macroéconomiques (CEDEAO)	65
Tableau VI.3 : Évolution de la variation des marchés publics en nombre par mode de passation	67
Tableau VI.4 : Évolution de la variation des marchés publics en valeur par mode de passation (milliards FCFA)	67

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique I.1 : Pyramide des âges de la population en 2023	4
Graphique I.2 : Évolution du taux d'accroissement démographique intercensitaire (%)	4
Graphique I.3 : Évolution de l'effectif du personnel du ministère en activité au MEF	7
Graphique I.4 : Évolution de la proportion du personnel féminin du MEF	7
Graphique I.5 : Répartition du personnel par tranche d'ancienneté en 2023 (%)	7
Graphique I.6 : Répartition du personnel par groupe d'âge en 2023	7
Graphique I.7 : Répartition du personnel du MEF par région en 2023	7
Graphique I.8 : Évolution des dotations et exécutions budgétaires du ministère (millions FCFA)	9
Graphique I.9 : Évolution de la structure des dotations budgétaires du ministère (en %)	9
Graphique I.10 : Répartition des dotations budgétaires par programme en 2023	9
Graphique II.1 : Évolution du PIB en volume au prix de l'année précédente chaîné, base 2015 (milliards FCFA)	12
Graphique II.2 : Taux de croissance des valeurs ajoutées sectorielles en 2023 (en %)	12
Graphique II.3 : Évolution de la part contributive des secteurs à la formation du PIB réel (%)	12
Graphique II.4 : Évolution du PIB réel/habitant (milliers FCFA)	12
Graphique II.5 : Évolution de la consommation finale et de l'investissement (milliards FCFA)	14
Graphique II.6 : Évolution des taux de croissance des investissements et de consommation (%)	14
Graphique II.7 : Contribution des éléments de la demande à la croissance du PIB réel (en points de %)	14
Graphique III.1 : Évolution de la masse monétaire et de ses contreparties (milliards FCFA)	34
Graphique III.2 : Évolution des composantes de la masse monétaire (milliards FCFA)	34
Graphique III.3 : Évolution de l'encours de l'épargne et du crédit des SFD (milliards FCFA)	36
Graphique III.4 : Évolution du profil des clients /membres des SFD (nombre)	36
Graphique III.5 : Répartition des points de services agréés de SFD par région en 2023	36
Graphique IV.1 : Évolution du compte des transactions courantes et ses composantes (milliards FCFA)	39
Graphique IV.2 : Évolution de la structure du compte financier et ses composantes (milliards FCFA)	39
Graphique IV.3 : Évolution du compte de capital et ses composantes (milliards FCFA)	39
Graphique IV.4 : Évolution du solde global de la balance de paiement (milliards FCFA)	39
Graphique IV.5 : Évolution de la structure des exportations (% des exportations totales)	41
Graphique IV.6 : Évolution du solde commercial (milliards FCFA)	41
Graphique IV.7 : Évolution du taux de couverture (%)	41
Graphique V.1 : Évolution de la contribution des régions à la mobilisation des recettes (%)	44
Graphique V.2 : Évolution comparée des réalisations et des prévisions de l'ensemble des régions de recettes (milliards FCFA)	44
Graphique V.3 : Évolution de la structure par nature des recettes (milliards FCFA) selon le budget programme.	44
Graphique V.4 : Évolution des recettes ordinaires et extraordinaires selon le budget programme (milliards FCFA)	44
Graphique V.5 : Évolution de l'exécution des dépenses budgétaires par grande catégorie (milliards FCFA)	46
Graphique V.6 : Évolution des dotations des principales catégories de dépenses budgétaires (milliards FCFA)	46
Graphique V.7 : Évolution des taux d'exécution des dépenses par grande catégorie (%)	46
Graphique V.8 : Évolution de la structure des recettes totales et dons (milliards FCFA)	48
Graphique V.9 : Évolution des dépenses par composante (milliards FCFA)	48
Graphique V.10 : Évolution du solde globale base engagement, du solde global base caisse et du solde courant (milliards FCFA)	50
Graphique V.11 : Structure de la dette intérieure par institution en 2023 (%)	53
Graphique V.12 : Évolution de l'encours de la dette publique (milliards FCFA)	53
Graphique V.13 : Évolution du service de la dette publique (milliards FCFA)	53
Graphique V.14 : Évolution de l'encours de la dette/PIB	54
Graphique V.15 : Évolution du service de la dette/Exportation	54
Graphique V.16 : Évolution du service de la dette/Revenu	54
Évolution de l'Aide Publique au Développement par secteur de planification	55
Graphique V.18 : Évolution de l'APD (millions \$US)	58
Graphique V.19 : Structure de l'APD selon le groupe de donateur (millions \$US)	58
Graphique V.19 : Répartition de l'APD 20 par secteur de planification en 2023 (millions de dollars US)	58
Graphique V.21 : Évolution des recettes et des dépenses des collectivités territoriales (milliards FCFA).	60
Graphique V.22 : Évolution des taux d'absorption des recettes des collectivités territoriales (%).	60
Graphique V.23 : Évolution des recettes et dépenses des régions (millions FCFA)	62
Graphique V.24 : Évolution du taux d'absorption global des régions (%)	62
Graphique V.25 : Situation des taux d'absorption par régions en 2023 (%)	62

Graphique VI.1 : Évolution du taux de pression fiscale (%)	65
Graphique VI.2 : Évolution de la masse salariale sur recettes fiscales (%)	65
Graphique VI.3 : Évolution de la structure des marchés publics en volume par type de procédures (%)	68
Graphique VI.4 : Évolution des marchés publics conclus en valeur par type de procédures (milliards FCFA)	68
Graphique VI.5 : Répartition des marchés publics conclus en volume en 2023 par mode de passation	68
Graphique VI.6 : Répartition des marchés publics conclus en valeur en 2023 par mode de passation (%)	68

RESUME EXECUTIF

Le Tableau de bord statistique 2023, de l'économie et des finances, analyse l'évolution des principaux indicateurs contenus dans l'Annuaire statistique 2023, regroupés dans cinq domaines : (i) secteur réel, (ii) secteur monétaire, (iii) secteur extérieur, (iv) finances publiques et (v) autres statistiques du ministère.

Secteur réel

L'activité économique a enregistré une accélération de son rythme de croissance en s'affichant à 3,6% en 2023, après 1,8% en 2022. Cela est principalement imputable au secteur tertiaire (+2,7 points de pourcentage). Les secteurs secondaire et primaire ont contribué respectivement à hauteur de 0,6 et de 0,2 points de pourcentage à la croissance du PIB.

Secteur monétaire

La situation monétaire du Burkina Faso à fin décembre 2023 a été marquée par une hausse des créances intérieures de 8,4% et des passifs à caractère non monétaire de 15,4%, conjuguée à une baisse des Actifs extérieurs nets de 17,5%, induisant une baisse de la masse monétaire de 4,5%, soit de 164,82 milliards FCFA.

Au niveau du paysage financier en 2023, le nombre de banques a connu une légère augmentation avec l'ouverture de la banque postale. Il est également observé une réduction du nombre de SFD de 10 en 2023 et une baisse du taux global d'utilisation des services financiers de 1,9 point de pourcentage.

Secteur extérieur

Le compte des transactions courantes a affiché un solde déficitaire de 488,96 milliards FCFA en 2023 après un déficit de 875,74 milliards un an plus tôt. Ce bond est la résultante de l'amélioration du solde de la balance des biens et services (+37,09 milliards FCFA), des revenus secondaires (+189,67 milliards FCFA) et du déficit de la balance des revenus primaires (-160,02 milliards FCFA).

Le solde du compte de capital est ressorti excédentaire de 298,27 milliards FCFA, en progression de 37,32 milliards FCFA. En somme, l'ensemble des transactions avec le reste du monde affiche un solde global déficitaire de 345,79 milliards FCFA en amélioration de 320,90 milliards FCFA.

Finances publiques

En 2023, les recettes totales et dons se sont établis à 2747,22 milliards FCFA, enregistrant une amélioration de 195,27 milliards FCFA par rapport à 2022, soit un taux d'accroissement de 7,7%. Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils ont enregistré une baisse de 1,1% en 2023 pour s'établir à 3 578,61 milliards FCFA.

Pour ce qui est du solde global base engagement, il s'est situé à -831,39 milliards FCFA en 2023 en amélioration de 438,60 milliards FCFA sur un an. Quant au solde courant, il s'est amélioré de 601,58 milliards FCFA pour s'afficher à -332,18 milliards FCFA.

Concernant l'encours de la dette, il a connu un accroissement de 2,6% par rapport à 2022.

Le service de la dette s'est établi à 1 136,90 milliards FCFA en 2023 contre 709,26 milliards FCFA en 2022, soit une hausse de 60,3%.

Au titre du montant de l'APD, il s'est établi à 2 079,87 millions \$US en 2023 contre 1 823,54 millions \$US en 2022, soit une hausse de 14,1%.

S'agissant du ratio « APD/PIB nominal », il s'est établi à 10,2% en 2023. Quant au ratio « APD/habitant », en 2023, il est ressorti à 54 285 FCFA par habitant.

Par rapport aux recettes et aux dépenses des collectivités territoriales (CT), elles ont connu des baisses en 2022. En effet, les recettes ont baissé de 31,72 milliards FCFA (-11,4%) en 2022 pour s'établir à 247,34 milliards FCFA et les dépenses de 31,70 milliards FCFA (-21,2%) pour s'établir à 117,85 milliards FCFA.

Autres statistiques du ministère

➤ **Situation des marchés publics**

En 2023, le nombre de marchés conclus est de 962 pour une valeur de 256,91 milliards FCFA. Les marchés conclus ont enregistré une hausse en volume de 48,0% et près de 4 fois en valeur par rapport à 2022. Il ressort également que les critères de bonne gouvernance des marchés publics conclus en valeur selon les procédures de droit commun et celles exceptionnelles en 2023 ne sont pas respectés.

➤ **Suivi des indicateurs de la surveillance multilatérale**

Du profil des indicateurs macroéconomiques du Burkina Faso en 2023, il ressort une amélioration du ratio du solde budgétaire global, dons compris (base engagement) de 4,2 points de pourcentage et du ratio masse salariale sur recettes fiscales de 2,2 points de pourcentage. Aussi, il est enregistré une légère baisse du ratio de l'encours de la dette rapporté au PIB nominal de 1,3 point de pourcentage. Quant au taux de pression fiscale, il s'est légèrement accru de 0,5 point de pourcentage pour s'afficher à 17,9% .

INTRODUCTION

L'activité économique mondiale en 2023 s'est déroulée dans un contexte marqué par la crise russo-ukrainienne, le conflit Israélo-palestinien, la poursuite du resserrement monétaire, la situation géopolitique de la sous-région Ouest-Africaine, le dysfonctionnement dans les chaînes d'approvisionnement des matières premières et l'héritage des effets de la Covid-19. Le taux de croissance mondiale s'est établi à 3,3% en 2023 en contraction de 0,2 point de pourcentage par rapport à 2022.

Au niveau national, l'activité économique est marquée par la dynamique de reconquête du territoire national, la résilience de la population et une campagne agro-pastorale favorable. Ainsi l'activité économique en 2023 a enregistré une reprise de son rythme de croissance s'affichant à 3,6% après un taux de 1,8% en 2022

Dans le cadre de l'amélioration de la situation socio-économique, le Gouvernement élabore et met en œuvre des politiques de développement opérationnalisées par les différents départements ministériels. Afin de faciliter l'interprétation des informations sur l'évolution de la mise en œuvre de ces politiques, et une meilleure appréhension de la situation des différents domaines socio-économiques et financiers, le Ministère de l'économie et des finances (MEF), à travers la Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS), produit chaque année un Tableau de bord statistique de l'économie et des finances (TBSEF). Le TBSEF analyse les principaux indicateurs de l'Annuaire statistique de l'économie et des finances (ASEF).

Cette douzième édition du TBSEF, à l'instar des précédentes, a été élaborée suivant une démarche participative avec l'implication des structures productrices des données et la participation des correspondants statistiques de la DGESS.

Le TBSEF 2023 est articulé autour de six points à savoir : (i) les généralités, (ii) le secteur réel, (iii) le secteur monétaire, (iv) le secteur extérieur, (v) les finances publiques et (vi) les autres statistiques du ministère.

I. GENERALITES

Situation socio-démographique

Points saillants :

- population majoritairement jeune : 78,5% ont moins de 35 ans en 2023 ;
- baisse du taux de dépendance de la population passant de 103 pour 100 personnes actives en 2014 à 97 pour 100 personnes actives en 2023;
- population majoritairement féminine : 51,7% en moyenne au cours de la période sous revue.

Commentaire

Évolution démographique

La situation démographique du Burkina Faso est marquée par une croissance élevée de la population. Au cours de la période intercensitaire 2006-2019, le taux d'accroissement annuel moyen de la population est de 2,94%. Les projections démographiques estiment l'effectif de la population à 22 752 315 habitants en 2023.

Sur la période 2014-2023, la structure par sexe montre que les femmes représentent en moyenne 51,7%¹ de la population. La pyramide des âges de la population burkinabè en 2023, présente une base très large et un sommet effilé caractéristique d'une population jeune. En effet 78,5 % ont moins de 35 ans. Cette forme de pyramide est caractéristique de niveaux de fécondité (5,4 enfants vivants par femme) et de mortalité élevés (9,2 ‰).

De 2014 à 2023, le rapport de dépendance est passée de 103 à 97 pour 100 personnes actives. En dépit de cette amélioration, ce ratio indique une forte pression sur la population productrice.

Les régions du Centre, des Hauts-Bassins et de l'Est ont les effectifs de population les plus élevés en 2023 avec respectivement 3 492 132 ; 2 497 698 et 2 173 455 habitants. Ces trois régions représentent plus d'un tiers de la population totale (35,9%). Par contre, les régions les moins peuplées sont le Sud-Ouest (961 337), les Cascades (915 318) et le Centre-Sud (853 295).

Indice de développement humain (IDH)² et espérance de vie à la naissance

Le Burkina Faso a enregistré une amélioration continue de son Indice de développement humain (IDH) passant de 0,402 en 2014 à 0,452 en 2019. Cependant, sur la période 2021-2022, l'IDH est passé de 0,449 à 0,438, soit une baisse de 0,011.

Quant à l'espérance de vie à la naissance, elle s'est progressivement améliorée, passant de 56,7 ans en 2006 à 61,9 ans en 2019. L'espérance de vie des femmes est passée de 57,5 ans en 2006 à 64 ans en 2019, tandis que celle des hommes est passée de 55,8 à 60 ans sur la même période.

Note méthodologique :

Taux d'accroissement démographique intercensitaire : Mesure de l'augmentation d'une population au cours d'une période donnée du fait de la natalité, de la mortalité et de la migration.

Indice de développement humain : Outil synthétique de mesure du développement humain. Il chiffre le niveau moyen atteint par un pays donné sur trois aspects essentiels à savoir l'aptitude à vivre longtemps et en bonne santé (espérance de vie), l'instruction et l'accès au savoir (taux d'alphabétisation des adultes et taux de scolarisation) et la possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent (PIB par habitant).

Espérance de vie à la naissance : Nombre moyen d'années que peut espérer vivre un enfant à la naissance.

Rapport de dépendance en fonction des âges : Rapport de la population de 0-14 ans et 65 ans et plus, à la population de 15-64 ans. Il mesure la charge potentielle supplémentaire de la population productrice de biens et services.

Sources statistiques : Institut national de la statistique et de la démographie (Enquête démographique 1991 et recensements de 1985, 1996, 2006, 2019 et projections démographiques de 2020-2035) ; PNUD (Rapport annuel mondial sur le développement humain).

¹ Projections démographiques 2013 à 2020 effectué à partir du RGPH 2006 et Projections démographiques 2020 à 2035 à partir du RGPH 2019

² Le rapport annuel mondial sur le développement humain de 2023 n'est pas disponible.

Tableau I.1 : Évolution de l'effectif et de la structure de la population par sexe

	2014	2015	2016	2017	2018
Hommes (%)	48,25	48,26	48,27	48,28	48,30
Femmes (%)	51,75	51,74	51,73	51,72	51,70
Effectif total	17 880 386	18 450 494	19 034 397	19 632 147	20 244 080

Source : DGESS, Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Tableau I.2 : Évolution de l'effectif et de la structure de la population par sexe (suite)

	2019	2020	2021	2022	2023
Hommes (%)	48,28	48,30	48,33	48,36	48,18
Femmes (%)	51,72	51,70	51,67	51,64	51,82
Effectif total	20 505 155	20 818 036	21 455 644	22 100 874	22 752 315

Source : DGESS, Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Tableau I.3 : Évolution de l'indice du développement humain

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
IDH	0,402	0,402	0,420	0,423	0,434	0,452	0,45	0,449	0,438	nd
Rang	183	185	182	183	182	182	184	184	185	nd
Nombre de pays classés	188	188	189	189	189	189	191	191	193	nd

Source : DGESS, Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Tableau I.4 : Evolution de l'espérance de vie à la naissance

	1985	1991	1996	2006	2019
Hommes	48,20	50,70	53,50	55,80	60,00
Femmes	48,80	53,20	54,10	57,50	64,00
Ensemble	48,50	52,20	53,80	56,70	61,90

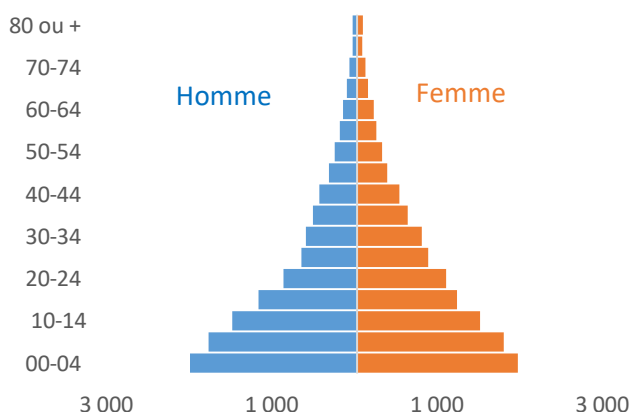
Source : DGESS, Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Tableau I.5 : Répartition de la population par région selon le sexe en 2023

Régions	Homme	Femme	Ensemble
Centre	1 744 900	1 747 232	3 492 132
Hauts-Bassins	1 232 134	1 265 564	2 497 698
Est	1 067 894	1 105 561	2 173 455
Centre-Nord	980 288	1 095 317	2 075 605
Boucle du Mouhoun	1 026 841	1 043 274	2 070 115
Nord	889 656	1 000 111	1 889 767
Centre-Ouest	841 383	977 773	1 819 156
Centre-Est	816 168	924 039	1 740 207
Sahel	599 009	595 753	1 194 762
Plateau Central	499 772	569 696	1 069 468
Sud-Ouest	463 555	497 782	961 337
Cascades	444 464	470 854	915 318
Centre-Sud	403 720	449 575	853 295
Burkina Faso	11 009 784	11 742 531	22 752 315

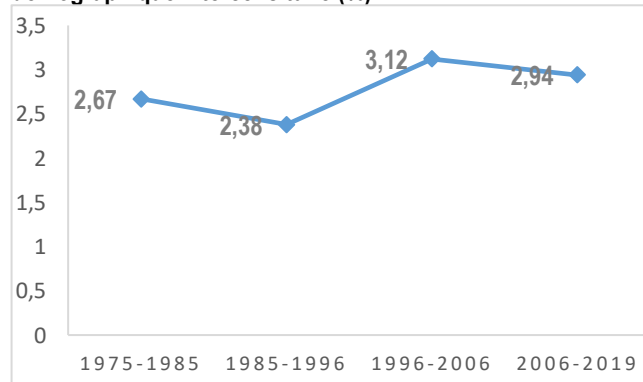
Source : DGESS, Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique I.1 : Pyramide des âges de la population en 2023



Source : INSD, projections démographiques 2020-2035.

Graphique I.2 : Évolution du taux d'accroissement démographique intercensitaire (%)



Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

I.2 Personnel du Ministère de l'économie et des finances

Points saillants :

- personnel du ministère relativement jeune sur la période sous revue : 53,2% en moyenne ont moins de 40 ans;
- faible proportion des femmes au sein du ministère : 19,4% en moyenne sur la période sous revue ;
- prédominance des agents de catégorie A et assimilés (36,6%) en 2023 ;
- forte concentration du personnel dans la région du Centre (63,7%) en 2023.

Commentaire

Structure du personnel selon la catégorie

Le recensement du personnel en 2023 a permis d'actualiser l'effectif du personnel qui s'est établi à 8214 agents en baisse de 275 agents par rapport à 2022. Les agents des catégories A, B, C et assimilés ont les plus fortes proportions avec respectivement 36,6%, 28,5% et 29,1%. Ceux des catégories D, E et assimilés représentent respectivement 2,8% et 2,9% du personnel. La proportion la plus faible s'observe au niveau des agents de la catégorie P (0,1%). La prédominance de l'effectif de la catégorie A par rapport aux effectifs des autres catégories se justifie entre autres par la diversité des postes stratégiques et de conception dans le cadre du contrôle et de l'exécution de la dépense publique, du pilotage de l'économie et de la gestion du développement.

De 2014 à 2023, l'effectif du personnel du MEF est passé de 7 849 à 9 804 agents soit une croissance annuelle moyenne de 2,5%. Sur la période sous-revue, l'effectif du personnel du MEF connaît une tendance haussière, néanmoins, cet effectif a connu des baisses au cours des périodes 2019-2020 et 2020-2021 respectivement de 182 agents et 28 agents. A partir de 2020, le dénombrement du personnel est désagrégé en tenant compte de l'effectif du personnel en activité au sein ministère, des agents en position de détachement, de stage, de disponibilité et ceux mis à disposition. Ainsi, l'effectif du personnel en activité est passé de 8 122 en 2020 à 8 214 en 2023 avec un pic de 8 489 en 2022.

Structure du personnel selon l'âge et le sexe

La répartition du personnel du MEF par âge en 2023 révèle que 34,6% des agents ont moins de 40 ans. La proportion du personnel dont l'âge est compris entre 40 et 49 ans est la plus élevée avec 41,5% de l'effectif. S'agissant de la répartition par sexe, les femmes représentent 19,6% de l'effectif total contre 19,0% en 2022.

Sur la période 2020-2023, le personnel en activité ayant moins de 40 ans représente une proportion annuelle moyenne de 46,0%. Cette configuration du personnel présente un atout dans la réalisation des missions du ministère en termes d'adaptation, de dynamisme, de compétence technologique et d'innovation. Aussi, il est constaté une faible représentativité des femmes avec une proportion annuelle moyenne de 18,9%

Structure du personnel selon l'ancienneté

En 2023, la proportion du personnel dont l'ancienneté varie de 10 à 14 ans est la plus élevée avec 29,0% de l'effectif. Les agents dont l'ancienneté est comprise entre 5 et 9 ans représentent 22,9% et les moins de 5 ans de service représentent 6,0% du personnel. Pris ensemble, l'effectif du personnel ayant moins de 15 années de service en 2023 représente 57,8% de l'effectif total. Cette configuration offre de grandes perspectives d'évolutions professionnelles et de capitalisation d'expériences nécessaires pour la réalisation des missions du ministère.

Répartition du personnel par région

En 2023, la cartographie du personnel selon la région présente une disparité. La région du Centre concentre à elle seule 68,8% du personnel, suivie de la région des Hauts-Bassins avec 6,4%. La région du Sahel enregistre le plus faible effectif avec seulement 1,5% du personnel. La concentration du personnel dans la région du Centre s'explique par la présence de toutes les structures centrales, transversales et rattachées au Cabinet et de mission.

Note méthodologique :

Concepts : Voir Glossaire

Structure du personnel : Répartition du personnel selon la catégorie, l'âge, l'ancienneté, le statut, le sexe, etc.

Source statistique : Direction des ressources humaines/MEF

Tableau I.5 : Evolution de l'effectif du personnel du Ministère

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
En activité au sein du MEF	nd	nd	nd	nd	nd	nd	8 122	8 178	8 489	8 214
Mise à disposition	nd	nd	nd	nd	nd	nd	391	321	331	806
Mise en position de stage	nd	nd	nd	nd	nd	nd	253	221	230	436
Détachement	nd	nd	nd	nd	nd	nd	339	357	365	218
Disponibilité	nd	nd	nd	nd	nd	nd	124	124	129	130
Ensemble	7 849	7 983	8 368	8 538	9 312	9 411	9 229	9 201	9 544	9 804

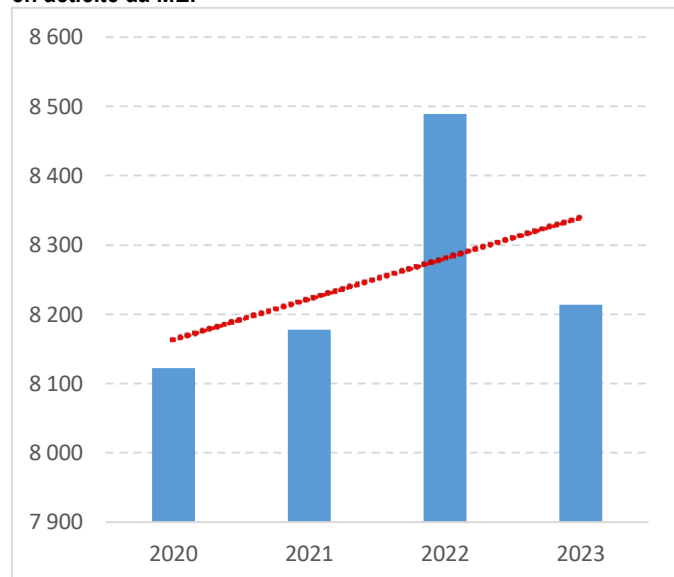
Source : DGEES, Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Tableau I.6 : Structure de l'effectif du personnel par catégorie en 2023 (%)

	2014	2022	2023
Agents de catégorie P	-	0,1	0,1
Agents de catégorie A et assimilés	29,3	34,8	36,6
Agents de catégorie B et assimilés	24,6	28,2	28,5
Agents de catégorie C et assimilés	25,8	30,5	29,1
Agents de catégorie D et assimilés	16,2	3,1	2,8
Agents de catégorie E et assimilés	4,1	3,3	2,9
Effectif total	100,0	100,0	100,0

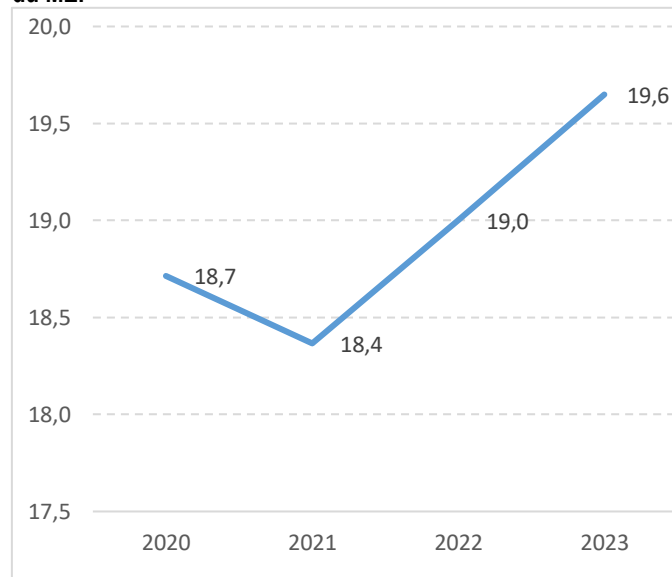
Source : DGEES, Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique I.3 : Évolution de l'effectif du personnel du ministère en activité au MEF



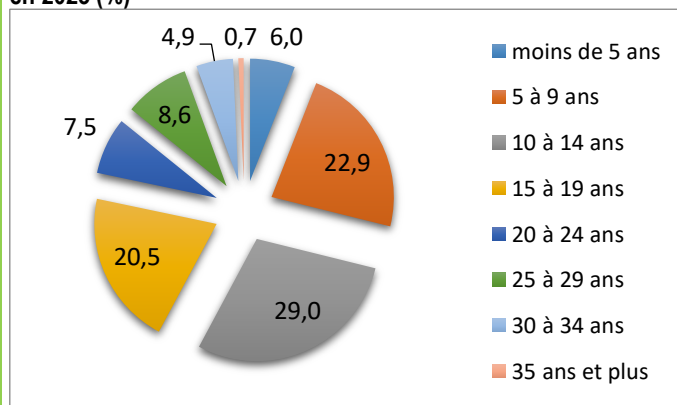
Source : DGEES, Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique I.4 : Evolution de la proportion du personnel féminin du MEF



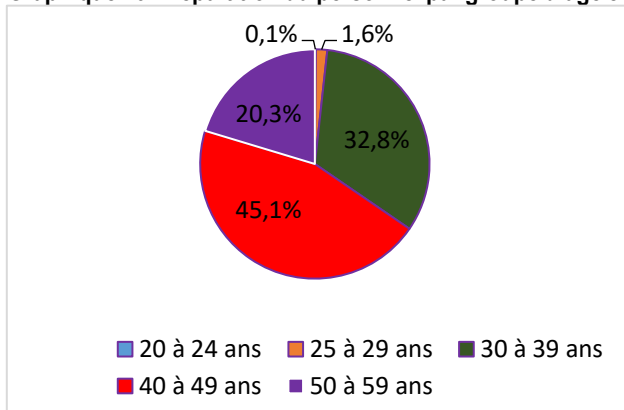
Source : DGEES, Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique I.5 : Répartition du personnel par tranche d'ancienneté en 2023 (%)



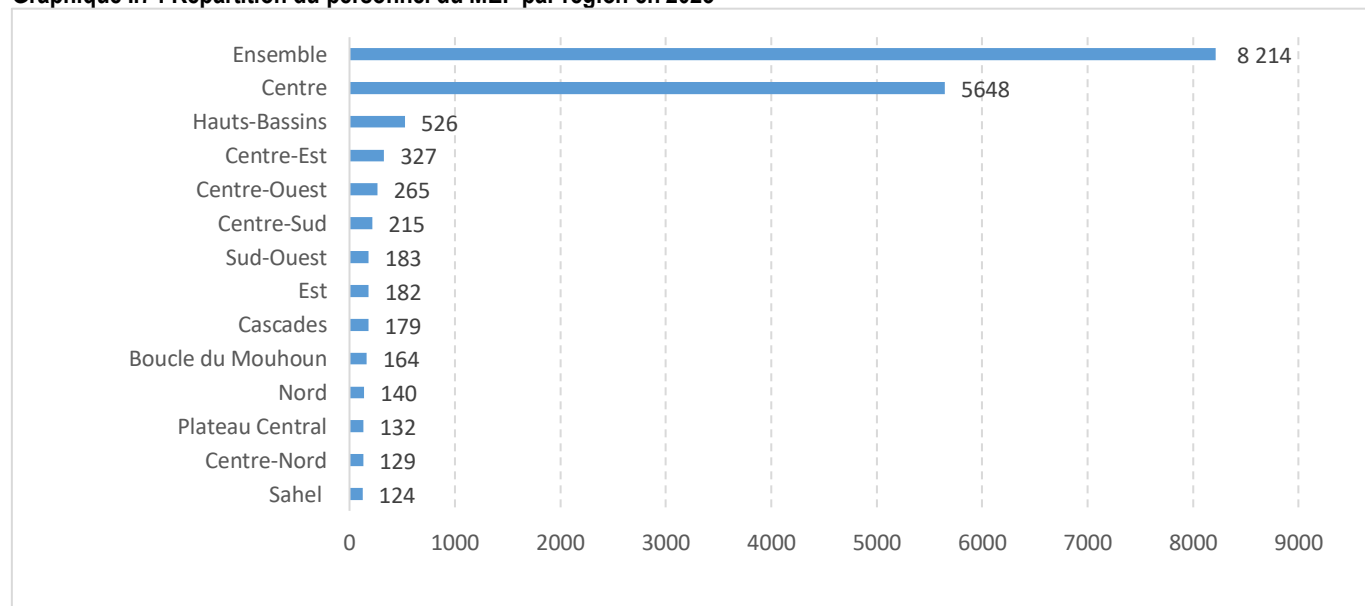
Source : DGEES, Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique I.6 : Répartition du personnel par groupe d'âge en 2023



Source : DGEES, Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique I.7 : Répartition du personnel du MEF par région en 2023



Source : DGEES, Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

I.3 Budget hors charges de la dette³ du Ministère de l'économie et des finances

Points saillants :

- hausse des prévisions de dépenses de 38,9% en 2023 ;
- baisse du taux d'exécution des dépenses budgétaires de 0,5 point de pourcentage en 2023.

Commentaire

Évolution des prévisions budgétaires

En 2023, les prévisions budgétaires du Ministère se chiffrent à 228,13 milliards FCFA en hausse de 63,90 milliards FCFA (+38,9%) par rapport à 2022. Cette situation est la résultante de la hausse de la prévision des dépenses courantes de 12,41 milliards FCFA (+11,8%) et des dépenses en capital de 51,49 milliards FCFA (86,70%). La hausse des prévisions des dépenses courantes est imputable principalement aux transferts courants (+46,1%). Celle des dépenses en capital est tirée par la hausse des prévisions des financements sur ressources extérieures (+122,2%) et des dépenses d'équipement et d'investissement (+86,7%).

Sur la période 2014-2023, les prévisions budgétaires affichent une tendance haussière avec une croissance annuelle moyenne de 8,6%.

La répartition des prévisions par programme en 2023 montre que le programme « Pilotage de l'économie et du développement » représente 56,9% du budget, suivi du programme « Mobilisation des ressources » avec 20,2%. Les prévisions pour le compte du programme « Contrôle, audit et sauvegarde des intérêts de l'Etat » ne représentent que 1,4% de l'ensemble des prévisions des cinq (05) programmes.

Évolution de l'exécution des dépenses budgétaires

Le taux d'exécution des dépenses budgétaires⁴ est de 97,9% en 2023 contre 98,4% en 2022, soit une baisse de 0,5 point de pourcentage.

Sur la période 2014-2023, l'exécution des dépenses totales a été satisfaisante avec un taux annuel moyen de 89,1%. Concernant les dépenses courantes, le taux d'exécution moyen a été de 94,2% sur la période sous revue. Cette situation est imputable à une meilleure absorption des dépenses de fonctionnement (acquisition de biens et services), de transferts courants et dépenses de personnel qui ont enregistré respectivement des taux d'exécution moyens de 97,7%, 94,4% et 91,6%. Pour ce qui est de l'exécution des dépenses d'investissement, il a été enregistré un taux d'exécution moyen de 79,1% sur la période.

En 2023, en hors financements extérieurs, le programme « Pilotage de l'économie et du développement » enregistre le plus fort taux d'exécution avec 99,1%, suivi des programmes « Contrôle, audit et sauvegarde des intérêts de l'Etat » (98,3%), « Mobilisation des ressources » (97,7%), « Pilotage et soutien des services du ministère » (95,0%), et « Gestion budgétaire, tenue des comptes publics, exercice de la tutelle et supervision des systèmes financiers » (93,3%).

Note méthodologique :

Concepts : Voir Glossaire

Taux d'exécution des dépenses : Rapport entre les dépenses exécutées et les prévisions budgétaires y relatives

Taux de croissance annuel moyen : Il s'agit d'un ratio à progression géométrique qui donne un taux de croissance constant sur la période étudiée ($t - t_0$).

Sources statistiques : Direction de la gestion des finances, circuit informatisé de la dépense, SI-N@folo

³ Ces dotations n'intègrent pas les dotations au profit du programme budgétaire « Charge de la dette »

⁴ Les dépenses budgétaires intègrent les financements extérieurs.

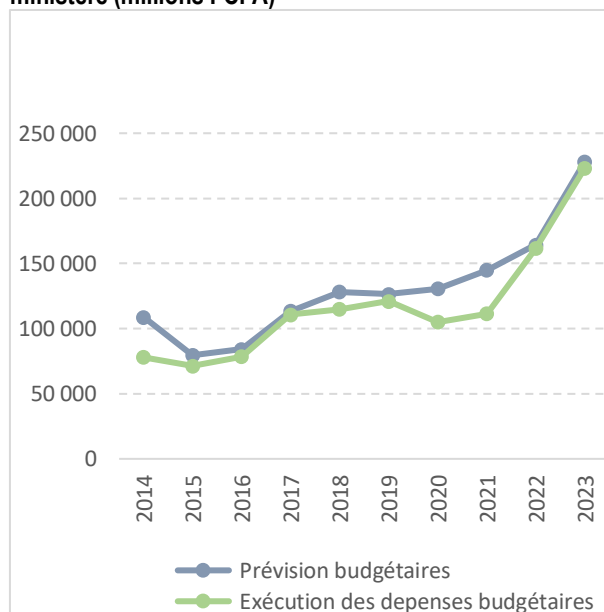
Tableau I.7 : Évolution des taux d'exécution des dépenses budgétaires du ministère (%)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses courantes	82,9	97,6	100,0	98,3	93,1	97,8	79,2	97,5	98,4	97,6
Dépenses de personnel	92,0	96,7	100,0	97,1	87,4	98,2	50,1	94,8	99,9	100,0
Dépenses de fonctionnement*	92,5	98,1	99,7	99,3	98,6	99,3	99,5	98,6	96,0	95,7
Transferts courants	74,0	98,7	100,0	97,3	85,2	95,5	97,3	99,4	99,2	97,1
Dépenses en capital	63,2	81,9	86,0	95,6	68,5	81,4	83,0	35,0	98,4	98,1
Total des dépenses	71,7	89,7	93,2	97,6	89,6	95,6	80,4	76,9	98,4	97,9

Source : DGEES, Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

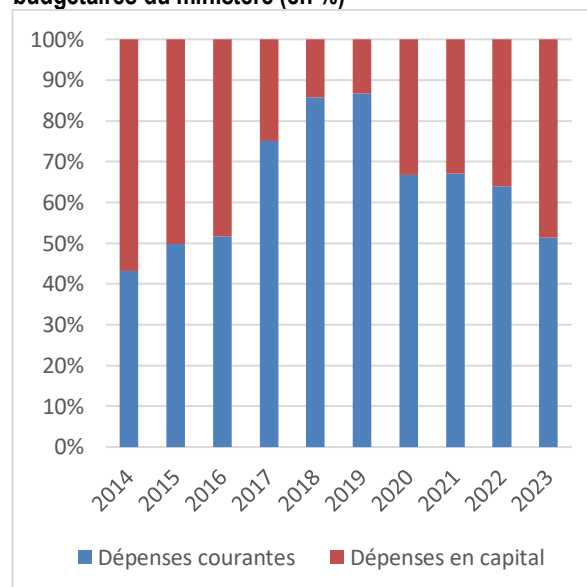
(*) à partir de 2017, cette nature de dépense s'intitule « dépenses d'acquisitions de biens et service », conformément à la nomenclature budget programme.

Graphique I.8 : Évolution des dotations et exécutions budgétaires du ministère (millions FCFA)



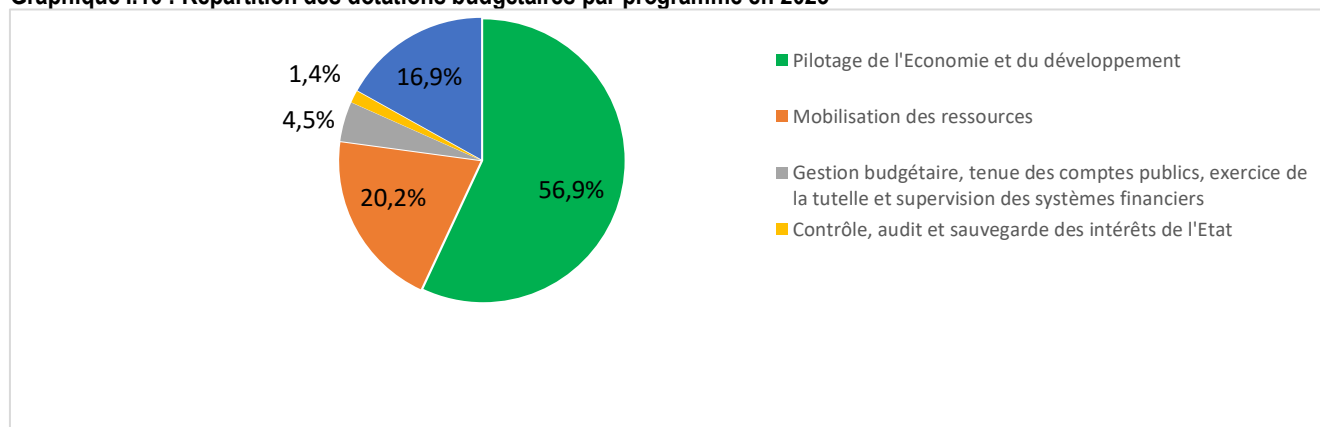
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances.

Graphique I.9 : Évolution de la structure des dotations budgétaires du ministère (en %)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances.

Graphique I.10 : Répartition des dotations budgétaires par programme en 2023



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances.

II. SECTEUR REEL

II.1 Éléments de la comptabilité nationale (production du PIB)

Points saillants :

- Accélération du rythme de la croissance économique en 2023 (+3,6% contre +1,8% en 2022) ;
- Accélération de la croissance du secteur tertiaire en 2023 (+6,3% contre +5,9% en 2022) ;
- Forte contribution du secteur tertiaire (y compris les impôts et taxes) à la croissance du PIB (2,8 points de pourcentage)

Commentaire

Évolution du taux de croissance du Produit intérieur brut réel

En 2023, l'activité économique nationale a enregistré un taux de croissance réel de 3,6%, en hausse de 1,8 points de pourcentage comparativement à la dynamique de 2022 en lien avec la dynamique de la reconquête du territoire et la perspective d'une campagne agricole favorable. Le secteur tertiaire (y compris les impôts et taxes) a le plus contribué à la croissance du PIB avec 2,8 points de pourcentage suivis du secteur secondaire avec 0,6 point de pourcentage et du secteur primaire avec 0,2 point de pourcentage. Cette croissance en 2023 est imprimée par le dynamisme des trois secteurs à savoir le secteur tertiaire (+6,3%), le secteur secondaire (+2,0%) et le secteur primaire (+1,0%).

La production en volume du PIB s'est accrue en moyenne annuelle de 6,4% sur la période 2014-2023. En ce qui concerne le PIB réel par habitant, sa croissance moyenne annuelle est ressortie à 3,9% sur la même période. En terme monétaire, il est estimé à 544 410 FCFA en 2023 contre 501 627 FCFA en 2022 et 387 433 FCFA en 2014.

Évolution des valeurs ajoutées brutes par secteur, en volumes au prix de l'année précédente chaînés, base 2015.

La valeur ajoutée du secteur primaire a enregistré une progression de 1,0% en 2023 après une hausse de 5,7% en 2022, s'affichant à 2 193,47 milliards FCFA. Cette performance est imputable au sous-secteur de l'«Élevage et activités annexes à l'élevage» (2,4%) et à la bonne campagne agricole 2022/2023 qui a permis la hausse de la valeur ajoutée de l'agriculture vivrière (+2,1%) et l'agriculture de rente (2,0%), freinée toutefois par l'égrenage coton (-22,6%).

Le secteur primaire a contribué à hauteur de 16,3% à la formation du PIB en 2023.

Sur la période 2014-2023, le secteur primaire a connu un accroissement de sa valeur ajoutée de 3,3% en moyenne par an. Sa contribution à la formation du PIB est ressortie en moyenne à 19,8% par an.

Concernant le secteur secondaire, sa valeur ajoutée a augmenté de 2,0% en 2023 par rapport à 2022(-8,2%), s'affichant à 3 606,12 milliards FCFA. Cette performance est imputable aux sous-secteurs « Construction » (15,8%), « Fabrication de ciments et autres produits minéraux » (7,9%), « Autres industries manufacturières » (7,9%), etc. Le secteur a contribué à hauteur de 29,3% à la formation du PIB en 2023. Sur la période 2014-2023, le secteur secondaire a connu un accroissement de sa valeur ajoutée de 8,9% en moyenne par an et une contribution moyenne annuelle au PIB de 26,6%

Quant au secteur tertiaire, sa valeur ajoutée s'est établie à 5 323,08 milliards FCFA en 2023, en progression de 6,3% après une croissance de 5,9% enregistrée un an plus tôt. Cette performance est essentiellement attribuable à la bonne performance des activités des sous-secteurs « Autres services marchands » (+17,0%), « Commerce » (+7,6%) et « Services d'administrations publiques » (+7,0%). Le secteur a contribué à hauteur de 43,6% à la formation du PIB en 2023. Sur la période 2014-2023, il a connu un accroissement de sa valeur ajoutée de 6,9% en moyenne par an. Sa contribution moyenne au PIB ressort à 44,17% par an.

Par ailleurs, concernant les impôts et taxes, ils ont progressé de 1,3% en 2023 par rapport à 2022. Leur part contributive à la formation du PIB se chiffre à 10,8% en 2023 et à 9,4% en moyenne annuelle sur la période 2014-2023. Les impôts et taxes affichent une croissance annuelle moyenne de 8,4% sur la période.

Note méthodologique

Concepts : Voir Glossaire

Produit intérieur brut réel (PIB réel) : Le PIB réel ou en volume au prix de l'année précédente chaîné est la valeur du PIB en tenant compte de la variation des prix, c'est-à-dire de l'inflation.

PIB réel base 2015 : Le PIB réel constitué par la valeur des biens *i* produits au cours de la période *t* mesurés à prix constants avec l'année de base notée *t*₀=2015.

PIB/habitant : PIB rapporté à l'effectif de la population.

Tableau II.1 : Taux de croissance des valeurs ajoutées sectorielles, base 2015 (%)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Secteur primaire	4,4	-3,2	4,2	-0,2	8,6	-0,5	1,0	-7,6	5,7	1,0
Secteur secondaire	10,4	6,5	5,0	5,9	9,5	9,5	9,9	6,7	-8,2	2,0
Secteur tertiaire	5,1	5,6	6,7	6,2	5,1	8,0	-2,3	12,5	5,9	6,3
Impôts et taxes	-12,3	7,7	9,3	21,6	2,0	0,9	1,7	9,6	5,3	1,3
Produit intérieur brut	4,3	3,9	6,0	6,2	6,6	5,9	2,0	6,9	1,8	3,6

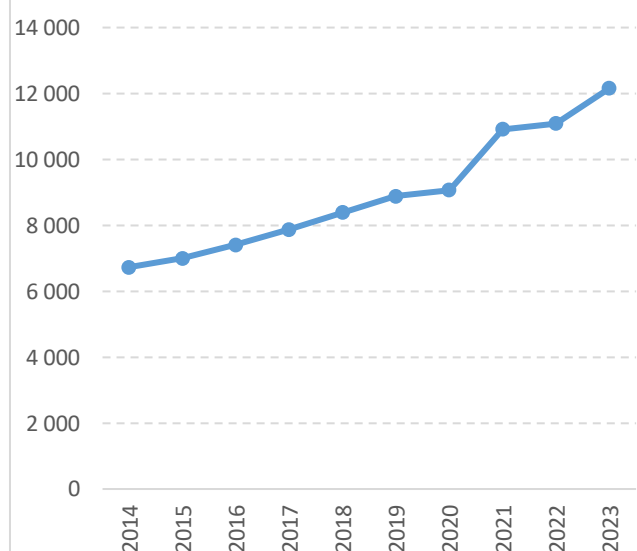
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Tableau II.2 : Contribution des secteurs d'activité à la croissance du produit intérieur brut

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Secteur primaire	2,5	-0,8	1,0	0,0	2,2	-0,2	0,2	-2,5	1,0	0,2
Secteur secondaire	6,0	1,5	1,2	1,1	2,5	3,1	1,9	2,2	-2,3	0,6
Secteur tertiaire	2,9	1,3	1,6	1,1	1,3	2,6	-0,5	4,1	2,6	2,7
Impôts et taxes	-7,1	1,8	2,2	4,0	0,5	0,3	0,3	3,2	0,5	0,1
Produit intérieur brut	4,3	3,9	6,0	6,2	6,6	5,9	2,0	6,9	1,8	3,6

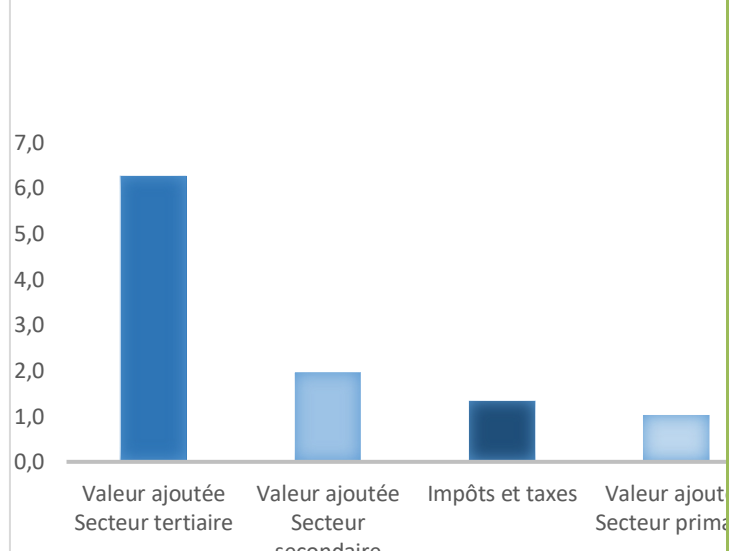
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique II.1 : Évolution du PIB en volume au prix de l'année précédente chaîné, base 2015 (milliards FCFA)



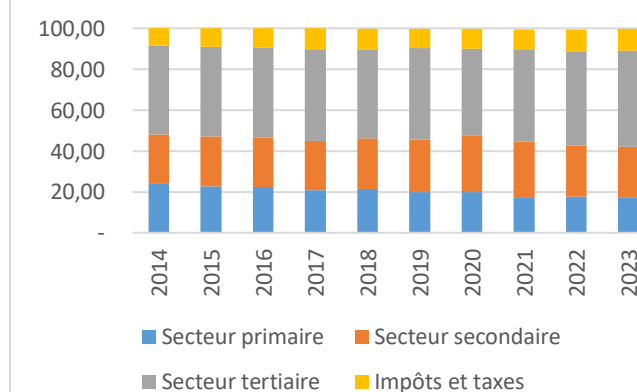
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique II.2 : Taux de croissance des valeurs ajoutées sectorielles en 2023 (en %)



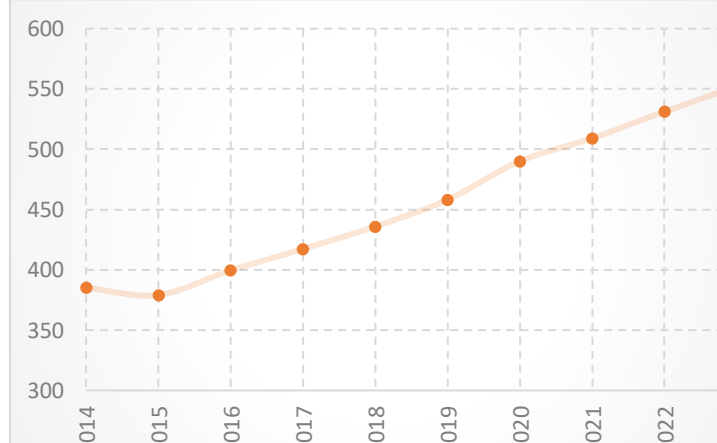
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique II.3 : Évolution de la part contributive des secteurs à la formation du PIB réel (%)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique II.4 : Évolution du PIB réel/habitant (milliers FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

II.2 Éléments de la comptabilité nationale (emploi du PIB)

Points saillants :

- Tendance haussière de la consommation finale sur la période 2014-2023;
- Tendance haussière des investissements sur la période 2021-2023;
- Contribution négative des exportations nettes à la croissance du PIB en 2023.

Commentaire

Selon l'optique des emplois, la croissance du PIB réel en 2023 a été portée principalement par la consommation finale (+7,0 points de pourcentage) ; les exportations nettes ayant contribué négativement (-3,6 points de pourcentage). Cette dynamique de consommation finale est imputable aux ménages (+6,0 points de pourcentage) surtout la consommation commercialisée (5,2 points de pourcentage).

Sur l'ensemble de la période sous revue, la consommation finale a contribué en moyenne à hauteur de 4,0 points de pourcentage à la croissance annuelle du PIB.

Évolution de la consommation

La consommation finale s'est établie à 10 424,1 milliards FCFA en 2023, en progression de 5,9% (+579,88 milliards FCFA) par rapport à son niveau de 2022. Cette augmentation est favorisée par la progression de la consommation privée (« ménage ») qui s'élève à 6,3% et celle de la consommation publique (« Administrations publique ») qui s'établit à 4,9%.

La consommation finale a contribué à la croissance du PIB réel à hauteur de 7,1 points de pourcentage en 2023 contre 6,2 points de pourcentage en 2022.

Sur la période sous revue, la consommation finale s'est accrue en moyenne de 6,5% par an, tirée par la progression de sa composante publique de 9,0% et celle des ménages 5,7%. La part de la consommation finale dans la formation du PIB s'est établie à 84,6% en 2023 avec une moyenne de 83,7% sur la période 2014-2023.

Évolution de l'investissement

Les investissements sont ressortis à 2 780,10 milliards FCFA en 2023 après 2 078,80 milliards FCFA en 2022, soit une hausse de 33,7%. Cette hausse est imputable à la « Variation des Stocks » (+297,9%) et à la « Formation brute du capital fixe » (+10,7%). Rapporté au PIB, l'investissement a représenté 22,6% en 2023 contre 17,7% en 2022 et une moyenne de 19,6% sur l'ensemble de la période sous revue. En outre, il a contribué à hauteur de 0,1 point de pourcentage à la croissance du PIB en 2023 après l'avoir dégradée de 4,6 points de pourcentage en 2022.

Évolution des exportations nettes

Le déficit des exportations nettes de biens et services s'est situé à 875,86 milliards FCFA en 2023 contre 183,67 milliards FCFA en 2022, en détérioration de 692,18 milliards FCFA. Cette détérioration est liée à une baisse des exportations de 144,52 milliards FCFA conjuguée à une hausse des importations de 547,67 milliards FCFA. Les exportations nettes ont contribué négativement à la croissance du PIB en 2023 (-3,6 points de pourcentage) après une contribution positive de 0,1 points une année plus tôt. Sur l'ensemble de la période sous revue, les exportations nettes de biens et services ont atténué la croissance du PIB en moyenne de 0,6 point de pourcentage par an.

Note méthodologique :

Produit intérieur brut (PIB) : Selon l'optique emploi, le PIB correspond à la somme des consommations, des investissements et des exportations moins les importations.

Part contributive à la formation du PIB : C'est le rapport entre la valeur de la grandeur et le PIB de l'année n

Part contributive à la croissance du PIB : C'est la variation de la grandeur entre l'année n et $n-1$ rapportée au volume du PIB de l'année $n-1$

Écarts statistiques (écart de chainage) : Ce sont des écarts ou des biais introduits par la rétropolation faite depuis le changement de base

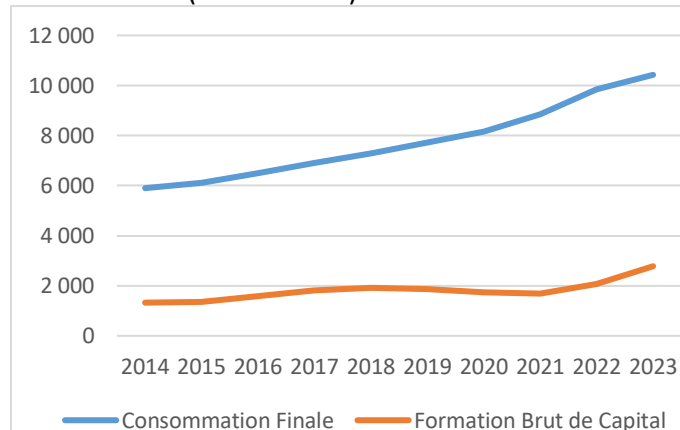
Sources statistiques : Institut national de la statistique et de la démographie, annuaire statistique national 2018, comptes provisoires 2019

Tableau II.3 : Taux de croissance de l'emploi du PIB, volumes chaînés à partir de 2015 (%)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Consommation Finale	3,1	3,7	6,0	6,5	5,7	5,7	5,8	8,5	11,2	5,9
Ménage	1,4	3,1	4,2	4,3	4,2	1,8	6,3	8,2	13,6	6,3
Administration Publique	1,8	1,9	1,9	0,7	0,3	1,3	1,0	1,8	89,8	4,9
Formation Brut de Capital	-15,8	2,4	16,5	14,3	6,2	-3,3	-5,7	-3,4	23,0	33,7
Formation Brute de Capital Fixe	-17,6	4,3	15,0	11,1	4,0	-0,5	2,4	6,8	-1,2	10,7
Variation des Stocks	174,1	-58,5	137,8	133,7	45,5	-39,0	-174,2	293,1	-167,5	297,9
Exportations nettes	-48,0	40,8	-4,1	13,1	-24,9	-54,6	-261,4	20,7	-153,0	376,9
Exportations	3,1	-1,5	7,9	9,9	14,4	10,9	18,0	10,5	3,3	-3,9
Biens	5,6	-2,2	7,7	10,8	16,3	10,0	20,5	10,8	0,7	-3,7
Services	-15,1	5,4	9,9	2,3	-3,5	20,9	-7,4	7,1	39,4	-5,8
Importations	-10,5	5,1	5,4	10,5	6,8	2,0	1,0	9,5	20,1	14,1
Biens	-12,1	3,9	4,1	11,4	7,8	0,8	2,2	9,8	19,8	14,1
Services	1,7	13,5	13,3	5,2	0,5	9,6	-6,6	7,9	21,9	14,1
Produit Interieur Brut	3,7	1,6	8,7	7,7	7,7	6,4	8,6	6,8	7,8	5,0

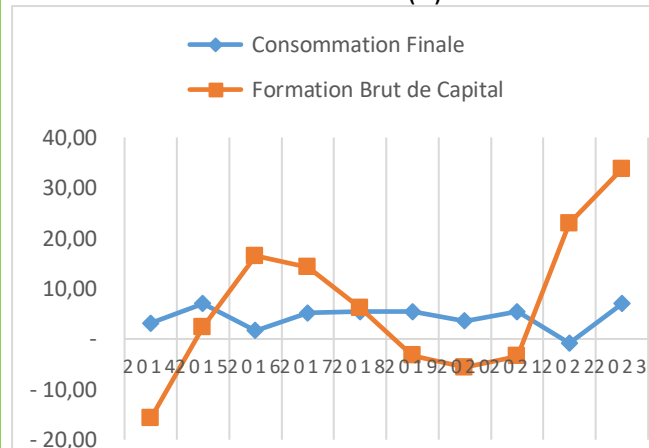
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique II.5 : Évolution de la consommation finale et de l'investissement (milliards FCFA)



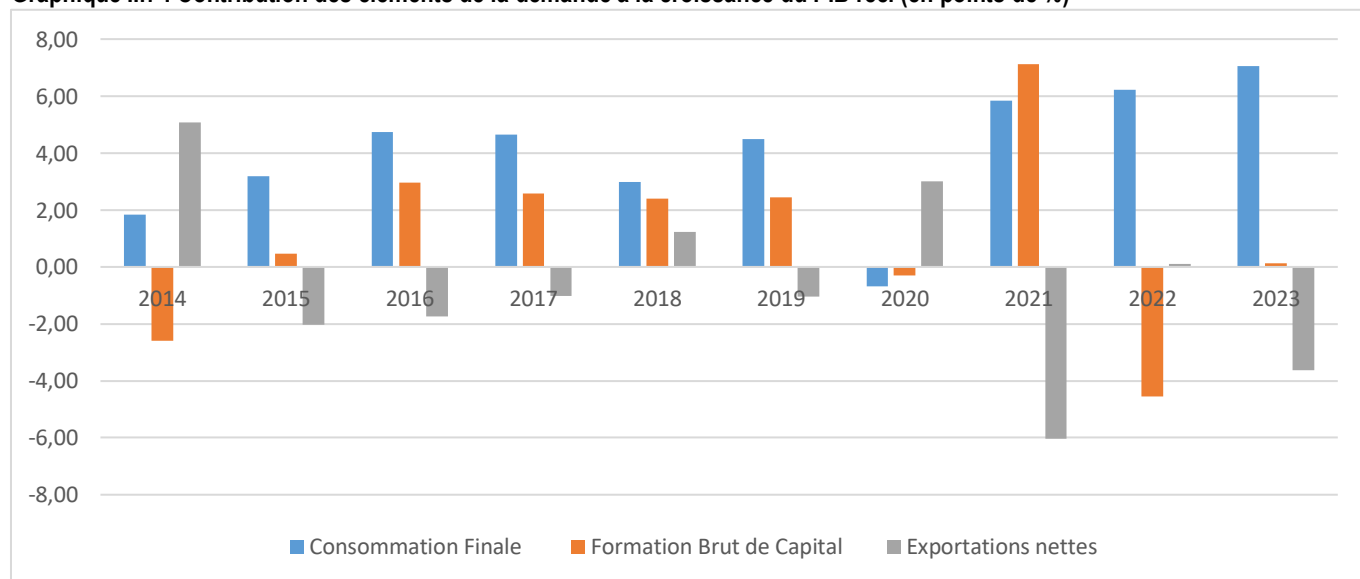
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique II.6 : Évolution des taux de croissance des investissements et de consommation (%)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique II.7 : Contribution des éléments de la demande à la croissance du PIB réel (en points de %)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances.

III. SECTEUR MONÉTAIRE

III.1. Situation monétaire⁵

Points saillants :

- baisse des Actifs extérieurs nets de 17,5% en 2023 ;
- hausse des créances intérieures de 8,4% en 2023.

Commentaire

La situation monétaire du Burkina Faso a été marquée à fin décembre 2023, par une baisse de la masse monétaire de 4,5% (-164,82 milliards FCFA) contre une hausse de 0,7% (+25,55 milliards FCFA) en 2022. La baisse en 2023 est imputable principalement à la baisse des actifs extérieurs nets (AEN) de 17,5%, contrebalancée par la progression des créances intérieures de 8,4% et des passifs à caractère non monétaire de 15,4%.

Actifs extérieurs nets

Les AEN des institutions monétaires sont ressortis à 1 626,28 milliards FCFA à fin décembre 2023, en baisse de 345,79 milliards FCFA en glissement annuel. Cette contraction est imputable à la diminution des AEN des banques (-597,36 milliards FCFA). La baisse des AEN des banques s'explique par la conjugaison du repli de ses créances extérieures (-343,99 milliards FCFA, -11,6%), principalement les crédits des banques (-224,25 milliards FCFA, -32,0%) et de la progression de ses engagements envers les non-résidents (+253,36 milliards FCFA, +68,1%), notamment les dépôts des non-résidents (+195,50 milliards FCFA, +76,8%).

En moyenne annuelle, les AEN des Institutions monétaires ont connu une hausse de 1 171,05 milliards FCFA de 2014 à 2023. Cette augmentation s'explique par les accroissements moyens des AEN des Autres institutions de dépôts (AID) (1 420,46 milliards FCFA).

Créances intérieures

Les créances intérieures sont ressorties à 4 764,69 milliards FCFA à fin décembre 2023, en progression de 368,55 milliards FCFA par rapport à 2022. Cette augmentation est tributaire aux Créances Nettes sur l'Administration Centrale (CN-AC) et les créances sur l'économie (créances sur les autres secteurs).

En effet, les Créances sur l'économie se sont accrues de 206,73 milliards FCFA, en lien avec les crédits octroyés par les AID à la banque centrale (+206,88 milliards FCFA). Quant aux Créances Nettes sur l'Administration Centrale (CN-AC), elles ont progressé de 161,82 milliards FCFA imputable aux Créances Nettes des AID (+67,30 milliards FCFA).

Sur la période 2014-2023, les Créances intérieures ont connu une hausse annuelle moyenne de 10,9%, expliquée essentiellement par les Créances Nettes sur l'Administration Centrale (+29,2%).

Masse monétaire (M2)

Suivant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire s'est située à 5 552,01 milliards FCFA à fin décembre 2023, après un niveau de 5 716,87 milliards FCFA une année plus tôt, correspondant à une baisse de 164,86 milliards FCFA. Cette régression est essentiellement observée au niveau des dépôts transférables (-322,17 milliards FCFA) contrebalancée par la hausse de la circulation fiduciaire (+157,35 milliards, soit 19,0%).

En moyenne annuelle, la Masse monétaire (M2) a progressé de 367,37 milliards FCFA sur la période 2014-2023. Cet accroissement est retracé au niveau de l'ensemble de ses composantes notamment dans les dépôts transférables (162,79 milliards FCFA) et les autres dépôts inclus dans la masse monétaire (126,44 milliards FCFA).

Note méthodologique :

Masse monétaire : Ensemble des créances détenues par le reste de l'économie sur les institutions monétaires. Elle recouvre les disponibilités monétaires (circulation fiduciaire + dépôts à vue) et quasi monétaires (comptes d'épargne et dépôts à terme).

Actifs extérieurs nets : Solde de l'ensemble des opérations de la Banque Centrale et des banques commerciales avec l'extérieur. Il s'obtient en déduisant des créances brutes sur l'extérieur l'ensemble des engagements extérieurs.

Créances intérieures : Somme des créances sur l'économie et des créances nettes des institutions de dépôts sur l'Administration Centrale.

Créances sur l'économie : Ensemble des créances détenues par la BCEAO et les Autres Institutions de Dépôt sur les sociétés non-financières publiques et privées, les sociétés financières non collectrices de dépôt, les ménages, les ISBLSM et les administrations locales.

Sources statistiques : DGESE, Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances, à partir des publications statistiques de décembre 2023 de la BCEAO.

⁵ La nomenclature utilisée dans la présente édition est conforme à l'édition 2000 du Manuel de statistiques monétaires et financières du FMI

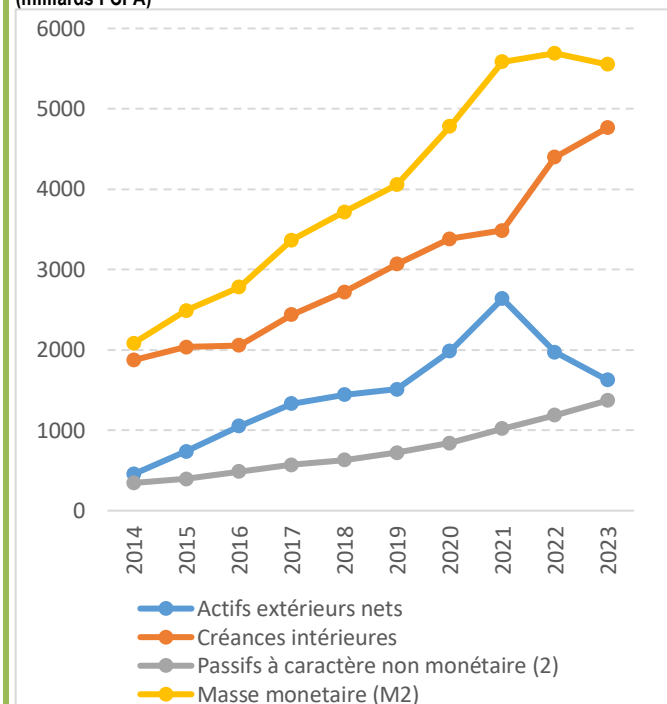
Tableau de bord statistique 2023 de l'économie et des finances

Tableau III.1 : Variation des principaux agrégats monétaires (%)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Monnaie au sens large et ses composantes										
Circulation fiduciaire	11,3	31,3	-6,2	59,6	29,0	13,5	6,4	19,5	-0,6	19,0
Dépôts transférables	8,5	20,6	17,9	18,3	8,4	6,9	25,8	21,0	1,1	-11,4
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire	9,07	22,68	12,87	25,52	12,99	8,55	20,7	20,6	0,0	-3,9
Masse monétaire (M2)	11,0	19,4	11,7	21,1	10,4	9,1	17,8	16,9	2,4	-2,9
Contreparties de la masse monétaire										
Actifs extérieurs nets	-18,4	62,1	42,7	26,3	8,5	4,5	31,5	32,9	-25,2	-17,5
Créances intérieures	22,6	8,7	1,0	18,5	11,7	12,7	10,2	3,2	26,1	8,4
Passifs à caractère non monétaire	21,9	14,4	23,4	17,3	10,3	14,2	17,0	21,1	16,4	15,4
Autres postes nets	34,1	9,2	43,3	7,9	6,6	9,2	28,7	87,2	11,5	-0,9

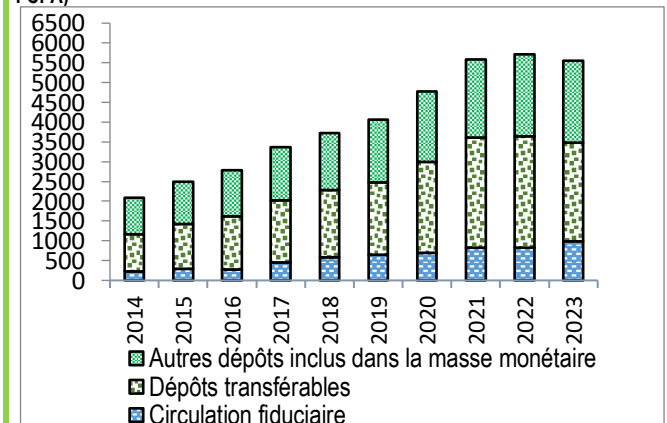
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique III.1 : Évolution de la masse monétaire et de ses contreparties (milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique III.2 : Évolution des composantes de la masse monétaire (milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Tableau III.2 : Variation des indicateurs monétaires (milliards FCFA)

	Valeur	Variation	
	2023	2023/2022	2022/2021
Actifs extérieurs nets	1 626,28	-345,79	-664,68
BCEAO	-372,52	251,57	-1 091,51
Banques	1998,81	-597,36	426,83
Créances intérieures	4 764,69	368,55	908,74
Créances nettes			
Sur l'Administration Centrale	443,46	161,82	348,15
Créances sur les autres secteurs	4321,23	206,73	560,59
Passifs à caractère non monétaire (2)	1 370,48	182,60	167,78
Autres postes nets	-531,52	5,03	-55,49
Masse monétaire (M2)	5 552,01	-164,86	131,77
Circulation fiduciaire	986,10	157,35	-4,79
Dépôts transférables	2491,77	-322,17	30,30
BCEAO	1,00	0,57	-1,43
Banques	2189,17	-322,74	31,73
CCP et CNE	301,60	0,00	0,00
Masse monétaire (M1)	3 477,87	-164,82	25,50
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire (1)	2 074,14	-0,04	106,27

Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Tableau III.3 : Évolution Créances nettes des Institutions de dépôts sur l'Administration Centrale (milliards FCFA)

	Valeur	Variation	
	2023	2022/2021	2023/2022
Créances nettes sur l'Administration Centrale	418,51	348,14	136,87
Créances nettes de la BCEAO	174,81	155,97	114,24
Créances	333,18	-13,93	57,12
Engagements	162,84	-169,90	-52,64
Créances nettes des banques	243,70	192,18	22,63
Créances	1154,75	284,74	-4,07
Engagements	911,05	92,57	-26,70

Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

III.2. Indicateurs d'inclusion financière

Points saillants :

- ouverture de la banque postale portant le nombre de banques à 16 en 2023 ;
- réduction du nombre de SFD de 10 en 2023 ;
- baisse du taux global d'utilisation des services financiers de 1,9 point de pourcentage en 2023.

Commentaire

Nombre de prestataires de services financiers

En 2023, le paysage financier du Burkina Faso compte 16 banques (avec l'ouverture de la banque postale en 2023), 04 établissements financiers, 124 Systèmes financiers décentralisés (SFD), 16 sociétés d'assurance, 01 Etablissement de monnaie électronique (EME), 04 émetteurs de monnaie électronique. De plus, les SFD enregistraient 1 785 056 clients dont 34,2% sont des femmes et 15,3% de groupements.

Sur la période 2014-2023, le nombre de banques est passé de 12 à 16. Quant aux compagnies d'assurances, leur nombre a évolué de 14 à 16. S'agissant des EME, leur nombre est resté constant sur la période sous-revue. Concernant les SFD, leur nombre est passé de 151 en 2014 à 124 en 2023. Cette diminution s'explique par des fermetures et des fusions de certains SFD.

Comparativement à 2022, il est enregistré une baisse du nombre de SFD de dix (10) en 2023. Cette baisse s'explique par le retrait d'agréments de 4 SFD et la fusion de 6 SFD à d'autres.

Taux global d'utilisation des services financiers (TGUSF)

En 2023, le TGUSF est ressorti à 79,0%, enregistrant une baisse de 1,9 point de pourcentage par rapport à 2022. Cette baisse est imputable à celle du taux d'utilisation des services de monnaies électroniques (TUSME) qui est passé de 77,6% à 64,9% entre 2022 et 2023, soit une régression de 12,7 points de pourcentage.

Sur la période 2014-2023, le TGUSF est en croissance continue sauf en 2023 où il a enregistré une légère baisse. Cependant, il est noté une importante hausse de plus de 22 points de pourcentage en 2017, en lien avec l'avènement des Emetteurs de monnaie électronique en 2016.

Taux d'intérêt nominal des crédits

Le taux d'intérêt nominal des crédits bancaires s'est établi à 7,6% en 2023 en hausse de 0,4 point de pourcentage par rapport à 2022. Cette hausse est en lien avec les trois rehaussements des taux directeur de la BCEAO afin de contenir l'inflation. En effet, le taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité est passé de 3,00% le 16 mars à 3,50% le 16 septembre avant de s'établir à 3,75% le 16 décembre 2023. Quant à celui du guichet de prêt marginal, il a été de 5,00% ; 5,25% et 5,50%. Sur la période 2017-2023, le taux d'intérêt nominal des crédits bancaires a connu une évolution discontinue passant de 7,2% à 7,6% soit une moyenne annuelle de 7,3%.

Encours du crédit accordé par les banques et les SFD

A fin décembre 2023, l'encours du crédit au niveau des banques et des SFD s'est établi à 5 132,80 milliards FCFA, en hausse de 136,03 milliards FCFA (+2,7%). Sur la période 2017-2023⁶, il est en croissance continue avec une hausse annuelle moyenne de 10,7%.

Créances en souffrance

A fin décembre 2023, les créances en souffrance au niveau des SFD se sont établies à 22,98 milliards FCFA, en hausse de 5,56 milliards FCFA (+31,9%). Sur de la période 2014-2023, elles sont en croissance continue avec une hausse annuelle moyenne de 16,5%. Cette tendance s'explique en partie par la situation sécuritaire et les effets de la Covid 19.

Note méthodologique :

Système Financier Décentralisé : C'est une institution dont l'objet principal est d'offrir des services financiers à des personnes qui n'ont généralement pas accès aux opérations des banques et établissements financiers tels que définis par la loi portant réglementation bancaire et habilitée aux termes de la loi n°023-2009/AN du 14 mai 2009 portant réglementation des SFD à fournir ces prestations.

Taux global d'utilisation des services financiers : Il représente la proportion de la population adulte (âgée de 15 ans et plus) détenant un compte dans les banques, les services postaux, les caisses nationales d'épargne, le Trésor, les institutions de microfinance, ou détenant un compte de monnaie électroniques (base comptes actifs).

Source statistique : Secrétariat technique pour la promotion de l'inclusion financière.

NB : Voir le Glossaire pour les autres concepts.

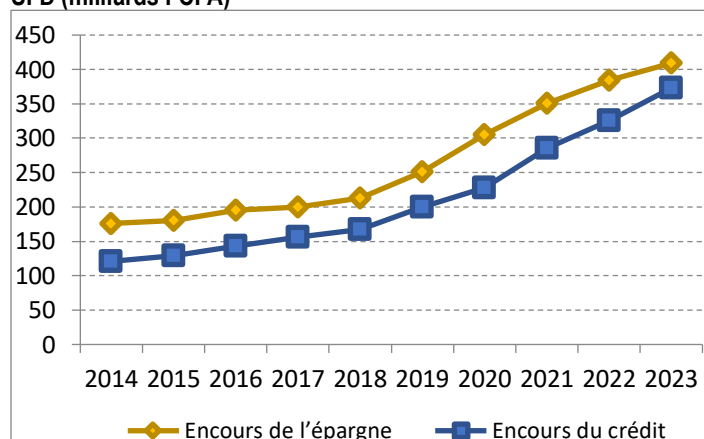
⁶ Les données de Banque ne sont disponibles qu'à partir de 2017

Tableau III.3 : Evolution des indicateurs des prestataires des services financiers

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de banques	12	13	13	14	15	15	15	15	15	16
Nombre d'Etablissements financiers	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Nombre de Systèmes financiers décentralisés	151	134	133	125	125	132	135	135	134	124
Compagnies d'assurance	14	15	16	16	16	16	15	15	16	16
Taux d'intérêt nominal des crédits (TINc) bancaires	8,17	7,98	7,54	7,21	7,44	7,27	6,93	6,75	7,15	7,59
Taux d'intérêt nominal des dépôts (TINd)	5,17	4,7	5,4	5,67	5,70	5,87	5,79	5,62	5,18	4,92
Taux global d'utilisation des services financiers (TGUSF)	32	41,1	45,7	67,79	69,31	70,86	75,44	78,75	80,91	79,04
Encours de crédits des banques (en milliards)	nd	nd	nd	2 634	2 885	3 227	3 298,54	3 827,77	4 671,4	4 759,96
Encours du crédit des SFD (en milliards)	120,89	129,32	142,94	155,80	167,38	200,34	227,70	285,63	325,37	372,84
Encours du crédit des SFD et banques (en milliards)	nd	nd	nd	2 789,80	3 052,38	3 427,34	3 526,24	4 113,40	4 996,77	5 132,80

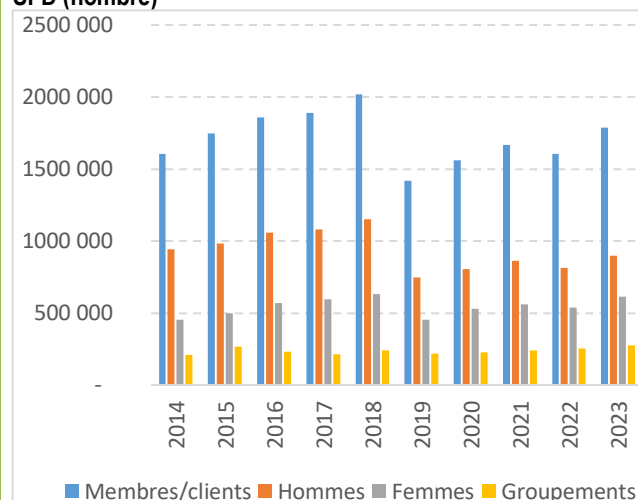
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique III.3 : Evolution de l'encours de l'épargne et du crédit des SFD (milliards FCFA)



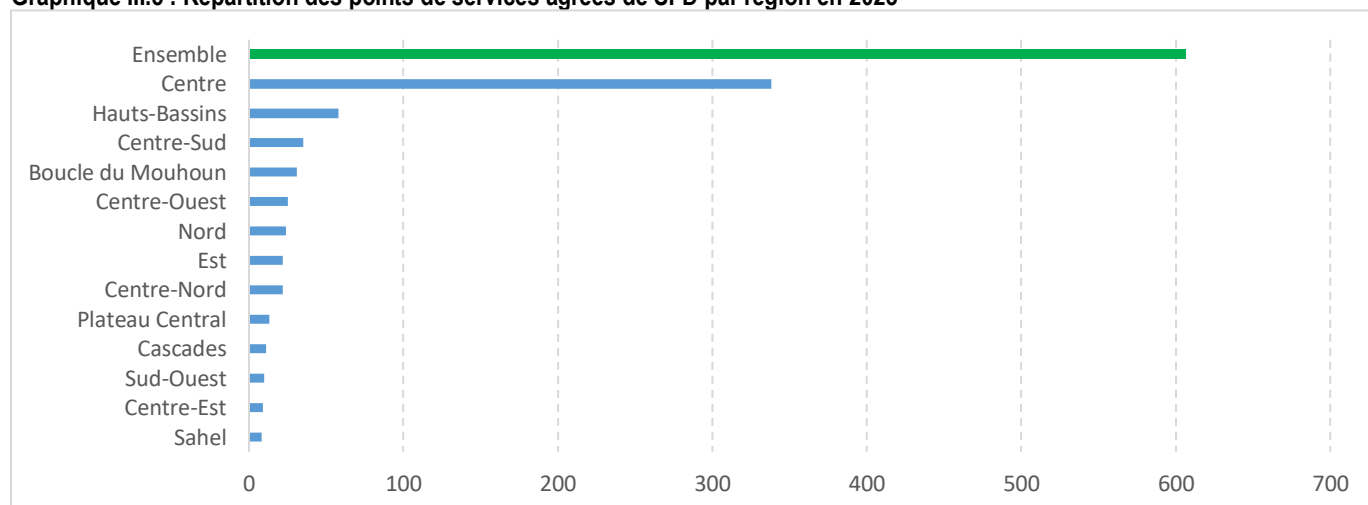
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique III.4 : Evolution du profil des clients /membres des SFD (nombre)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique III.5 : Répartition des points de services agréés de SFD par région en 2023



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

IV. SECTEUR EXTERIEUR

IV.1 Situation de la Balance des Paiements⁷

Points saillants :

- Solde des transactions courantes déficitaire de 488,96 milliards FCFA en 2023 ;
- Détérioration du solde global de la balance des paiements en 2023 de 345,79 milliards FCFA.

Commentaire

Évolution du compte des transactions courantes

En 2023, le solde du compte des transactions courantes est ressorti déficitaire de 488,96 milliards FCFA après un déficit de 875,74 milliards FCFA un an plus tôt, soit une amélioration de 386,78 milliards FCFA. Ce bond est la résultante de l'amélioration du solde de la balance des biens et services de 37,09 milliards FCFA, du déficit de la balance des revenus primaires de 160,02 milliards FCFA et de l'excédent des revenus secondaires de 189,67 milliards FCFA.

Le solde de la balance commerciale s'est dégradé de 185,62 milliards FCFA pour afficher un déficit de 866,63 milliards FCFA en 2023. En effet, en 2023, les importations de biens sont ressorties à 3 576,78 milliards FCFA après 3 522,00 milliards FCFA un an plus tôt, soit une hausse de 1,6%. Quant aux exportations de biens, elles sont en baisse de 131,72 milliards FCFA (-4,6%) pour s'établir à 2 710,15 milliards FCFA en 2023.

En ce qui concerne la balance des services, elle connaît un déficit de 523,28 milliards FCFA, en amélioration de 63,58 milliards FCFA par rapport à 2022. Cette amélioration résulte de la hausse des « Crédit » « Dont voyage » (+22,75 milliards FCFA). Par ailleurs, les « Débit » « Dont fret et assurances » qui se sont améliorés de 7,10 milliards FCFA ont atténué le déficit de la balance des services.

S'agissant du déficit du solde des revenus primaires, il s'est amélioré de 160,02 milliards FCFA, passant de -647,78 milliards FCFA en 2022 à -487,76 milliards FCFA en 2023. Quant à l'excédent structurel du compte des revenus secondaires, il s'est amélioré de 189,67 milliards FCFA, en lien principalement avec la hausse des transferts de fonds des migrants reçus (+399,50 milliards FCFA) au profit des Autres secteurs autre que l'Administration publique.

En pourcentage du PIB, le déficit de la balance des transactions courantes se situe à 4,0% en 2023 contre 7,3% en 2022. Sur la période 2014-2023, le solde du compte des transactions courantes accuse un déficit annuel moyen de 373,42 milliards FCFA.

Évolution du compte de capital

Le compte de capital, au cours de l'année 2023, s'est établi à 298,27 milliards FCFA, en progression de 37,32 milliards FCFA par rapport à 2022. Cette amélioration est imprimée notamment par la hausse « Autres transferts de capital » (+36,16 milliards FCFA).

Sur la période 2014-2023, le compte de capital affiche en moyenne annuelle un excédent de 197,09 milliards FCFA.

Évolution du compte financier

En 2023, le compte financier a dégagé des sorties nettes de 151,54 milliards FCFA, après des sorties nettes de 47,47 milliards FCFA en 2022. Ce maintien de profil du compte financier est en ligne avec les entrées nettes de capitaux au titre des autres investissements (-208,57 milliards FCFA) et des investissements de portefeuille (-194,01 milliards FCFA), aggravées par les sorties nettes des capitaux au titre des investissements directs (506,64 milliards FCFA).

Évolution du solde global

En somme, l'ensemble des échanges du Burkina Faso avec l'extérieur s'est traduit par un solde global déficitaire de 345,79 milliards FCFA en 2023, après un déficit de 666,69 milliards FCFA en 2022, soit une amélioration de 320,90 milliards FCFA. En moyenne, sur la période 2014-2023, le solde global est excédentaire de 92,77 milliards FCFA. La tendance du solde global de la balance des paiements est baissière sur la période sous revue. A l'entame, il est déficitaire avant de connaître un excédent de 2015 à 2021 à la faveur de l'appréciation du cours de l'or. Toutefois, ce solde accuse un déficit depuis 2022 notamment en raison de la baisse de la production d'or (-1,4%) avec la fermeture de certains sites miniers.

Note méthodologique :

Solde global de la balance des paiements : Ce solde récapitule l'ensemble des flux réels et monétaires des résidents d'un pays avec le reste du monde au cours d'une période donnée. Il correspond à la somme de la variation des actifs extérieurs nets (Banque Centrale et autres institutions de dépôts) et des écarts d'évaluation.

Sources statistiques : Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest

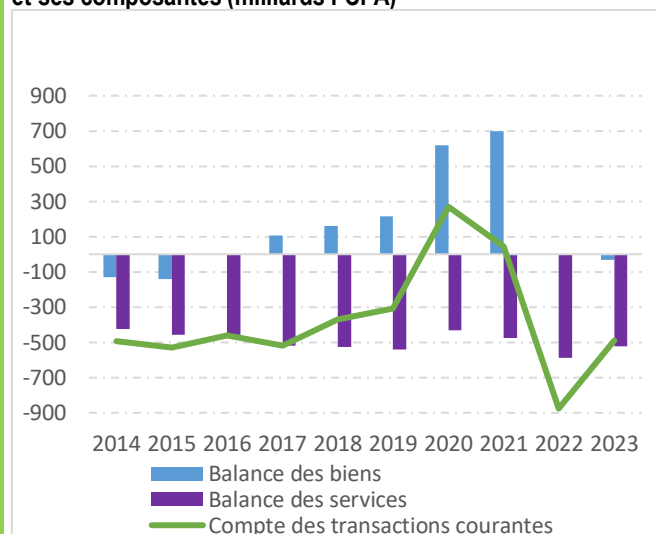
⁷ Les données de la balance des biens et services communiquées par la BCEAO prennent en compte les valeurs estimées du fret.

Tableau IV.1 : Variation des soldes de la Balance des paiements (milliards FCFA)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Compte des transactions courantes	-493,24	-529,37	-462,37	-520,43	-369,26	-306,92	269,29	42,84	-875,74	-488,96
Biens et services	-551,81	-601,47	-471,74	-413,23	-364,14	-325,46	184,63	221,14	-590,75	-553,66
<i>Balance des biens</i>	-128,64	-142,73	-0,38	105,23	161,12	214,32	618,13	698,18	-3,88	-30,37
<i>Balance des services</i>	-423,17	-458,74	-471,36	-518,46	-525,27	-539,78	-433,50	-477,04	-586,87	-523,28
Revenu primaire	-177,52	-199,48	-231,77	-230,42	-266,96	-299,46	-319,85	-512,02	-647,78	-487,76
Revenu secondaire	236,09	271,57	241,14	231,54	261,84	318,00	404,50	333,72	362,78	552,46
Compte de capital	200,19	153,77	150,14	172,84	175,84	125,93	197,27	235,72	260,95	298,27
Compte financier	-163,49	-654,87	-554,91	-490,73	-313,22	-252,60	-8,47	-374,50	47,47	151,54
Solde global	-132,92	283,57	239,40	246,98	116,29	67,41	470,75	648,74	-666,69	-345,79

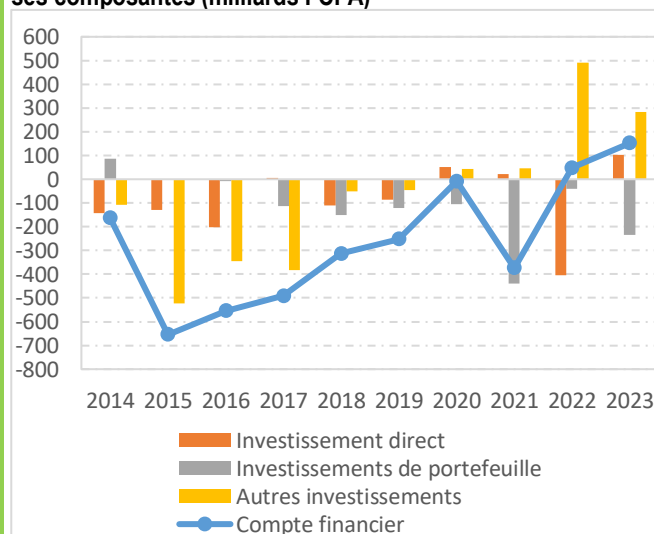
Source : DGEES, à partir des données de l'Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique IV.1 : Évolution du compte des transactions courantes et ses composantes (milliards FCFA)



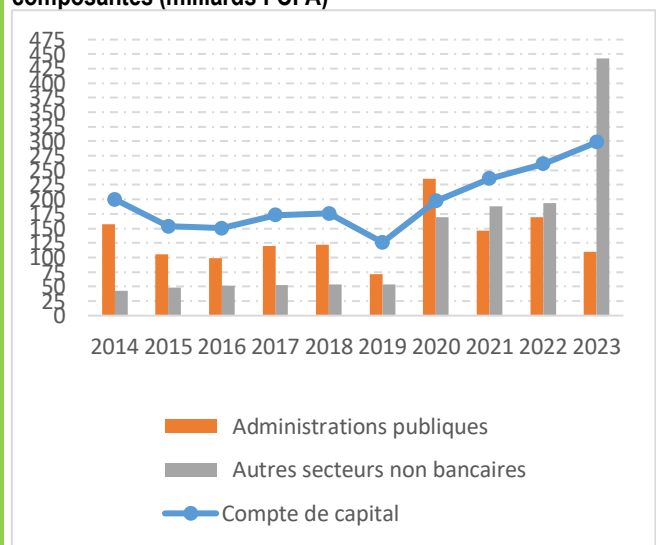
Source : DGEES, à partir des données de l'Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique IV.2 : Évolution de la structure du compte financier et ses composantes (milliards FCFA)



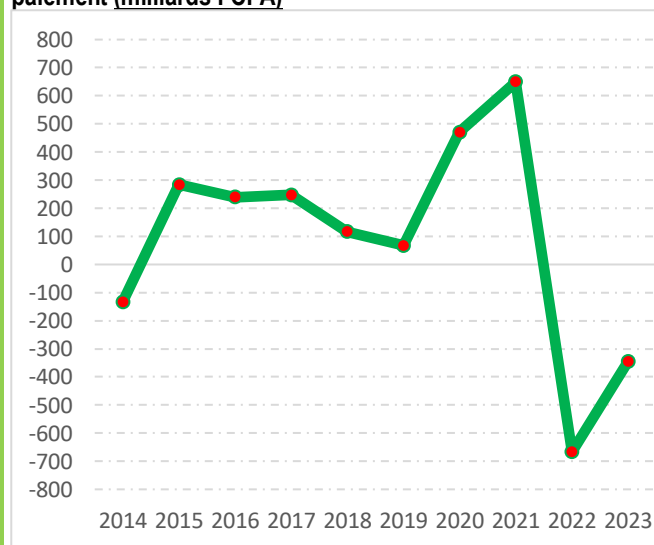
Source : DGEES, à partir des données de l'Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique IV.3 : Évolution du compte de capital et ses composantes (milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique IV.4 : Évolution du solde global de la balance de paiement (milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

IV.2 Situation du commerce extérieur

Points saillants :

- solde commercial déficitaire de 866,63 milliards FCFA en 2023 ;
- exportation d'or en hausse de 1,5% en 2023.

Commentaire

Évolution des exportations

Les exportations de biens du Burkina Faso en 2023 se sont établies à 2 710,15 milliards FCFA après 2 841,87 milliards FCFA un an plus tôt, soit une baisse de 4,6% liée principalement à la baisse des exportations du coton (-140,82 milliards FCFA), des noix de cajou (-17,28 milliards FCFA), des avocats, mangues, goyaves et mangoustes, frais ou secs (-5,32 milliards FCFA), atténuée par la hausse de l'exportation d'or (+31,20 milliards FCFA) et du ciment hydraulique (+13,14 milliards FCFA). L'or demeure le premier produit d'exportation du pays.

En 2023, les exportations d'« Or et alliages d'or à usage non monétaire » (2 130,28 milliards FCFA) et de coton (154,94 milliards FCFA) ont représenté respectivement 78,6% et 5,7% de la valeur totale des exportations.

Sur la période 2014-2023, la valeur des exportations a augmenté en moyenne de 8,6% par an tirée en grande partie par les exportations d'« Or et alliages d'or à usage non monétaire » qui ont augmenté en moyenne de 12,8% par an.

Évolution des importations

Les importations de biens du Burkina Faso ont enregistré une hausse de 1,5% passant de 3 522,88 milliards FCFA en 2022 à 3 576,78 milliards FCFA en 2023. Cette progression s'explique principalement par la reprise de l'activité économique amorcée en 2021, notamment la poursuite du rétablissement des chaînes d'approvisionnement après leur interruption en 2020 pour cause de la pandémie de Covid-19. Rapportées au PIB nominal, les importations représentent 29,0 % en 2023 après 30,0% en 2022.

Sur la période sous revue, les importations ont progressé de 8,1% en moyenne par an.

Évolution du solde commercial

Le solde commercial du Burkina Faso est ressorti déficitaire de 866,63 milliards FCFA en 2023, après un déficit de 681,01 milliards FCFA un an plus tôt, soit un repli de 185,62 milliards FCFA. Cette contreperformance est imputable à une baisse des exportations (-131,72 milliards FCFA) atténuée par un accroissement moins important des importations (+53,90 milliards FCFA).

Sur la période sous revue, le commerce extérieur est resté structurellement déficitaire. Toutefois, il a été constaté des excédents en 2020 et 2021, respectivement de 112,4 milliards et 193,6 milliards de FCFA, en raison de la crise sanitaire et de l'augmentation des exportations d'or.

Évolution du taux de couverture

Le taux de couverture des importations par les exportations de biens a chuté de -4,90 points de pourcentage pour s'établir à 75,8% en 2023.

Sur la période 2014-2023, il s'est établi en moyenne annuelle à 81,4%.

Notes méthodologiques

Solde commercial : Différence entre les exportations et les importations de biens d'un pays au cours d'une période donnée ;

Taux de couverture : Rapport entre les exportations de biens et les importations de biens. Il mesure la proportion dans laquelle les exportations du pays couvrent ses importations ;

Sources statistiques : DGEES, Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances, à partir des publications statistiques de l'annuaire du commerce extérieur 2023 de l'INSD ;

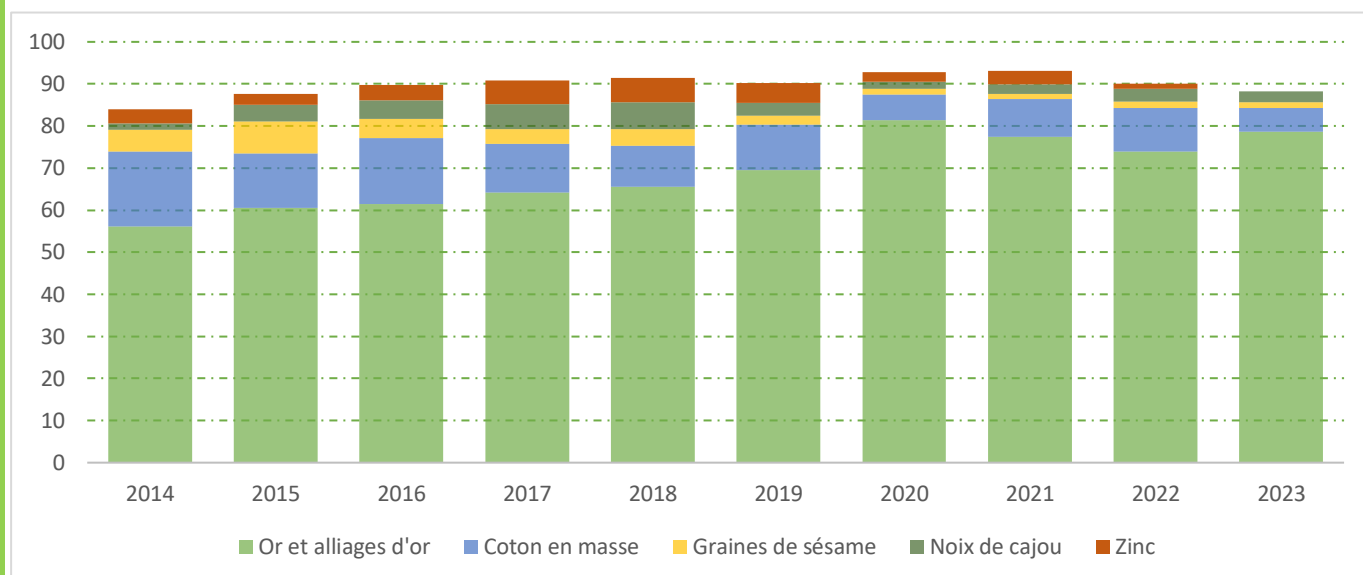
NB : Voir le Glossaire pour les autres concepts.

Tableau IV.2 : Évolution de la variation des composantes de la balance des biens (milliards FCFA)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Exportations	1 285,5	1 311,2	1 499,3	1 689,4	1 815,9	1 910,7	2 518,0	2 806,1	2 841,9	2 710,1
Importations	1 770,6	1 815,2	1 984,5	2 289,7	2 443,2	2 495,6	2 405,6	2 612,5	3 522,9	3 576,8
Total des échanges	3 056,1	3 126,5	3 483,7	3 979,1	4 259,0	4 406,3	4 923,6	5 418,6	6 364,7	6 286,9
Solde commercial	-485,0	-504,0	-485,2	-600,3	-627,3	-584,9	112,4	193,6	-681,0	-866,6

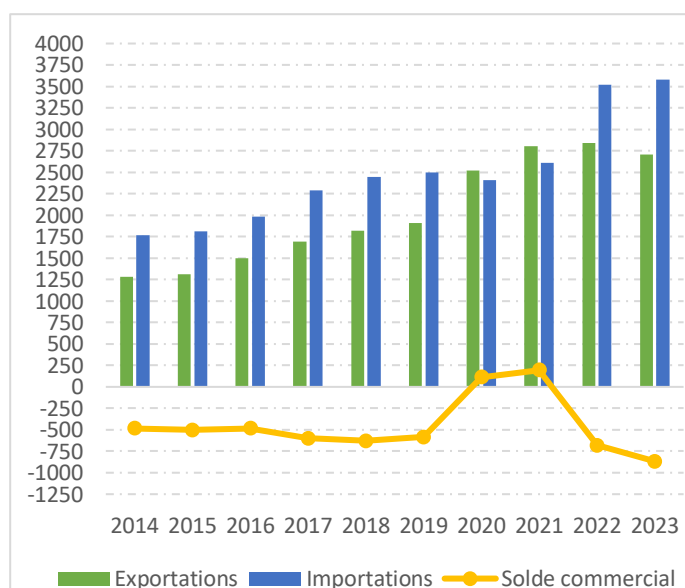
Source : DGEES, à partir des données de l'Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique IV.5 : Évolution de la structure des exportations (% des exportations totales)



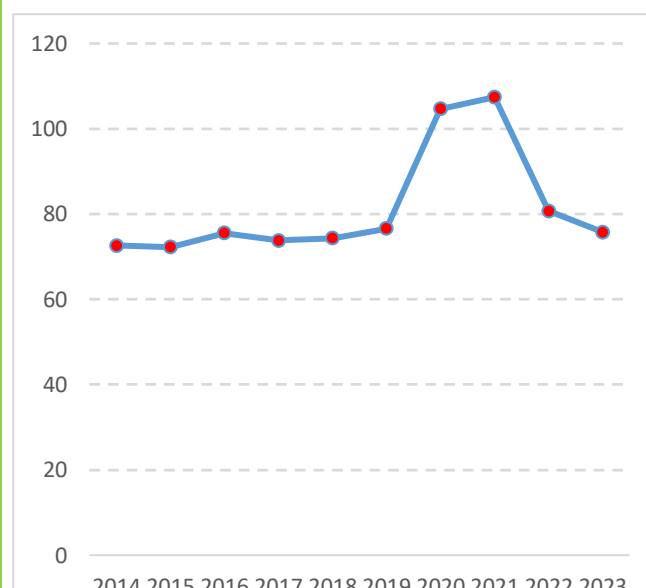
Source : DGEES, à partir des données de l'Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique IV.6 : Évolution du solde commercial (milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique IV.7 : Évolution du taux de couverture (%)



Source : DGEES, à partir des données de l'Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

V. FINANCES PUBLIQUES

V.1 Situation des prévisions et mobilisations des recettes budgétaires⁸

Points saillants

- tendance haussière des réalisations des recettes budgétaires de 2014 à 2023 avec une croissance annuelle moyenne de (8,6%) ;
- taux de réalisation des recettes budgétaires de 102,4% en 2023.

Commentaire

Évolution des recettes budgétaires par nature⁹

Les prévisions de recettes budgétaires totales sont passées de 2 349,11 milliards FCFA en 2022 à 2 718,89 milliards FCFA en 2023, soit une hausse de 379,78 milliards FCFA (+15,7%). Cette hausse résulte de l'effet conjugué de l'accroissement des prévisions des recettes ordinaires (+23,3%) et de la régression des recettes extraordinaires de 99,48 milliards FCFA (-29,3%). L'augmentation des recettes ordinaires est portée par les recettes fiscales (+25,1%) et les recettes non fiscales (+10,8%). La contraction des recettes extraordinaires est imputable aux dons programmes (-100,0%). De 2017 à 2023, les prévisions des recettes budgétaires ont évolué de façon erratique avec notamment des hausses importantes de 17,4% en 2019, de 10,2% en 2022 et 15,7% en 2023. Sur la période 2014-2023, il est observé une tendance haussière des prévisions des recettes avec une variation annuelle moyenne de 4,3%.

Le recouvrement des recettes budgétaires totales¹⁰ s'est situé à 2 785,14 milliards FCFA en 2023, soit un taux de recouvrement de 102,4%. Ces recouvrements sont en progression de 398,70 milliards FCFA par rapport à 2022, soit 16,7%. Cette hausse est attribuable principalement aux recettes ordinaires (+21,5%), les recettes extraordinaires ayant connu une baisse (-27,5%). L'augmentation des recettes ordinaires, portée principalement par les recettes fiscales (+24,2%), s'explique par les mesures entreprises par les régies de recettes, notamment la mise en œuvre des téléprocédures et le renforcement des actions et mesures de recouvrement. Quant à la contraction des recettes extraordinaires, elle est imputable principalement à la baisse des dons programmes (-98,9%) en lien avec la suspension des appuis budgétaires de certains partenaires, consécutive aux changements institutionnels intervenus en janvier et en septembre 2022.

Sur la période de 2014 à 2023, les recettes budgétaires enregistrent une tendance haussière avec une croissance annuelle moyenne de 8,6%. Les recouvrements des recettes budgétaires de 2017 à 2023 affichent également une tendance haussière avec un taux de croissance annuel moyen de 11,1%. La mobilisation des recettes budgétaires rapportées aux prévisions ressort à 102,4% en 2023. Sur la période 2014-2016, le taux de recouvrement annuel moyen s'est situé à 79,8% et celui de 2017-2023 est ressorti à 93,1%.

Évolution des recettes propres mobilisées par régie

En 2023, les recouvrements de la DGTCP se sont affichés à 268,00 milliards FCFA avec un taux de recouvrement de 95,1%. Comparé à 2022, ils ont enregistré une hausse de 11,7% en lien avec le bon niveau de recouvrement des dividendes (102,29 milliards FCFA en 2023 contre 72,27 milliards FCFA en 2022). Sur la période 2014-2023, les recouvrements sont en progression de 9,4% en moyenne par an.

S'agissant de la DGI, elle a recouvré en 2023, au profit du Budget de l'Etat, 1 262,39 milliards FCFA, soit un taux de 97,8%. Par rapport à 2022, les recouvrements sont en hausse de 47,27 milliards FCFA, soit une progression de 3,9%. Ce résultat s'explique essentiellement par la résilience des acteurs économiques en 2023, la digitalisation continue de l'administration fiscale, le suivi rapproché du portefeuille des contribuables, le recouvrement des Restes à recouvrer (RAR) cantonnés, le renforcement du contrôle fiscal et des procédures de recouvrement. Sur la période sous revue, elle a connu une progression continue de ses recouvrements, excepté 2015, avec une croissance annuelle moyenne de 10,3%.

Quant aux recouvrements DGD en 2023, ils se sont établis à 1 023,27 milliards FCFA correspondant à un taux de 102,3 %. Il en ressort une hausse de 8,3% par rapport à 2022. Cette performance s'explique par la hausse du volume global des importations et les actions fortes entreprises par la DGD, notamment l'informatisation de la gestion du laissez-passer pour les véhicules immatriculés à l'étranger, l'élargissement des codes de spécifications tarifaires dans SYDONIA et le suivi en permanence de l'évaluation des marchandises dans les offices et l'implémentation des modules de gestion des exonérations. De 2014 à 2023, les recouvrements de la DGD ont connu une croissance annuelle moyenne de 10,1%.

En 2023, sur les recettes propres mobilisées, la DGI a contribué à 49,4%, la DGD à 40,1% et la DGTCP à 10,5 %. Sur la période sous revue, les taux de réalisation des régies affichent des niveaux satisfaisants. En effet, le taux annuel moyen de mobilisation des recettes s'établit à 110,7% pour la DGTCP, 98,8% pour la DGI et 98,4% pour la DGD, soit un taux global annuel moyen de 99,8%.

Note méthodologique :

Taux de réalisation : Rapport des recouvrements sur les prévisions. Le taux annuel moyen est déterminé à partir de la moyenne arithmétique.

Taux de variation : Variation relative entre le recouvrement/prévisions de l'année (n) par rapport à l'année (n-1). Le taux moyen annuel est déterminé à partir de la moyenne géométrique calculée sur la base des valeurs de début et de fin.

Sources statistiques : Direction générale du Budget/Circuit informatisé de la dépense/SI-N@folo, Régies de recettes

⁸ L'analyse de la période sous revue est faite en deux temps : période budget objet (avant 2017) et celle du budget programme (à partir de 2017)

⁹ Le budget est présenté suivant la configuration « Budget programme » depuis l'année 2017 et les emprunts projets et programmes sont classés dans les opérations de trésorerie.

¹⁰ Il s'agit des recettes mobilisées par les régies au profit du Budget de l'Etat, augmentées des dons projets et programmes.

Tableau V.1 : Taux de réalisation des recettes budgétaires (%)

	2014	2015	2016
Recettes ordinaires	84,6	97,2	93,4
Recettes fiscales	82,1	96,7	92,3
Recettes non fiscales	112,5	101,1	102,2
Recettes en capital	43,5	116,2	49,5
Recettes extraordinaires	43,8	59,4	70,8
Dons	34,7	65,5	59,4
Emprunts	59,6	52,9	79,5
Recettes budgétaires	71,1	82,5	85,7

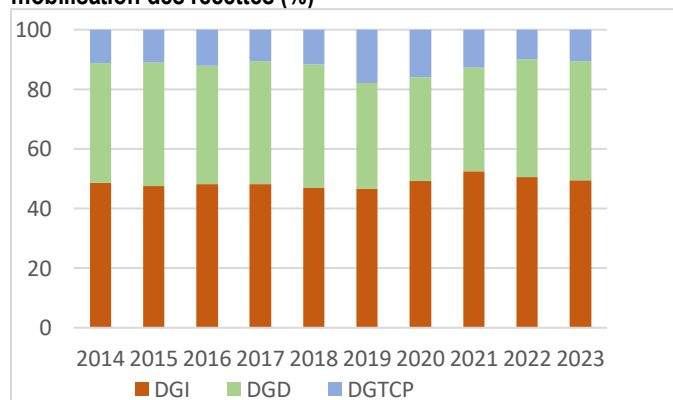
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances, lois de règlement.

Tableau V.2 : Taux de réalisation des recettes budgétaires/nouvelle configuration (%)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Recettes ordinaires	93,8	95,8	90,4	93,7	103,8	107,2	105,5
dont							
Recettes fiscales	90,6	95,3	88,8	89,5	99,6	107,0	106,2
Recettes non fiscales	114,9	91,3	94,2	114,1	111,5	92,9	95,5
Recettes extraordinaires	34,5	51,9	53,6	75,5	87,7	68,6	70,4
Dons programmes	65,8	45,1	103,3	89,4	129,0	51,3	-
Dons projets et legs	23,3	61,8	24,8	63,8	70,2	77,7	70,1
Recettes budgétaires	82,1	88,6	85,6	90,3	101,4	101,6	102,4

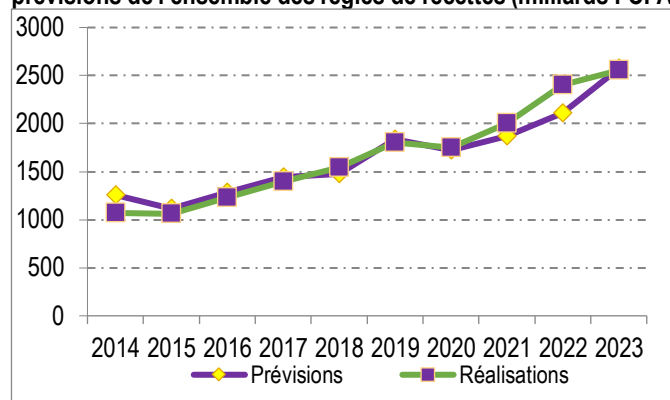
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances, lois de règlement.

Graphique V.1 : Évolution de la contribution des régies à la mobilisation des recettes (%)



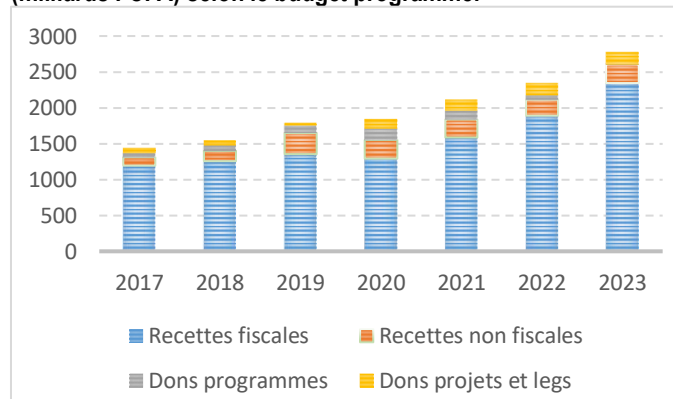
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances, régies de recettes

Graphique V.2 : Évolution comparée des réalisations et des prévisions de l'ensemble des régies de recettes (milliards FCFA)



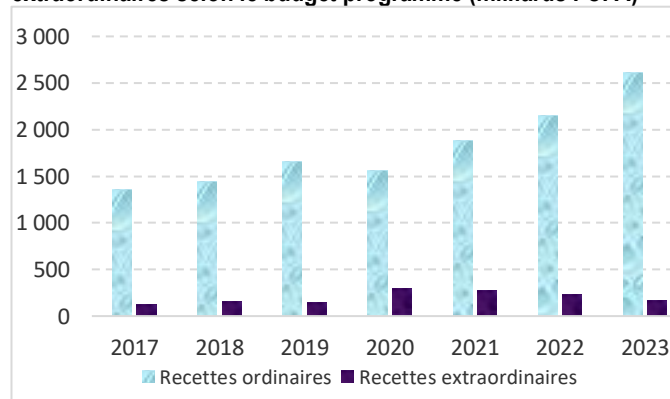
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances, régies de recettes

Graphique V.3 : Évolution de la structure par nature des recettes (milliards FCFA) selon le budget programme.



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances, lois de règlement

Graphique V.4 : Évolution des recettes ordinaires et extraordinaires selon le budget programme (milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances, lois de règlement

V.2 Situation des dotations et exécutions des dépenses budgétaires

Points saillants :

- prédominance des dépenses ordinaires sur les dépenses en capital en 2023 (61,0%) ;
- augmentation des prévisions de dépenses d'investissements exécutés par l'État par rapport à 2022 (+18,4%).

Commentaire

Évolution des dotations budgétaires

En 2023, les dotations globales se sont établies à 3 426,14 milliards FCFA, en progression de 12,3% (+374,13 milliards FCFA) par rapport à 2022. Cette hausse des dotations s'explique aussi bien par la progression des dépenses en capital (+18,5%) que celle des dépenses ordinaires (+8,6%).

S'agissant des dotations des dépenses en capital, leur hausse est portée par les prévisions des dépenses d'investissement exécutées par l'État.

Quant à la hausse des prévisions des dépenses ordinaires, elle est portée par les charges financières de la dette, les dépenses de personnels et les transferts courants.

Les prévisions de dépenses ordinaires sont prépondérantes sur celles en capital avec une part annuelle moyenne de 63,1% sur la période sous revue.

De 2014 à 2023, les dotations budgétaires ont connu une tendance haussière passant de 1 856,15 milliards FCFA à 3 426,14 milliards FCFA, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 7,0%. Bien que la tendance soit haussière sur la période sous revue, des baisses prononcées ont été enregistrées en 2015 (-114,52 milliards FCFA) et en 2018 (-105,85 milliards FCFA).

Sur la période sous revue, les prévisions de dépenses de personnel ont connu une progression continue avec une croissance annuelle moyenne de 10,8%. Cette progression s'explique essentiellement par l'incidence financière liée à l'accroissement des effectifs des agents publics, la mise en œuvre des protocoles d'accords entre le Gouvernement et les partenaires sociaux, l'application effective de la fonction publique hospitalière et les statuts autonomes. Depuis 2017, les dotations des charges financières de la dette ont connu une augmentation continue passant ainsi de 67,69 milliards FCFA à 234,16 milliards FCFA en 2023, soit une croissance annuelle moyenne de 23,0%.

Concernant les dotations des transferts en capital, elles ont connu un accroissement exceptionnel en 2020 par rapport à 2019, passant de 5,06 milliards FCFA à 65,00 milliards FCFA, en lien avec la restructuration des entreprises suite aux effets de la pandémie à Coronavirus. Elles ont connu une hausse de 1,93 milliard FCFA de 2022 à 2023 pour s'établir à 6,82 milliards FCFA. Sur la période 2014-2023, les dotations des transferts en capital ont évolué de façon erratique.

En 2023, les prévisions de dépenses d'investissements exécutés par l'État ont enregistré un accroissement de 206,79 milliards FCFA, soit un taux de 18,4% par rapport à 2022. Sur la période 2014-2023, elles ont observé des baisses considérables en 2014 liée au contexte socio-politique et en 2018 en raison principalement de la baisse de la contribution de la banque mondiale, consécutive à l'épuisement de l'enveloppe financière de la 18^{ème} allocation de l'Association internationale de développement (IDA 18)

Il ressort que des efforts engagés par le gouvernement pour la satisfaction des revendications sociales ainsi que la mise en place d'un dispositif d'accueil et de prise en charge des déplacés internes ont considérablement accru les dépenses à caractère social au détriment des investissements productifs. Par ailleurs, sur la même période, des pics ont été observés en 2017, en 2020, en 2022 et 2023. La hausse de 2017 est liée aux investissements programmés dans le PNDES tandis que celles de 2020, 2022 et 2023 sont attribuables à une augmentation des dépenses en équipements militaires et celles des infrastructures sociales (santé, éducations).

Évolution de l'exécution des dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires ont été exécutées à hauteur de 3 343,14 milliards FCFA en 2023, soit un taux d'exécution de 97,6%. Ce taux est en amélioration de 1,4 point de pourcentage par rapport à 2022.

Sur la période 2014-2023, les dépenses budgétaires sont passées de 1 557,89 milliards FCFA à 3 343,14 milliards FCFA, avec un taux d'exécution annuel moyen de 91,5%.

Le niveau global d'absorption des crédits budgétaires au cours de la période sous revue est tiré vers le bas par celui des dépenses en capital, en particulier celles financées par les subventions (54,7% en moyenne) et les prêts (62,0% en moyenne). Les taux d'exécution par grande catégorie des dépenses sont ressortis en moyenne à 99,8% pour les dépenses ordinaires et 77,7% pour les dépenses en capital.

Note méthodologique :

Taux d'exécution budgétaire : L'exécution budgétaire rapportée à la dotation budgétaire

Sources statistiques : Direction générale du Budget, Circuit informatisé de la dépense/SI-N@folo

NB : Voir le Glossaire pour les autres concepts.

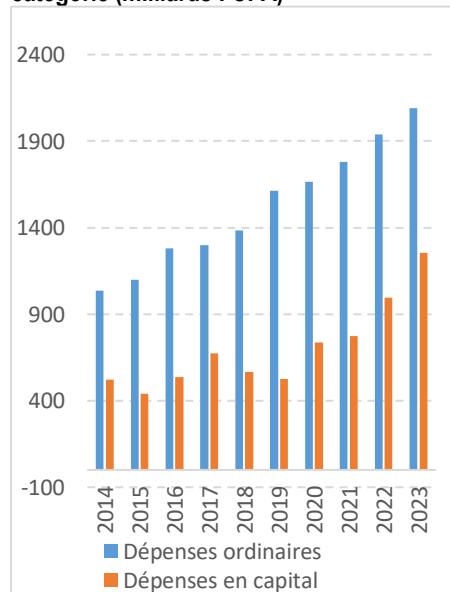
Tableau de bord statistique 2023 de l'économie et des finances

Tableau V.3 : Taux d'accroissement des dépenses exécutées (%)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses ordinaires	14,4	6,1	16,2	1,6	6,4	16,6	3,3	6,7	9,1	7,7
Amortissement, charges de la dette et dépenses en atténuation des recettes	51,8	21,7	18,0	na	na	na	na	na	na	na
Charges financières de la dette	na	na	na	na	37,6	21,9	19,8	37,1	19,7	6,9
Dépenses de personnel	23,3	7,2	19,1	11,2	12,3	21,4	6,3	5,8	6,3	8,7
Dépenses d'acquisitions de biens et services(dépenses de fonctionnement)	-13,9	15,8	8,0	36,7	10,7	4,5	-12,6	11,9	6,5	0,8
Dépenses de transferts courants	3,0	-5,7	14,0	19,3	-8,7	12,9	0,6	-2,9	11,8	8,7
Dépenses en atténuation des recettes	na	na	na	na	814,9	-15,7	27,7	79,8	-14,5	151,2
Dépenses en capital	-31,7	-15,1	21,3	25,7	-16,1	-7,0	40,3	4,8	28,7	26,1
Investissements exécutés par l'Etat	-29,2	-14,5	21,0	24,2	-17,4	-3,4	28,9	13,0	29,7	26,1
Part Etat	-38,9	-2,8	13,3	73,8	-22,1	-9,0	4,6	23,6	43,0	10,5
Subvention	-12,7	-35,0	-4,8	-39,3	-18,4	-11,7	221,4	9,6	10,9	3,4
Prêt	-3,4	-15,1	119,7	-62,8	48,9	43,5	41,2	-19,3	-9,8	197,7
Transferts en capital	-77,0	-48,7	49,4	136,4	34,6	-94,1	4619,5	-84,5	-49,4	41,4
Dépense globale	-6,7	-1,0	17,7	8,7	-1,3	9,8	12,4	6,1	15,1	13,9

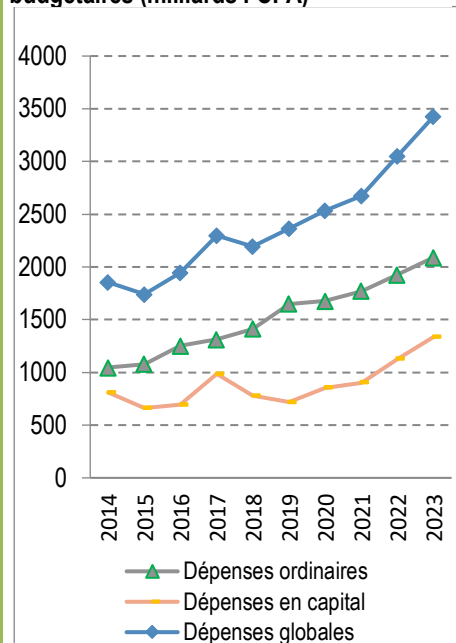
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique V.5 : Évolution de l'exécution des dépenses budgétaires par grande catégorie (milliards FCFA)



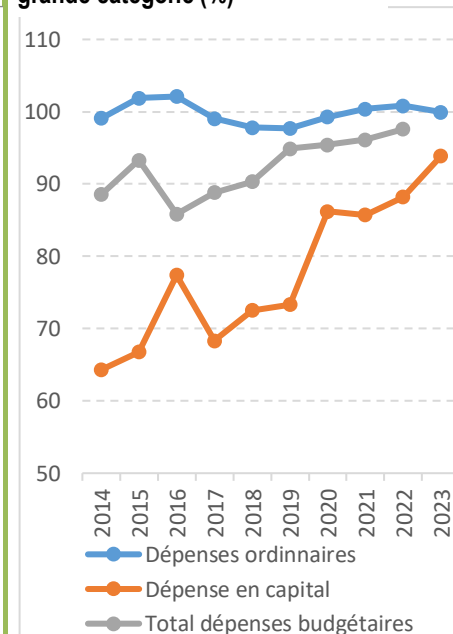
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique V.6 : Évolution des dotations des principales catégories de dépenses budgétaires (milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique V.7 : Évolution des taux d'exécution des dépenses par grande catégorie (%)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

V.3 Opérations Financières de l'Etat (recettes et dépenses)

Points saillants :

- hausse des recettes totales de 11,2% en 2023 ;
- baisse des dons de 22,8% en 2023 ;
- contraction des dépenses courantes de 6,2% en 2023.

Commentaire

Évolution des recettes totales et dons

En 2023, les recettes totales et dons se sont établis à 2 747,22 milliards FCFA en accroissement de 195,27 milliards FCFA par rapport à 2022. Cette situation est essentiellement imputable à la forte augmentation des recettes totales de 255,46 milliards FCFA (+11,2%), les dons ayant enregistré une baisse de 60,19 milliards FCFA (-22,8%). Sur la période 2014-2023, les recettes totales et dons ont connu une tendance haussière, avec une progression annuelle moyenne de 8,5%. Cependant, des baisses successives ont été enregistrées en 2014 (-8,4%) et en 2015 (-3,3%), dues notamment aux troubles socio-politiques que le pays a connus durant cette période.

Concernant les recettes fiscales, elles s'établissent à 2 246,19 milliards FCFA à fin 2023, en hausse de 193,75 milliards FCFA (+9,4%) par rapport à son niveau de 2022. Cette progression est due d'une part, à la résilience des acteurs économiques face à la crise sécuritaire et d'autre part, aux mesures entreprises par les régies en matière de renforcement de la lutte contre la fraude et la digitalisation continue de l'administration fiscale.

Sur la période sous revue, les recettes fiscales impriment une tendance haussière avec un taux d'accroissement annuel moyen de 10,2%. Rapportées aux recettes totales, elles ont représenté en moyenne 87,1% sur la période.

Quant aux recettes non fiscales, elles ont connu une hausse en 2023 après trois années consécutives de baisse. Elles sont passées de 235,81 milliards FCFA en 2022 à 297,52 milliards FCFA en 2023, soit une hausse de 61,72 milliards FCFA (+26,2%). Sur la période 2014-2023, les recettes non fiscales présentent une tendance erratique avec un pic en 2019 et une tendance baissière à partir de 2020 avant de remonter en 2023. Rapportées aux recettes totales, les recettes non fiscales représentent en moyenne annuelle 12,9% sur la période.

Pour ce qui est des dons, ils ont enregistré une baisse de 60,19 milliards (-22,8%) en 2023 par rapport à 2022 expliquée par la suspension des dons programmes venant des partenaires techniques et financiers en raison du contexte socio-politique.

Dépenses totales et prêts nets

Les dépenses totales et prêts nets ont enregistré une baisse de 39,22 milliards FCFA (-1,1%) pour s'afficher à 3 578,61 milliards FCFA en 2023, en lien principalement avec la baisse des dépenses totales (-37,26 milliards FCFA). La baisse des dépenses totales est imputable à celle des dépenses courantes (-142,02 milliards FCFA) contrebalancée par la hausse des dépenses en capital de 104,75 milliards FCFA.

S'agissant des dépenses courantes, leur baisse est liée à celle des transferts courants (-301,63 milliards FCFA).

La baisse des transferts courants s'explique par la réduction des subventions sur les hydrocarbures, accordées à la SONABEL et aux ménages de 405,00 milliards FCFA ainsi qu'à la non reconduction de la subvention aux cotonculteurs (72,82 milliards FCFA).

Quant aux dépenses en capital, elles ont augmenté de 8,2% en 2023, expliquée principalement par la hausse des investissements sur ressources extérieures (+25,4%) et les transferts en capital et restructuration (41,4%). En 2023, les prêts nets sont ressortis à -11,48 milliards FCFA contre -9,52 milliards FCFA en 2022.

Sur la période sous revue, les dépenses totales et prêts nets ont enregistré un taux de croissance annuel moyen de 10,7%, imprimé par les dépenses totales qui ont évolué dans les mêmes proportions. Ces évolutions sont portées par celles des dépenses courantes et des dépenses en capital qui évoluent en moyenne par an dans les mêmes proportions.

Les prêts nets, ont connu une variation erratique sur la période sous revue

Note méthodologique

Recettes totales et dons : Recettes courantes (*recettes fiscales, recettes non fiscales*) + Recettes en capital + Dons.

Dépenses totales et prêts nets : Dépenses courantes (*dépenses de personnel, dépenses de fonctionnement, intérêts dus et transferts courants*) + Dépenses en capital + prêts nets

Sources statistiques : Base de données du TOFE_2014-2023/DGTCP/DSOFE

Tableau de bord statistique 2023 de l'économie et des finances

Tableau V.4 : Evolution du taux de progression des recettes de l'État par nature (%)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Recettes courantes	-4,7	-1,6	17,4	12,9	10,2	14,2	-5,1	17,3	17,6	11,2
Recettes fiscales	-5,2	-1,2	15,7	15,1	9,4	5,2	-3,4	22,5	21,6	9,4
Recettes non fiscales	-0,5	-4,3	30,7	-2,6	16,9	82,9	-12,6	-8,1	-9,0	26,2
Recettes en capital	-89,6	-56,8	503,5	-100,0	-100,0	-	-	-100,0	-	-
Recettes totales	-4,7	-1,6	17,4	12,9	10,2	14,2	-5,1	17,3	17,6	11,2
Dons	-20,9	-10,3	-21,7	7,8	10,7	-37,6	135,3	-12,2	-4,9	-22,8
Recettes totales et dons	-8,4	-3,3	10,4	12,3	10,2	7,8	5,0	12,6	14,8	7,7

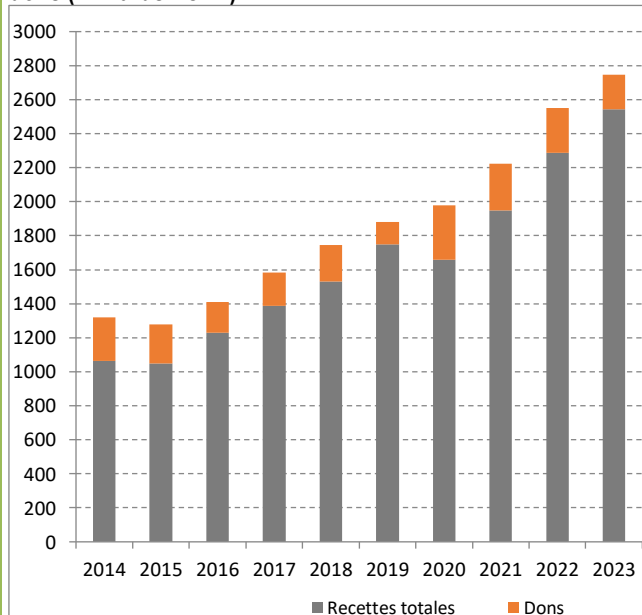
Source : DGESE, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Tableau V.5 : Evolution du taux de progression des dépenses de l'État par nature (%)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses Totales	-14,1	-1,2	15,5	30,7	-0,6	3,0	15,6	14,8	24,2	-1,0
Dépenses courantes	8,3	4,1	21,2	17,9	4,9	18,9	7,3	9,0	22,4	-6,0
Salaires	23,0	7,1	18,3	11,4	14,1	19,8	6,3	5,8	6,3	8,7
Dépenses de fonctionnement	-13,7	6,9	16,9	36,0	12,7	1,1	-11,2	12,1	6,5	5,2
Intérêts dus	26,6	-0,6	49,4	6,4	39,9	20,4	20,1	37,0	19,2	26,5
Transferts courants	-2,3	-0,5	23,0	23,2	-15,8	25,9	13,5	6,0	55,2	-33,3
Dépenses en capital	-35,4	-9,6	5,1	57,9	-9,3	-26,2	40,1	28,1	27,5	8,2
Investissements sur ressources propres	-33,7	-8,1	11,9	68,5	-21,6	-6,3	3,3	19,8	68,0	0,2
Investissements sur ressources extérieures	-18,8	-29,7	19,3	35,2	-7,9	-39,4	109,1	65,0	-15,6	25,4
Transferts en capital et restructurations	-90,5	414,3	-85,1	136,4	397,8	-98,4	4619,5	-84,5	-49,4	41,4
Prêts nets	-75,2	104,8	-31,0	-59,3	186,5	136,2	-81,8	-335,4	-192,9	20,6
Dépenses totales et prêts nets	-13,2	-1,6	15,9	31,2	-0,9	2,3	16,6	15,4	23,4	-1,1

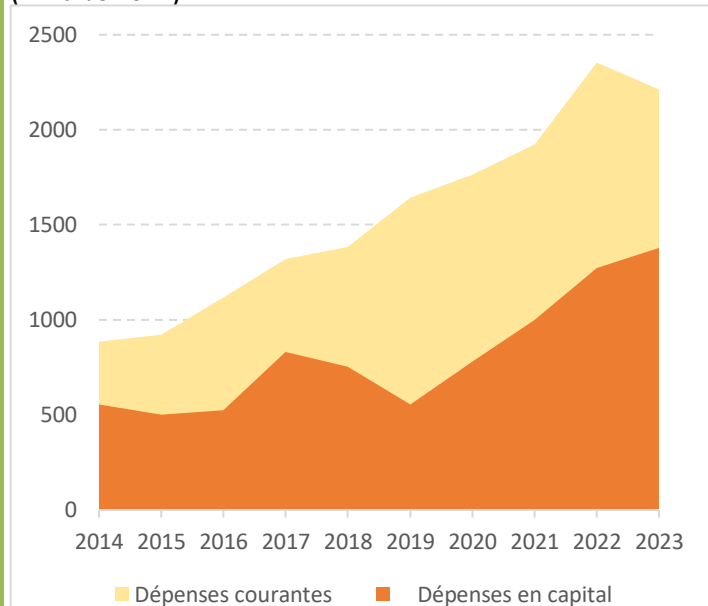
Source : DGESE, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique V.8 : Évolution de la structure des recettes totales et dons (milliards FCFA)



Source : DGESE, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique V.9 : Évolution des dépenses par composante (milliards FCFA)



Source : DGESE, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

V.4 Opérations Financières de l'État (soldes caractéristiques)

Points saillants

- amélioration du déficit global base engagement de 438,60 milliards FCFA en 2023 ;
- solde courant excédentaire de 332,18 milliards FCFA en 2023.

Commentaire

Évolution du solde global base engagement

Le solde global base engagement s'est établi à -831,39 milliards FCFA en 2023, en amélioration de 438,60 milliards FCFA par rapport à 2022. Ce solde a représenté -6,7% du PIB après -10,8% une année plutôt, soit une amélioration de 4,1 points de pourcentage. Cette amélioration liée à l'accroissement du solde courant se justifie par la baisse des transferts courants et l'augmentation des recettes totales.

Sur la période 2014-2023, ce solde affiche un déficit moyen de 520,29 milliards FCFA, traduisant ainsi la non-couverture des dépenses totales et prêts nets par les recettes totales et dons.

Évolution du solde courant

Le solde courant est ressorti à 332,18 milliards FCFA en 2023, en amélioration de 601,58 milliards FCFA par rapport à 2022 où il enregistrait un déficit. Cette amélioration est due à une baisse des dépenses courantes (-142,02 milliards FCFA) associée à une augmentation des recettes courantes (+255,46 milliards FCFA).

Sur la période 2014-2023, les déficits du solde courant ont seulement été enregistrés en 2020 et 2022.

Évolution du solde global base caisse

Le déficit global base caisse s'est amélioré de 555,44 milliards FCFA en 2023 pour s'établir à -515,37 milliards FCFA. Le solde global base caisse est déficitaire sur la période sous revue avec un déficit annuel moyen de 460,23 milliards FCFA. Sur la même période, le plus faible niveau de déficit a été enregistré en 2014 (-37,49 milliards FCFA) et le plus élevé s'est établi à 1 070,82 milliards FCFA en 2022.

Note méthodologique

Prêts nets : Différence entre les prêts effectués par l'État et les remboursements

Solde courant : Différence entre les recettes courantes et les dépenses courantes

Solde global base engagement : Somme des recettes totales y compris dons moins les dépenses totales et prêts nets

Solde global base caisse : Solde global base engagement plus ajustement caisse

Sources statistiques : Base de données du TOFE_2014-2023/DGTCP/DSOFE

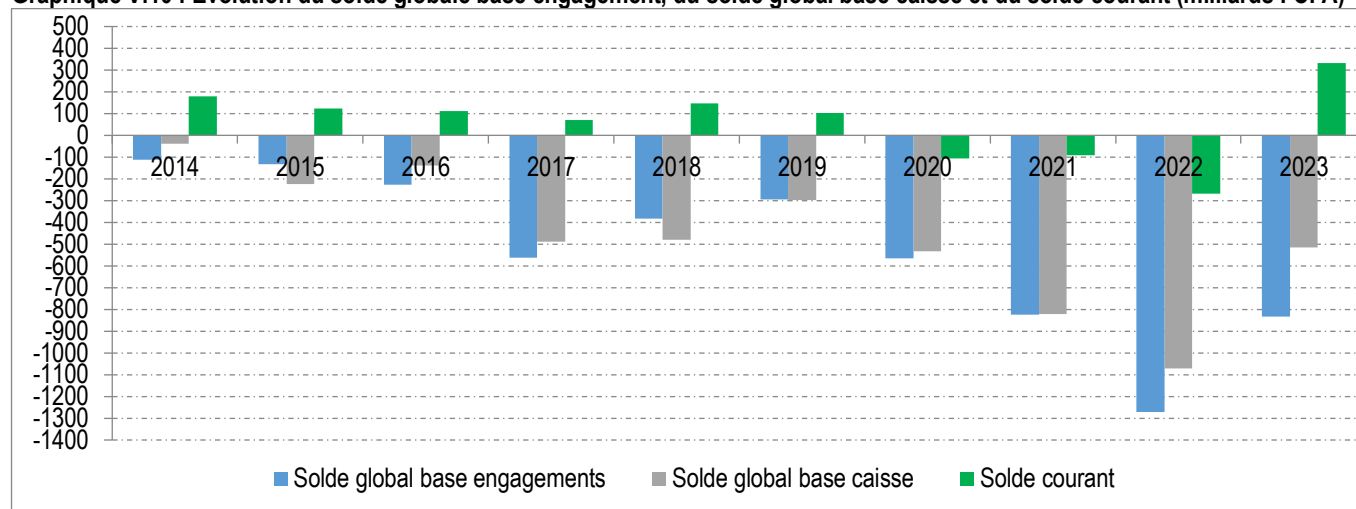
Tableau V.6 : Variation annuelle des soldes caractéristiques du TOFE (milliards FCFA)

	Montant en 2022	Montant en 2023	Variation en valeur			
			2020/2019	2021/2020	2022/2021	2023/2022
Solde courant	-269,40	332,18	-208,41	13,29	-177,49	601,58
Solde global base engagement	-1 269,99	-831,39	-269,14	-259,37	-446,03	438,60
Solde global hors dons (base engagement)	-1 533,68	-1 034,89	-450,82	-220,68	-432,45	498,79
Ajustement caisse	199,17	316,02	34,34	-27,52	194,93	116,85
Solde global base caisse	-1 070,82	-515,37	-234,79	-286,88	-251,10	555,44
Solde de base	-1 136,09	-536,31	-301,92	-35,20	-505,73	599,77
Solde primaire de base	-906,83	-245,90	-278,42	16,78	-469,03	660,93
Solde primaire courant	-40,14	622,59	-184,91	65,27	-140,78	662,73

Source : DGESE, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

- Variation négative = détérioration du solde
- Variation positive = amélioration du solde

Graphique V.10 : Évolution du solde globale base engagement, du solde global base caisse et du solde courant (milliards FCFA)



Source : DGESE, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

V.5 Situation de la dette publique (Encours de la dette et service de la dette)

Points saillants

- tendance haussière de l'encours de la dette publique de 15,6%, en moyenne annuelle de 2014 à 2023 ;
- encours de la dette intérieure représentant 58,2% de l'encours total de la dette en 2023 ;
- hausse du service de la dette intérieure de 1,7% en 2023.

Commentaire

Évolution de l'encours total de la dette

En 2023, l'encours de la dette publique a connu un accroissement de 178,92 milliards FCFA (+2,6%) pour s'établir à 7 131,00 milliards FCFA, tirée principalement par la hausse de la dette extérieure (+3,9 %).

Sur la période 2014-2023, il est passé de 1 935,95 milliards FCFA à 7 131,00 milliards FCFA, soit une progression annuelle moyenne de 15,6%, imprimée surtout par sa composante intérieure.

Évolution de l'encours de la dette extérieure

En 2023, l'encours de la dette extérieure s'est situé à 2 982,39 milliards FCFA contre 2 870,88 milliards FCFA en 2022, soit une progression de 3,9% tirée principalement par la dette multilatérale (+109,40 milliards FCFA). Il représente 41,8% de l'encours total de la dette en hausse de 0,5 point de pourcentage par rapport à 2022. La composante multilatérale représente 88,7% de l'encours de la dette extérieure et 37,1% de l'encours total.

Sur la période 2014-2023, l'encours de la dette extérieure s'est accru de 8,7% en moyenne annuelle. Toutefois, en 2017, il s'est contracté de 1,3%. L'encours de la dette extérieure représente 57,3% en moyenne par an de l'encours total de la dette.

Évolution de l'encours de la dette intérieure

En 2023, l'encours de la dette intérieure a connu une progression de 1,7% (+67,42 milliards FCFA) par rapport à celui de 2022 pour s'établir à 4 148,61 milliards FCFA. Cette hausse est essentiellement portée par les Bons et Obligations du Trésor (+397,13 milliards FCFA) et les dettes contractées auprès du FMI (+56,95 milliards FCFA). Cette évolution du stock de la dette intérieure est principalement expliquée par les émissions de titres publics sur le marché sous-régional.

De 2014 à 2023, l'encours de la dette intérieure a connu un accroissement annuel moyen de 25,9%, passant de 523,10 milliards FCFA à 4 148,61 milliards FCFA. Sa proportion dans l'encours total de la dette est de plus en plus importante sur la période, passant de 27,0% à 58,2% soit une moyenne annuelle de 42,7%. Cette situation s'explique entre autres par la facilité de mobilisation de cette composante de la dette.

Évolution du service de la dette

En 2023, le service de la dette s'est établi à 1 136,90 milliards FCFA contre 709,26 milliards FCFA en 2022, soit une hausse de 60,3%. Il est dominé par le service de la dette intérieure qui représente 84,7% de sa valeur.

Sur la période sous revue, le service de la dette est en constante progression avec un taux d'accroissement annuel moyen de 24,7%. Sa composante intérieure a représenté 76,9% sur la période. Cette tendance haussière du service de la dette intérieure est la résultante du recours de plus en plus accru au financement domestique à des taux d'intérêt relativement élevés (6,2% en moyenne par an) et de maturité courte (3,4 ans en moyenne) ; la dette extérieure ayant une maturité moyenne de 11,2 ans et un taux d'intérêt moyen de 1,3%.

Note méthodologique

Service de la dette : Principal remboursé ou à rembourser ainsi que les autres charges liées à l'emprunt (intérêts, commissions) payées ou à payer pendant une période donnée.

Encours de la dette : Montant à une date donnée des décaissements de dette non encore remboursés ou non encore annulés.

Sources statistiques : Base de données_SYGAD_2014-2023/DGTCP/DDP

Tableau de bord statistique 2023 de l'économie et des finances

Tableau V.7 : Évolution des taux d'accroissement de l'encours de la dette publique (%)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dette extérieure	9,0	14,3	9,4	-1,3	9,6	14,6	12,6	15,8	0,6	3,9
Dette multilatérale	10,2	15,3	10,6	-1,2	10,6	16,9	11,9	16,1	0,2	4,4
Dette bilatérale	2,9	8,8	1,9	-8,3	1,1	0,0	11,8	6,2	5,7	-3,1
Créditeurs privés	0,0	0,0	0,0	0,0	31,9	-12,6	93,3	61,9	-5,7	20,3
Dette intérieure	19,5	9,6	27,5	40,1	42,2	22,1	30,0	43,8	22,7	1,7
Bons du Trésor	0,0	15,1	87,7	21,7	3,3	-13,5	-1,0	47,3	-75,6	81,3
Obligations du Trésor	-2,8	14,5	22,3	63,9	42,2	29,8	28,4	42,0	17,6	12,1
Dettes titrisées	-5,9	-36,5	-82,4	-16,7	3 553,8	-7,2	-8,5	-69,4	618,1	-75,7
Banques commerciales	-8,9	11,9	-24,1	-22,1	-28,4	252,7	155,0	70,1	33,2	-22,4
Arriérés audités non titrisés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres dettes	0,0	0,0	0,0	-33,8	-50,9	-85,1	-80,4	45 720,0	201,5	20,6
Dette publique Totale	11,7	13,0	14,1	10,8	21,6	17,9	20,4	29,3	12,5	2,6

Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Tableau V.8 : Évolution des taux d'accroissement du service de la dette publique (%)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dette extérieure	17,1	7,1	15,5	24,9	11,0	3,0	5,5	19,1	44,2	19,2
Principal	18,4	6,7	19,8	27,5	9,7	8,2	3,0	18,2	54,0	17,0
Charges	14,7	8,0	6,7	19,0	14,3	-9,5	12,8	21,6	19,5	26,5
Dette intérieure	66,5	7,8	43,9	-7,6	11,9	48,7	79,0	49,0	-20,2	70,9
Principal	67,8	12,6	33,1	-10,3	-5,3	125,7	49,9	54,7	-32,1	94,2
Charges	62,9	-5,3	79,4	-1,1	50,1	-58,6	300,3	32,8	19,5	26,9
Total service de la dette publique	48,3	7,6	35,7	0,4	11,7	34,8	61,9	44,5	-12,1	60,3

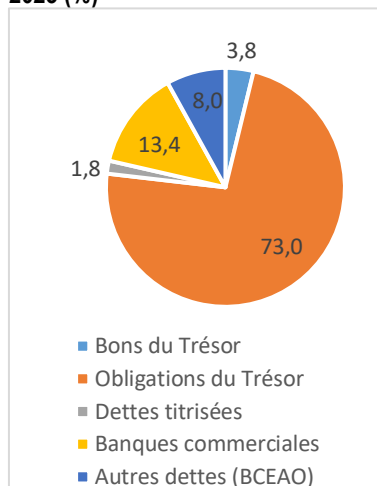
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Tableau V.9 : Évolution de la structure de l'encours et du service de la dette publique (%)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Encours de la dette	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Extérieure	72,98	73,80	70,73	62,99	56,73	55,16	51,58	46,17	41,30	41,82
Intérieure	27,02	26,20	29,27	37,01	43,27	44,84	48,42	53,83	58,70	58,18
Service de la dette	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Extérieure	29,1	29,0	24,7	30,7	30,5	23,3	15,2	12,5	20,6	15,3
Intérieure	70,9	71,0	75,3	69,3	69,5	76,7	84,8	87,5	79,4	84,7

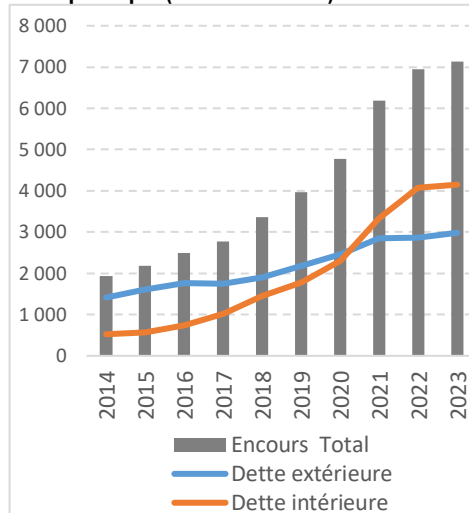
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique V.11 : Structure de la dette intérieure par institution en 2023 (%)



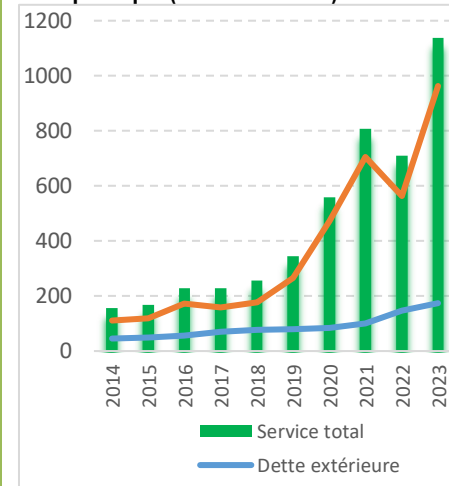
Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique V.12 : Évolution de l'encours de la dette publique (milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique V.13 : Évolution du service de la dette publique (milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

V.6 Situation de la dette publique (ratios d'endettement)

Point saillant

- respect de l'ensemble des normes (service de la dette extérieure/ exportations, service de la dette extérieure/recettes budgétaires hors dons et encours de la dette/PIB) sur la période 2014-2023.

Commentaire

Évolution de quelques ratios de la dette

Les principaux ratios d'endettement calculés sont : « Service de la dette extérieure/exportations (SD/XBS) », « Service de la dette extérieure/recettes budgétaires hors dons (SD/Rev) » et « Encours de la dette publique/PIB ».

Le ratio SD/XBS est passé de 3,3% à 5,4% sur la période sous revue pour une norme de 15% au maximum.

Le ratio SD/Rev a oscillé entre 4,3% et 6,9 % sur la même période pour une norme de 18% au maximum.

Quant au ratio encours/PIB¹¹, il est en progression entre 2014 et 2023, passant de 28,1% à 57,8% pour une norme de 70% au maximum.

Sur la période 2014-2023, toutes les normes ont été respectées.

Note méthodologique

Ratio d'endettement : Ce ratio compare les dettes du Burkina Faso à ses richesses et ses ressources budgétaires en vue d'évaluer sa capacité de remboursement.

NB : Le calcul du ratio Encours/PIB prend en compte l'encours de la dette des sociétés d'Etat.

Sources statistiques : Base de données_SYGAD_2014-2023/DGTCP/DDP

¹¹ Comptes nationaux selon la nouvelle base de 2015

Tableau V.10 : Évolution de quelques ratios d'endettement

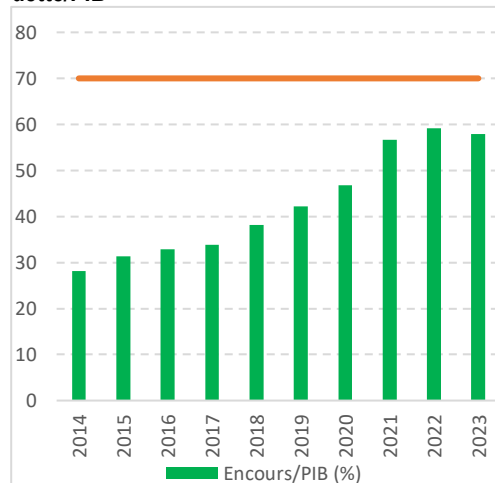
	Norme	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Ratio de soutenabilité											
SD/XBS	<=15	3,34	3,49	3,36	3,73	3,55	3,91	2,90	3,10	4,40	5,40
SD/Rev	<=18	4,27	4,65	4,58	5,07	5,10	4,60	3,80	6,20	6,50	6,90
Critère de convergence*											
Encours/PIB	<=70	28,12	31,29	32,83	33,78	38,14	42,24	46,83	56,72	59,22	57,84

Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

NB : **PIB** : Produit intérieur brut, **XBS** : Exportation des biens et services, **Rev** : Revenu (recettes budgétaires hors dons), **SD** : Service de la dette extérieure

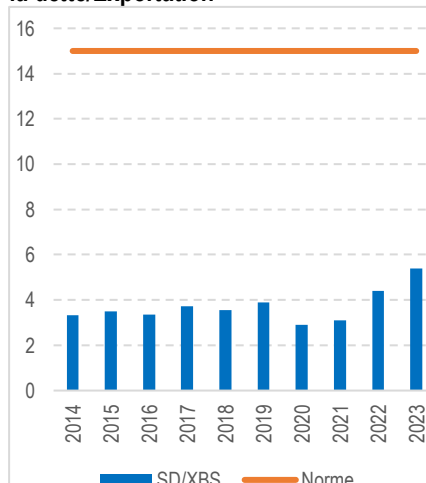
(*) : l'encours de la dette ici prend en compte la dette rétrocédée

Graphique V.14 : Évolution de l'encours de la dette/PIB



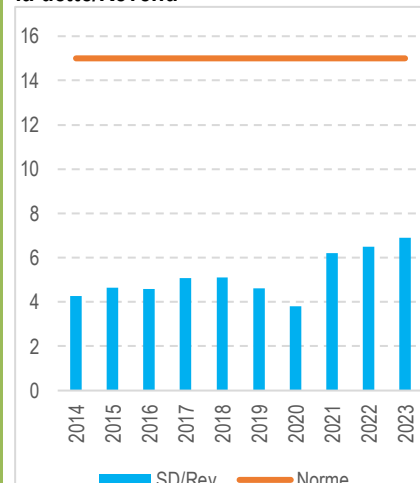
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique V.15 : Évolution du service de la dette/Exportation



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique V.16 : Évolution du service de la dette/Revenu



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

V.7 Situation globale de l'Aide Publique au Développement

Points saillants

- hausse de l'APD de 256,33 millions \$US en 2023
- augmentation de l'assistance et secours d'urgence dans l'APD de 13,3 points de pourcentage en 2023 ;
- baisse continue des appuis budgétaires sur la période 2020-2023.

Commentaire

Évolution de l'APD

Le montant de l'APD s'est établi à 2 079,87 millions \$US en 2023 contre 1 823,54 millions \$US en 2022, augmentant ainsi de 14,1%. Sur la période 2014-2023, l'APD a connu une baisse continue entre 2014 et 2016 suivie d'une croissance continue avec une hausse exceptionnelle en 2020. Le pic de 2020 est lié principalement à la mobilisation des Partenaires techniques et financiers pour accompagner le pays dans ses efforts pour juguler les effets socio-économiques de la pandémie COVID-19. Sur la même période, l'APD a connu un accroissement annuel moyen de 7,3%.

Évolution de l'APD par nature de financement

Selon la nature de financement (don ou prêt), les dons ont représenté 72,7% du volume de l'APD en 2023. L'APD reste composée en majorité de dons (70,3%) sur la période. Les dons ont connu une hausse de 272,57 millions \$US entre 2022 et 2023 passant de 1 238,74 à 1 511,31 millions \$US. Concernant les prêts, il est observé une baisse de 16,24 millions \$US entre 2022 et 2023 correspondant à un repli de 2,8%. Cette baisse s'explique principalement par la baisse de la contribution de la banque mondiale consécutive à l'épuisement de l'enveloppe financière de la 18ième allocation de l'Association internationale de développement (IDA 18)

Évolution de l'APD selon les instruments de financement¹²

En 2023, l'aide projet s'est établie à 1558,82 millions \$US (+65,16 millions \$US par rapport à 2022), représentant 74,9% du volume global de l'APD. Les appuis budgétaires et l'aide alimentaire se sont situés respectivement à 109,87 millions \$US (-77,71 millions \$US) et 116,62 millions \$US (-9,64 millions \$US). La baisse des appuis budgétaires est essentiellement due à la réticence de certains partenaires suite aux changements institutionnels intervenus en 2022. S'agissant de la baisse de l'aide alimentaire, elle s'explique par la réorientation des ressources de certains partenaires vers d'autres instruments de financement comme l'Assistance et secours d'urgence. Cette dernière a connu une hausse de 278,52 millions \$US pour s'établir à 294,56 millions \$US en 2023.

Sur la période 2014-2023, l'aide projet est restée l'instrument de financement qui a le plus contribué à la formation de l'APD avec une proportion moyenne de 74,5%. Concernant les appuis budgétaires, ils ont représenté en moyenne 19,3% de l'APD sur la période avec un pic en 2020 du fait des efforts des PTF pour appuyer le Gouvernement dans la lutte contre la pandémie à COVID-19. Quant à « l'aide alimentaire » et à « l'assistance et secours d'urgence », ils ont représenté en moyenne respectivement 3,4% et 2,9%.

Évolution de la structure de l'APD selon le groupe de donateur

En 2023, la structure de l'APD est composée de l'aide multilatérale (70,9%), de l'aide bilatérale (25,1%) et de la contribution des ONG internationales (4,0%). Sur la période 2014-2023, l'aide multilatérale est restée prédominante avec une proportion moyenne de 62,4% suivie de l'aide bilatérale (33,4%).

Évolution des principaux ratios de l'Aide Publique au Développement

Le ratio « APD/PIB nominal » est ressorti à 10,2% en 2023. Sur la période sous revue, ce ratio a connu une évolution discontinue et s'affiche en moyenne à 9,5% par an. Quant au ratio « APD/habitant », en 2023, il est ressorti à 54 285 FCFA par habitant. De 2014 à 2023, il s'est situé à 43 201 FCFA par habitant en moyenne annuelle.

Evolution de l'Aide Publique au Développement¹⁷ par secteur de planification

En 2023, les secteurs de planification qui ont le plus contribué à l'APD sont principalement le secteur « Travail, emploi et protection sociale » (23,3%), le secteur « Production agro-sylvo-pastorale » (14,6%), le secteur « Gouvernance administrative et locale » (12,2%). Par ailleurs, l'« Appui budgétaire » a contribué à hauteur de 5,3% à l'APD. Ces trois

¹² Les instruments de financement comprennent l'aide projet, l'appui budgétaire, l'aide alimentaire et l'assistance et secours d'urgence

secteurs ont respectivement progressé de 63,9%, de 27,9% et de 16,9% entre 2022 et 2023. Quant à l'appui budgétaire, il s'est contracté de 41,4%.

Sur la période 2016-2023, les secteurs qui ont le plus bénéficié de l'APD sont les secteurs « Production agro-sylvo-pastorale » (13,6%), « Travail, emploi et protection sociale » (13,2%) et « Santé » (11,9%).

Note méthodologique :

APD/habitant : Rapport de l'APD totale en \$US sur la population totale de l'année.

APD/PIB : Rapport de l'APD totale sur le PIB nominal.

Sources statistiques : Rapport sur la coopération pour le développement/Direction générale de la coopération

Tableau V.11 : Évolution de la structure de l'Aide extérieure par nature de financement (%)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Prêts	23,2	25,3	28,7	24,8	28,9	34,4	34,8	31,0	32,1	27,3
Dons	76,8	74,7	71,3	75,2	71,1	65,6	65,2	69,0	67,9	72,7
Total APD	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : DGEES, à partir de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Tableau V.12 : Évolution de la structure de l'Aide publique au développement selon les instruments de financements (%)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Aide projet	72,7	58,8	70,7	83,6	78,8	72,2	67,8	83,1	81,9	74,9
Appui budgétaire	24,4	38,2	25,8	11,7	16,8	21,2	26,9	11,9	10,3	5,3
Aide alimentaire	2,0	2,3	2,9	4,6	3,5	2,6	0,3	3,0	6,9	5,6
Assistance et secours d'urgence	0,9	0,7	0,6	0,1	0,8	4,0	5,0	2,0	0,9	14,2
Total APD	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : DGEES, à partir de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Tableau V.13 : Évolution du taux d'accroissement de l'APD selon les principaux instruments de financements (%)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Aide projet (en millions \$US)	1,3	-19,3	19,5	23,1	19,0	-1,4	29,9	24,1	-17,2	4,4
Appui budgétaire (en millions \$US)	5,3	55,7	-32,7	-52,8	81,8	35,5	74,9	-55,1	-27,3	-41,4
Total APD (en millions \$US)	-3,8	-0,4	-0,5	4,1	26,4	7,5	38,3	1,3	-16,0	14,1
Total APD (en milliards FCFA)	-3,8	-0,4	17,1	2,2	20,8	13,3	35,9	-2,4	-5,5	10,9

Source : DGEES, à partir de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Tableau V.14 : Évolution de la part contributive de l'Aide Publique au Développement par groupe donateur

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Bilatéral	36,8	37,2	36,2	37,3	29,2	30,5	36,6	32,2	32,7	25,1
Multilatéral	59,4	57,8	60,3	56,9	66,6	64,5	59,6	63,8	64,5	70,9
ONG Internationales	3,8	5,0	3,4	5,8	4,3	4,9	3,9	4,0	2,8	4,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

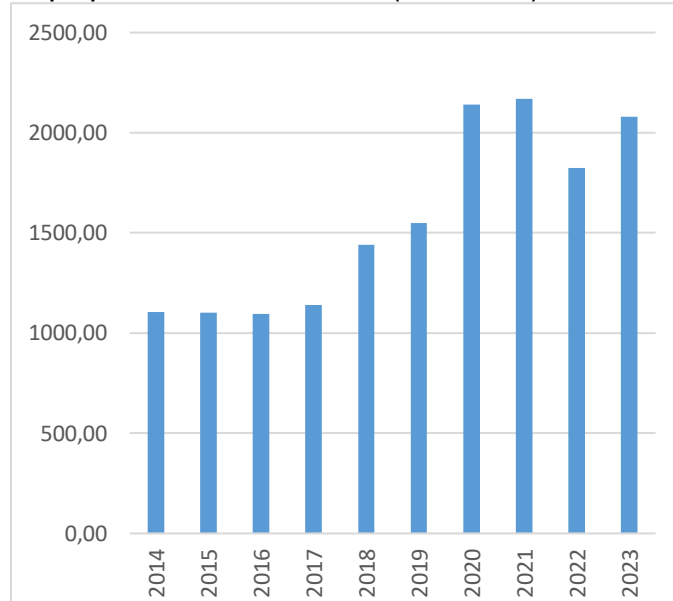
Source : DGEES, à partir de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Tableau V.15 : Évolution des principaux ratios de l'Aide Publique au Développement

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
APD/PIB (en %)	8,1	7,9	8,5	8,1	9,1	9,6	11,9	11,0	11,0	10,2
APD/tête (en \$US)	61,8	59,7	57,5	58,0	71,1	74,2	99,6	97,9	97,9	97,9
APD/tête en milliers FCFA	31,1	30,0	34,1	33,6	39,6	43,5	57,3	54,3	54,3	54,3

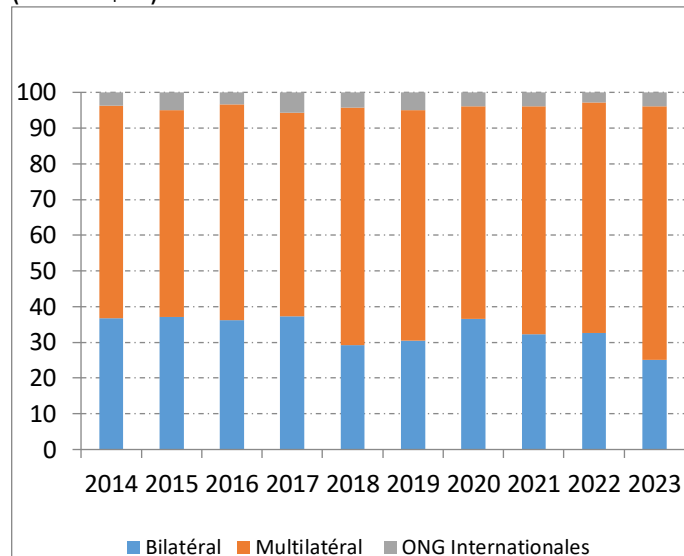
Source : DGEES, à partir de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique V.18 : Évolution de l'APD (millions \$US)



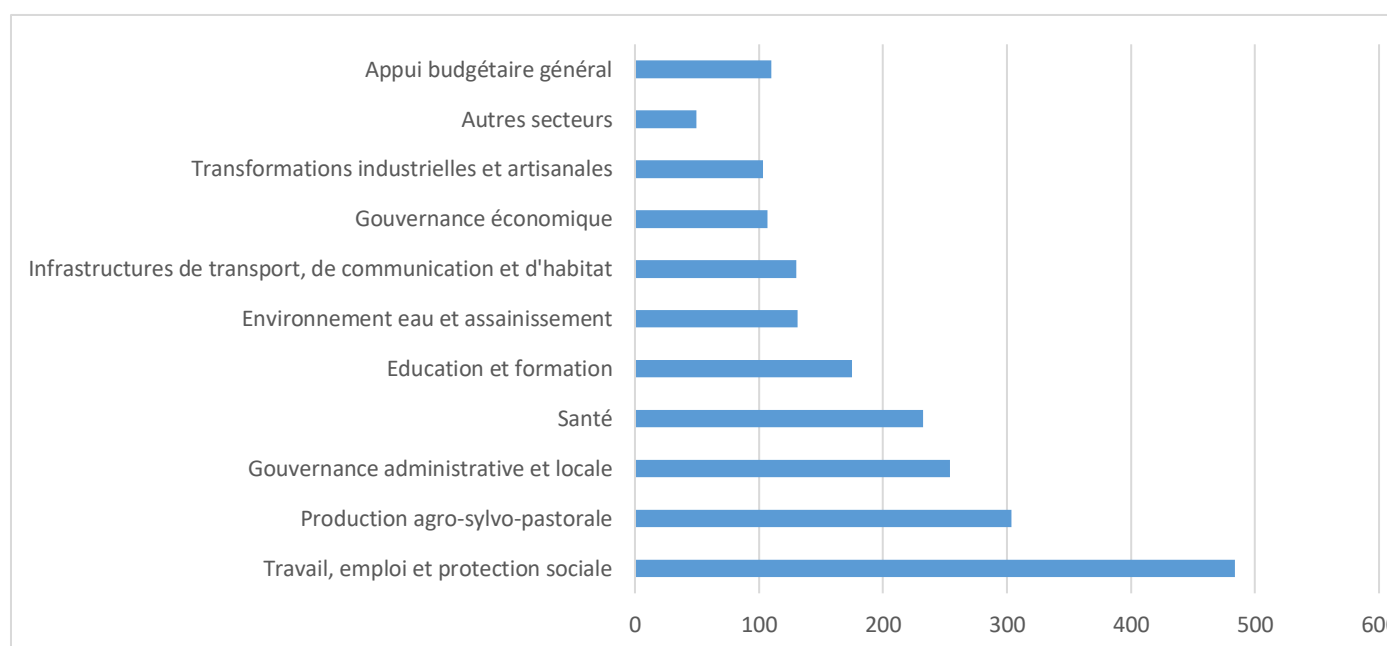
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique V.19 : Structure de l'APD selon le groupe de donateur (millions \$US)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique V.19 : Répartition de l'APD 20 par secteur de planification en 2023 (millions de dollars US)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

V.8 Évolution des recettes et dépenses des collectivités territoriales¹³

Points saillants :

- baisse des recettes totales de 11,4% en 2022 ;
- baisse du « soutien équipement/Etat » de 48,14 milliards FCFA en 2022 ;
- baisse du taux d'absorption de 5,9 points de pourcentage en 2022.

Commentaire

Évolution des principales composantes des recettes

En 2022, les recettes totales des collectivités territoriales (CT) ont connu une baisse de 31,72 milliards FCFA (-11,4%) passant de 279,06 milliards FCFA en 2021 à 247,34 milliards FCFA. Cette situation est imputable à la contraction des recettes d'investissement (-22,1%).

S'agissant des recettes de fonctionnement, elles sont passées de 132,75 milliards FCFA en 2021 à 137,09 milliards FCFA en 2022, soit un taux de croissance de 3,3%. Cette progression est expliquée principalement par l'augmentation des reports des résultats de fonctionnement de 24,5% qui montre les efforts consentis par les collectivités territoriales pour leur autonomie financière d'une part et l'existence de difficultés qui entravent l'absorption des crédits d'autre part. Les recettes non fiscales et les autres subventions ont enregistré des baisses respectives de 5,79 milliards FCFA et 0,81 milliard FCFA dues au ralentissement de l'activité économique et des difficultés de recouvrement du fait de la crise sécuritaire.

Les recettes d'investissement ont connu une baisse de 37,37 milliards FCFA, pour s'établir à 131,40 milliards FCFA en 2022, soit une baisse de 22,1%. Cette baisse est imputable principalement aux « soutien équipement /Etat » (-48,14 milliards FCFA) et « autres recettes d'investissement » (-15,88 milliards FCFA). Cet état de fait s'explique par la réduction des appuis financiers de l'Etat et la clôture de certains projets de développement financés par les partenaires techniques et financiers.

Sur la période 2014-2022, l'analyse des recettes des CT indique une tendance haussière avec une croissance annuelle moyenne de 12,8%, soient 14,1% et 11,5% respectivement pour les recettes de fonctionnement et d'investissement. Toutefois, une baisse a été constatée en 2018 (-8,1%) et en 2022 (-22,1%) pour les recettes d'investissement.

Évolution des principales composantes des dépenses

En 2022, le montant total des dépenses des CT s'est chiffré à 117,85 milliards FCFA, en baisse de 31,70 milliards FCFA (-21,2%) par rapport à 2021. Cette baisse est principalement imputable aux dépenses d'investissement (-29,33 milliards FCFA). En effet, l'analyse de la structure des dépenses d'investissement indique qu'elles sont passées de 80,84 milliards FCFA en 2021 à 51,51 milliards FCFA en 2022, soit une baisse de 36,3% car plusieurs collectivités ont éprouvé des difficultés ou n'ont presque pas investi à cause de la situation sécuritaire. Les dépenses de fonctionnement, quant à elles, ont connu une baisse de 3,69 milliards FCFA (-4,0%) pour s'établir à 87,48 milliards FCFA en 2022 dues aux restrictions budgétaires.

Sur la période 2014-2022, les dépenses des collectivités ont connu une croissance annuelle moyenne de 9,5%. Toutefois, des baisses ont été enregistrées en 2016 (-0,6%), en 2019 (-9,3%) et en 2022(-21,2%) dues aux difficultés d'absorption des crédits, le transfert tardif de certaines ressources financières et aux crises socio-politiques et sécuritaires.

Évolution du taux d'absorption

Le taux d'absorption global est passé de 53,6% en 2021 à 47,6% en 2022, soit une régression de 5,9 points de pourcentage. Cette baisse du taux d'absorption des ressources est en lien avec la détérioration de la situation sécuritaire dans certaines CT. Le taux d'absorption s'est établi à 63,8% en fonctionnement et à 39,2% en investissement.

Sur la période 2014-2022, il est de 59,9% en moyenne annuelle.

Note méthodologique :

Taux d'absorption : Rapport entre les dépenses exécutées et les recettes mobilisées par les collectivités territoriales

Taux de couverture : Rapport entre les recettes mobilisées et les dépenses exécutées par les collectivités territoriales

Sources statistiques : base de données financières des CT, DGB/ DTFCT.

¹³ Les données de 2023 n'étant pas disponibles, l'analyse s'est focalisée sur la situation de 2022

Tableau de bord statistique 2023 de l'économie et des finances

Tableau V.15 : Variation des recettes des collectivités territoriales par nature (milliards FCFA)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
RECETTES DE FONCTIONNEMENT(A)	-2,29	12,04	2,60	27,48	21,82	6,44	9,28	5,40	4,34	nd
Recettes fiscales	0,76	-1,16	3,66	-0,44	5,38	2,45	1,83	3,80	0,56	
Recettes non fiscales (hors autres subventions)	1,05	-0,30	1,89	2,53	2,45	0,77	-0,24	4,40	-5,79	nd
Dotations liées aux compétences transférées	-6,45	9,87	-5,94	21,95	0,46	-0,77	0,12	1,12	0,10	nd
Appuis financiers de l'État (DGF, TPP, participation de l'état)	2,40	1,53	-0,41	-1,08	3,18	3,98	-2,09	0,79	1,89	nd
Autres subventions	0,72	-0,48	-0,74	-0,62	0,81	0,95	2,04	-3,10	-0,81	nd
Report de fonctionnement	-0,77	2,58	4,14	5,14	9,54	-0,94	7,62	-1,61	8,38	nd
RECETTES D'INVESTISSEMENT(B)	-1,94	7,23	9,06	23,60	-7,73	5,29	43,13	33,08	-37,37	nd
Épargne sur fonctionnement	0,31	0,40	0,65	2,17	3,94	3,92	2,84	0,24	-1,32	nd
Soutien équipement /État	-0,35	-4,13	8,08	-4,12	-3,98	14,52	20,04	18,92	-48,14	nd
Dotations liées aux compétences transférées	-8,25	4,25	-2,36	19,67	-15,74	-1,85	-0,41	2,67	-1,82	nd
Autres recettes d'investissement	0,00	4,74	5,53	0,21	-1,25	-2,74	8,94	-5,08	-15,88	nd
Report investissement	6,35	1,97	-2,84	5,67	9,30	-8,56	11,72	16,33	29,78	nd
TOTAL RECETTES (A+B-Épargne)	-4,54	18,87	11,01	48,91	10,15	7,81	49,57	38,24	-31,72	nd

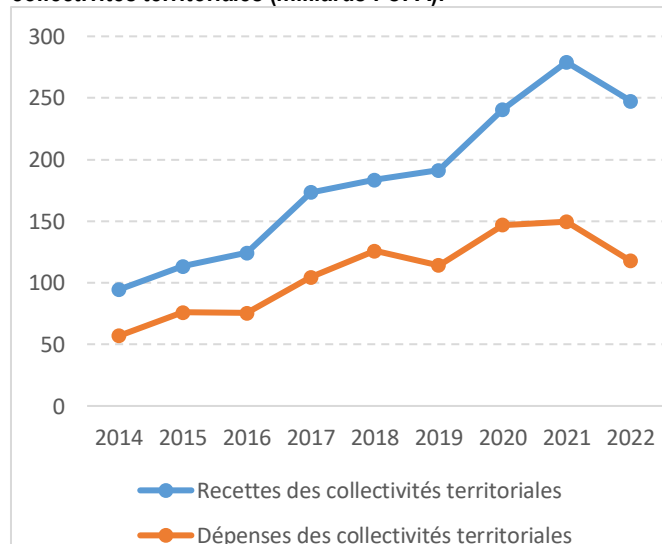
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Tableau V.16 : Variation des dépenses des collectivités territoriales par nature (milliards FCFA)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses de fonctionnement	-4,55	8,03	-2,95	17,64	23,18	-0,71	9,93	-1,76	-3,69	nd
Dépenses d'investissement	-3,81	11,41	3,14	13,51	2,13	-7,05	25,66	4,59	-29,33	nd
TOTAL DES DEPENSES	-8,67	19,04	-0,47	28,98	21,38	-11,68	32,75	2,59	-31,70	nd

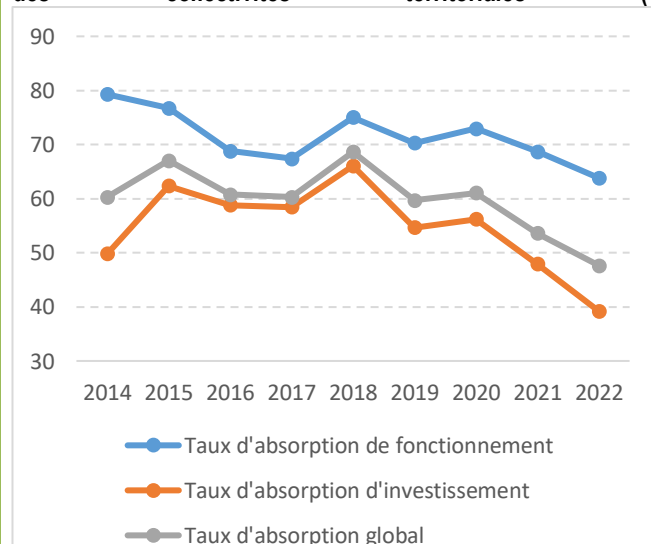
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique V.21 : Évolution des recettes et des dépenses des collectivités territoriales (milliards FCFA).



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique V.22 : Évolution des taux d'absorption des recettes des collectivités territoriales (%).



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

V.9 Évolution des recettes et des dépenses des régions collectivités territoriales¹⁴

Points saillants :

- augmentation des recettes totales des régions collectivités territoriales en 2023 (+31,7%);
- hausse des dépenses du budget des régions collectivités territoriales en 2023 (+16,4%);
- faible taux d'absorption des ressources par les régions collectivités territoriales en 2023 (34,6%).

Commentaire

Évolution des recouvrements des recettes des régions collectivités territoriales¹⁵

Les recettes totales des régions CT se sont établies à 26 918,06 millions FCFA en 2023 contre un niveau de 20 438,26 millions FCFA une année plus tôt, soit une hausse de 31,7%.

Cette hausse est imputable principalement aux produits fiscaux, aux dotations-subventions-dons et legs en capital. Des hausses ont été enregistrées au niveau de l'ensemble des régions CT allant de 163,17 millions FCFA (Centre-Ouest) à 820,91 millions FCFA (Hauts-Bassins).

L'évolution de ces recettes totales régions CT est restée quasiment régulière sur la période 2014-2023, avec une croissance annuelle moyenne de 13,3%. Cependant, les recettes totales ont baissé entre 2021 et 2022 de 19,5%.

Évolution de l'exécution des dépenses totales du budget des régions collectivités territoriales

En 2023, les dépenses totales effectuées par les régions collectivités territoriales ont augmenté de 16,4% (+1 313,81 millions FCFA) pour s'établir à 9 322,01 millions FCFA. Cette hausse est imprimée essentiellement par l'excédent d'investissement reporté, les immobilisations en cours, les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles des régions collectivités territoriales de l'Est (+1221,31 millions FCFA), du Sud-Ouest (+213,85 millions FCFA), du Centre-Est (+151,63 millions FCFA), des Cascades (+123,04 millions FCFA), des Hauts-Bassins (+110,04 millions FCFA), du Centre-Sud (+90,11 millions FCFA), du Plateau-Central (+89,72 millions FCFA) et Centre-Ouest (10,66 millions FCFA). Les autres régions CT ont enregistré des baisses de leurs dépenses totales allant de 12,65 millions FCFA (Centre-Nord) à 436,81 millions FCFA (Sahel).

Les dépenses totales des régions collectivités territoriales ont connu une tendance haussière de 2014 à 2023 avec une croissance annuelle moyenne de 8,4%.

Évolution des taux d'absorption des ressources des régions collectivités territoriales.

En 2023, le taux d'absorption des ressources des régions collectivités territoriales s'est situé à 34,6%. Ce taux est en baisse de 4,6 points de pourcentage par rapport à 2022. L'absorption des ressources reste assez faible dans la majorité des régions collectivités territoriales en 2023 excepté les régions du Centre-Ouest et de l'Est où on enregistre des taux d'absorption respectifs de 63,7% et 77,5%. Le faible taux d'absorption global est lié à la faible appropriation des procédures de la commande publique, l'insuffisance de ressources humaines qualifiées pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux, la mise à disposition tardive des ressources financières et la situation sécuritaire délétère dans certaines régions.

Sur la période 2014-2023, le taux d'absorption global des régions CT se situe à 48,5% en moyenne par an.

Note méthodologique :

Région collectivité territoriale : Subdivision du territoire dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle est une entité d'organisation et de coordination de développement administrée par un président de conseil régional.

Sources statistiques : Base de données LORAF/ DGCT/ MATM.

NB: Voir glossaire pour les autres concepts

¹⁴ Les données de 2022 n'étant pas disponibles, l'analyse s'est focalisée sur la situation de 2021.

¹⁵ Le terme « Conseil régional » était utilisé abusivement dans les éditions antérieures pour désigner la région en tant que collectivité territoriale.

Tableau de bord statistique 2023 de l'économie et des finances

Tableau V.17 : Évolution du taux de variation des recettes par région collectivité territoriale (%)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Boucle du Mouhoun	20,7	-25,4	49,5	30,5	40,4	-2,4	58,5	106,8	-13,3	29,8
Cascades	-7,6	10,5	-17,1	34,5	50,9	37,1	35,0	53,3	-8,9	25,5
Centre	9,7	-1,7	-16,6	18,3	-6,1	-12,1	-6,0	34,1	-4,2	23,0
Centre-Est	5,4	95,9	-32,0	-0,2	-49,6	177,2	-16,5	38,0	24,3	33,0
Centre-Nord	18,9	13,0	22,9	-60,5	211,3	43,9	59,5	6,5	-30,6	34,2
Centre-Ouest	-10,9	12,3	5,2	16,9	16,5	38,5	18,2	2,8	-31,4	18,8
Centre-Sud	-12,5	-18,3	123,5	5,3	99,2	-67,6	314,3	19,9	-25,0	65,0
Est	39,2	-3,5	28,1	1,8	-25,8	113,5	34,1	49,3	-29,0	28,6
Hauts-Bassins	-8,3	-18,6	-8,5	-3,3	-9,2	20,2	30,5	5,3	-30,6	55,6
Nord	-24,3	-20,1	108,1	-32,2	163,9	-0,5	57,7	29,0	-32,8	30,0
Plateau Central	3,7	6,1	5,5	-6,0	120,7	15,2	14,7	60,0	-3,3	42,7
Sahel	-12,4	-7,6	43,9	53,4	113,1	-10,5	197,9	14,7	-28,1	21,3
Sud-Ouest	11,3	-31,9	31,9	139,7	65,7	-0,3	47,3	19,2	-19,2	29,6
Ensemble	2,5	-1,1	1,4	6,3	27,4	12,8	45,6	29,7	-19,5	31,7

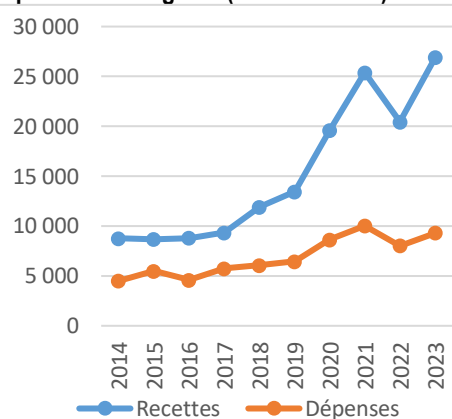
Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Tableau V.18 : Évolution du taux de variation des dépenses par région collectivité territoriale (%)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Boucle du Mouhoun	18,7	3,3	1,0	64,3	4,1	30,2	8,1	-14,8	23,1	-8,0
Cascades	16,9	21,3	-59,7	43,2	-28,8	200,7	32,4	-29,1	65,1	25,7
Centre	2,6	-3,9	-40,3	7,3	36,1	-17,5	-7,1	18,9	-10,3	-13,8
Centre-Est	-62,7	745,5	-69,6	99,7	-47,2	193,6	-40,1	-20,4	1,8	45,4
Centre-Nord	-9,4	114,1	107,7	-58,9	20,9	-16,7	227,3	10,9	-28,0	-1,7
Centre-Ouest	-47,7	48,8	-5,8	89,9	16,3	-0,5	48,2	7,3	-20,7	1,7
Centre-Sud	-31,7	51,6	7,7	72,0	109,3	-75,7	261,5	-3,3	-66,1	51,5
Est	28,3	15,3	16,1	53,2	7,3	0,1	0,4	101,4	-48,8	253,4
Hauts-Bassins	-8,4	-25,5	-24,1	71,6	-46,9	82,5	39,0	-4,8	-25,5	11,1
Nord	-38,9	12,5	80,3	-14,2	81,7	-38,1	38,1	94,4	-43,4	-5,2
Plateau Central	-47,1	171,8	16,4	-27,5	-35,5	44,3	-5,3	76,4	30,9	17,3
Sahel	-63,5	29,1	82,7	26,5	45,0	-23,1	125,6	62,8	-25,6	-46,1
Sud-Ouest	20,5	33,4	-37,4	176,0	-19,6	27,1	58,2	-26,3	-13,8	69,9
Ensemble	-12,7	21,8	-16,1	25,0	6,3	5,5	33,7	16,1	-20,1	16,4

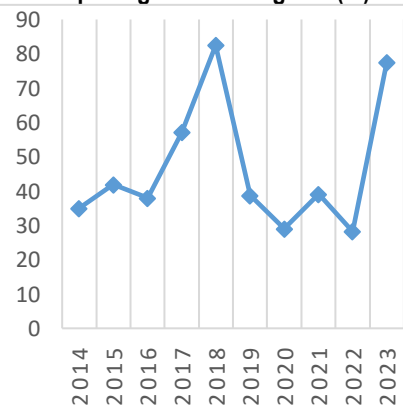
Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique V.23 : Évolution des recettes et dépenses des régions (millions FCFA)



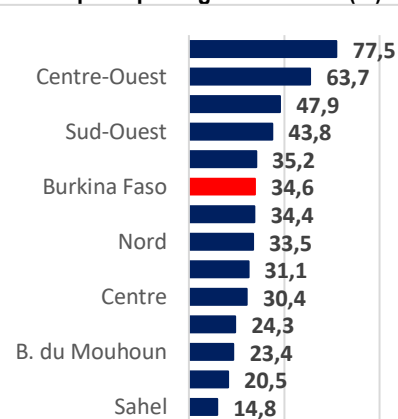
Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique V.24 : Évolution du taux d'absorption global des régions (%)



Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique V.25 : Situation des taux d'absorption par régions en 2023 (%)



Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

VI. AUTRES STATISTIQUES DU MEF

VI.1 Indicateurs de la surveillance multilatérale

Points saillants :

- amélioration du ratio masse salariale sur recettes fiscales de 2,2 points de pourcentage en 2023 ;
- forte baisse du taux d'inflation de 13,4 points de pourcentage en 2023 ;
- amélioration du ratio du solde budgétaire global, dons compris (base engagement) de 4,2 points de pourcentage en 2023.

Commentaire

La Performance au titre de la convergence macroéconomique (UEMOA)

A fin 2023, le ratio du solde budgétaire global, dons compris (base engagement) rapporté au PIB nominal est ressorti à -6,7% contre -10,9% à fin 2022, en amélioration de 4,2 points de pourcentage. S'agissant du taux d'inflation en moyenne annuelle, il s'est établi à 0,7% en 2023 contre 14,1% en 2022, enregistrant ainsi une forte baisse de 13,4 points de pourcentage. Pour le ratio de l'encours de la dette rapporté au PIB nominal, il est passé de 57,3% en 2022 à 56,0% (-1,3 point de pourcentage) en 2023. Le ratio masse salariale sur recettes fiscales quant à lui s'est situé à 46,0% en 2022 contre 43,8% en 2023, en amélioration de 2,2 points de pourcentage. Concernant le taux de pression fiscale, il s'est légèrement accru de 0,5 point de pourcentage pour se situer à 17,9% en 2023.

Performance au titre de la convergence macroéconomique (CEDEAO)

Critères de premier rang de la CEDEAO

Sur les quatre critères de premier rang, trois sont respectés en 2023. En effet, le Burkina Faso n'a pas eu recours à un financement de son déficit budgétaire par la Banque centrale¹⁶. Pour les « Réserves brutes en mois d'importation », le niveau réalisé en 2023 s'est légèrement détérioré pour s'afficher à 3,6 mois d'importation contre 4,4 mois en 2022, pour une norme de 3 mois d'importation au minimum. En ce qui concerne « le Taux d'inflation en moyenne annuelle », il est ressorti à 0,7% en 2023 conforme à la norme communautaire de 5% au maximum. Cependant, le « Ratio du déficit budgétaire dons compris (base engagement) rapporté au PIB nominal » est ressorti à 6,7% en 2023 contre 10,9% à fin 2022 non conforme à la norme communautaire de 3% au maximum.

Sur la période 2014-2023, le Burkina Faso a respecté tous les critères de premier rang, excepté le « Ratio du déficit budgétaire dons compris (base engagement) rapporté au PIB nominal (5,3%) ».

Critères de second rang de la CEDEAO

En 2023, les deux (02) critères de second rang de la CEDEAO ont été respectés. En effet, le « ratio de l'encours de la dette rapporté au PIB nominal » est ressorti à 56,0%, en baisse de 1,3 point de pourcentage par rapport à 2022, pour une norme de 70% au maximum. S'agissant de la « variation du taux de change nominal », elle est passée de -5,3% en 2022 pour se situer à -3,0% en 2023, pour une norme communautaire de +/-10%.

Sur la période 2014-2023, tous les deux (02) critères de second rang de la CEDEAO ont été respectés.

Note méthodologique :

Réserves brutes en mois d'importation : Ce critère vise la stabilité du taux de change. On estime en effet que la capacité d'une banque centrale à soutenir le taux de change de sa monnaie dépend du niveau de ses avoirs en devises dont l'accumulation est fonction de la performance des secteurs d'exportation et la qualité de la gestion du régime de change par la Banque Centrale.

Le taux de change nominal : Il exerce une grande influence sur le compte courant et sur la plupart des variables macroéconomiques et constitue à ce titre, une variable fondamentale dans toute économie ouverte. Aussi, la recherche de la stabilité des taux de change à travers ce critère a pour objectif de maintenir les effets des variations monétaires sur les prix relatifs des importations et des exportations des pays membres de la région.

Sources statistiques : Comité national de politique économique.

¹⁶ Depuis le 1^{er} janvier 2003, les concours monétaires de la BCEAO aux Trésors nationaux ne sont plus autorisés et les encours ont fait l'objet de convention, de consolidation et de remboursement.

Tableau VI.1 : Performance du Burkina Faso en matière de convergence macroéconomiques (UEMOA)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020*	2021	2022	2023
Ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal	2,5	-2,9	-3,6	-6,3	-4,3	-3,4	-5,2	-7,6	-10,9	-6,7
Taux d'inflation annuel moyen (%)	-0,3	0,9	0,4	1,5	2,0	-3,2	1,9	3,9	14,1	0,7
Ratio de l'encours total de la dette sur PIB nominal (en %)	27,4	31,3	32,8	33,4	37,7	42,1	46,7	55,1	57,3	56,0
Masse salariale sur recettes fiscales (en %)	51,1	52,3	57,9	49,3	52,2	59,2	65,0	55,3	46,0	43,8
Taux de pression fiscale (en %)	12,5	12,5	13,0	15,3	15,3	15,1	13,4	15,7	17,3	17,9

Source : : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

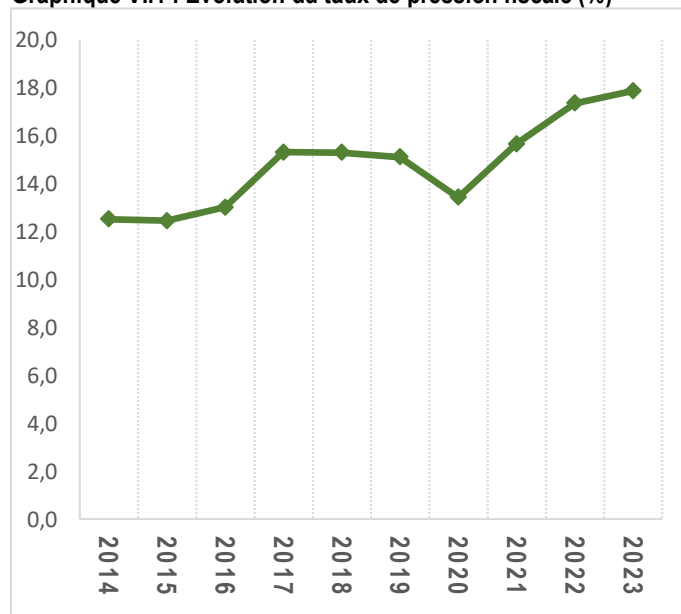
(*) depuis le 27 avril 2020, le Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité (PCSCS) a été suspendu

Tableau VI.2 : Performance du Burkina Faso en matière de convergence macroéconomiques (CEDEAO)

	Normes	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Ratio du déficit budgétaire dons compris (base engagement) / (PIB)	≤3%	2,5	2,9	3,6	6,3	4,3	3,4	5,2	7,6	10,9	6,7
Taux d'inflation en moyenne annuelle	≤5%	-0,3	1,0	-0,2	2,9	1,9	-3,2	1,9	3,9	14,1	0,7
Financement du déficit budgétaire par la banque centrale	≤10% des recettes fiscales de l'année antérieure	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réserves brutes en mois d'importation	≥3 mois d'importations	4,6	5,0	4,4	4,2	4,8	5,7	5,9	6,0	4,4	3,6
Ratio dette / PIB	≤70%	27,4	31,3	32,8	33,4	37,7	42,1	46,7	55,1	57,3	56,0
Variation du taux de change	Maintenir stable (+/- 10%)	0,1	-9,3	0,5	2,1	2,6	-2,8	1,0	1,4	-5,3	-3,0

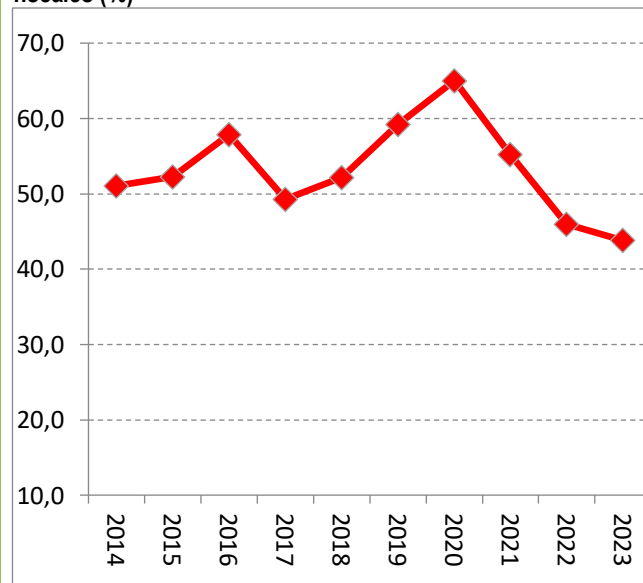
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique VI.1 : Évolution du taux de pression fiscale (%)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique VI.2 : Évolution de la masse salariale sur recettes fiscales (%)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

(*) Le pacte de convergence et de stabilité macroéconomique, arrivé à échéance au 31 décembre 2019, a été renouvelé le 19 juin 2021

VI.2 Situation d'exécution des marchés publics

Points saillants :

- hausse en nombre de 47,8% et en valeur de 176,6% des marchés publics conclus en procédures de droit commun en 2023;
- près de 7 fois plus de marchés publics conclus en valeur selon les procédures exceptionnelles qu'en 2022 ;
- non respect des critères de bonne gouvernance des marchés publics conclus en valeur selon les procédures de droit commun et celles exceptionnelles en 2023.

Commentaire

Évolution globale des marchés publics¹⁷

Le volume des marchés publics conclus en 2023 s'est affiché à 962 marchés contre 650 en 2022, soit une hausse de 48,0%. La valeur des marchés conclus en 2023 se chiffrent à 256,91 milliards FCFA contre 71,14 milliards FCFA en 2022, soit près de 4 fois la valeur des marchés conclus en 2022. Ces hausses en volume et en valeur s'expliquent par le regain de l'activité de la commande publique par les autorités contractantes après un ralentissement dû aux changements institutionnels intervenus en 2022.

Sur la période 2014-2023, l'analyse de l'évolution globale des marchés suivant les types de procédures présente une prédominance des marchés conclus selon les procédures de droit commun. Ces procédures ont représenté une moyenne annuelle en volume de 593 marchés et en valeur de 134,49 milliards FCFA.

Marchés publics conclus selon les procédures de droit commun

Le nombre de marchés publics conclus suivant les procédures de droit commun s'est affiché à 822 en 2023 contre 556 en 2022, soit une hausse de 266 marchés (+47,8%). En valeur, les marchés conclus selon ces procédures ont connu une hausse de 98,90 milliards FCFA (+176,6%) pour s'afficher à 154,90 milliards FCFA en 2023.

Les marchés publics conclus suivant les procédures de droit commun représentent 85,4% en volume et 60,3% en valeur en 2023 pour une norme communautaire de 85% minimum dans les deux cas. En effet, cette norme qui constitue un indicateur de bonne gouvernance au niveau de l'UEMOA n'est pas respectée pour les marchés conclus en valeur.

Marchés publics conclus selon les procédures exceptionnelles

En 2023, le nombre de marchés publics conclus suivant les procédures exceptionnelles enregistre une hausse de 46 marchés (+48,9%) pour s'afficher à 140 marchés. En valeur, ces marchés enregistrent également une hausse considérable de 86,87 milliards FCFA, soit près de 7 fois la valeur des marchés conclus en 2022. Cette augmentation est attribuable principalement à la hausse de la valeur des marchés conclus par la procédure d'entente directe (88,81 milliards FCFA). Par mode de passation, il ressort que 22 marchés publics sont conclus par appel d'offres restreint pour un montant de 1,37 milliards FCFA contre 8 marchés en 2022. Quant aux marchés conclus par entente directe, il ressort en volume à 118 marchés en 2023 pour un montant de 100,64 milliards FCFA contre 11,83 marchés en 2023. En somme, les marchés conclus suivant les procédures exceptionnelles représentent 14,6% en nombre et 39,7% en valeur du montant total des marchés publics conclus pour une norme communautaire de 15% maximum en volume et en valeur. L'indicateur de bonne gouvernance est respecté seulement en volume.

Sur la période 2014-2023, les marchés conclus suivant les procédures exceptionnelles représentent en moyenne annuelle un montant de 59,07 milliards FCFA. Des baisses considérables ont été observées en 2016(-76,99%), en 2020(-29,56%) et en 2022(-83,16%). Cela s'explique par l'environnement administratif qui était favorable aux critères de bonne gouvernance. Néanmoins, la baisse constatée en 2022 s'inscrit aussi dans la situation de morosité globale d'exécution des marchés publics.

Note méthodologique :

Procédure de droit commun : Il s'agit des marchés publics conclus par la procédure d'Appel d'offres ouvert, de demande de prix, de demande de propositions précédée d'une manifestation d'intérêt et de demande de propositions allégées.

Procédure exceptionnelle : Il s'agit des marchés publics conclus par la procédure d'entente directe ou par la procédure de consultation restreinte (Appel d'offres restreint et demande de proposition restreinte).

Sources statistiques : base de données DCEPS/DGCMEF

¹⁷Dans ce rapport, les marchés publics conclus sont ceux approuvés par les autorités contractantes et transmis à la DGCMEF.

Tableau VI.3 : Évolution de la variation des marchés publics en nombre par mode de passation

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Appels d'offres ouverts	-159	7	-79	64	140	-59	64	40	-196	188
Demandes de prix	-122	38	-3	71	179	-30	10	75	-67	25
Demandes de proposition (avec manifestation d'intérêts)	-1	12	-23	-6	42	22	-37	98	-132	53
Appels d'offres restreints	17	-45	-16	0	11	47	19	63	-137	14
Entente directe	-9	40	-44	9	102	-37	23	15	-79	32
Total	-274	52	-165	138	474	-57	79	291	-611	312

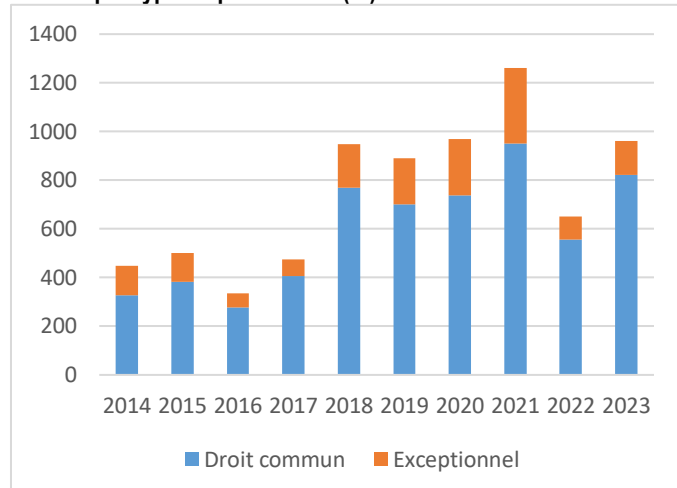
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Tableau VI.4 : Évolution de la variation des marchés publics en valeur par mode de passation (milliards FCFA)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Appels d'offres ouverts	128,22	-126,40	-12,37	-68,38	84,25	10,38	85,27	-175,39	3,07	94,26
Demandes de prix	-1,30	0,32	0,02	1,64	3,02	-0,28	-1,45	3,08	-2,29	1,28
Demandes de proposition (avec manifestation d'intérêts)	4,31	4,09	1,38	-12,48	6,66	0,34	-3,09	3,81	-5,43	3,36
Appels d'offres restreints	12,54	-23,44	-5,77	-0,06	7,90	89,42	-66,52	21,23	-49,20	-1,94
Entente directe	-6,31	43,09	-40,44	6,67	-7,62	23,83	26,94	-25,69	-25,57	88,81
Total	137,45	-102,34	-57,17	-72,63	94,22	123,68	41,16	-172,96	-79,42	185,77

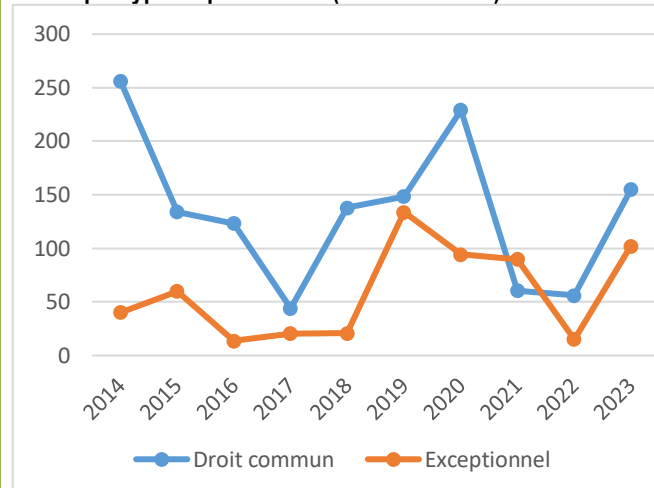
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique VI.3 : Evolution de la structure des marchés publics en volume par type de procédures (%)



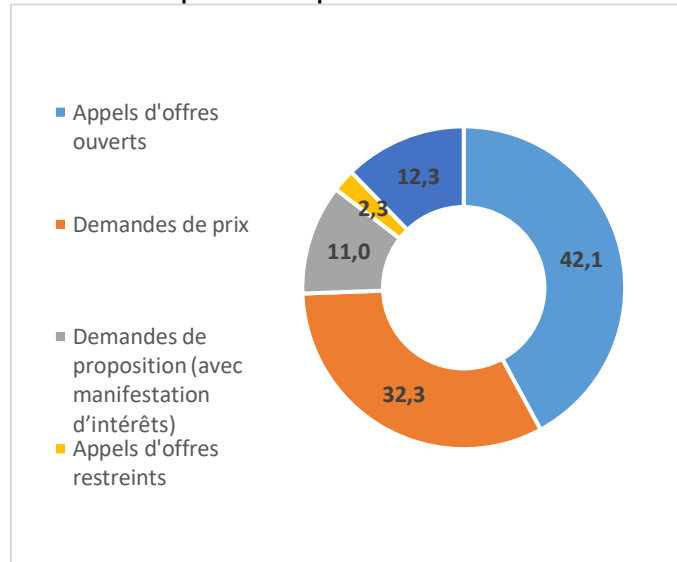
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique VI.4 : Evolution des marchés publics conclus en valeur par type de procédures (milliards FCFA)



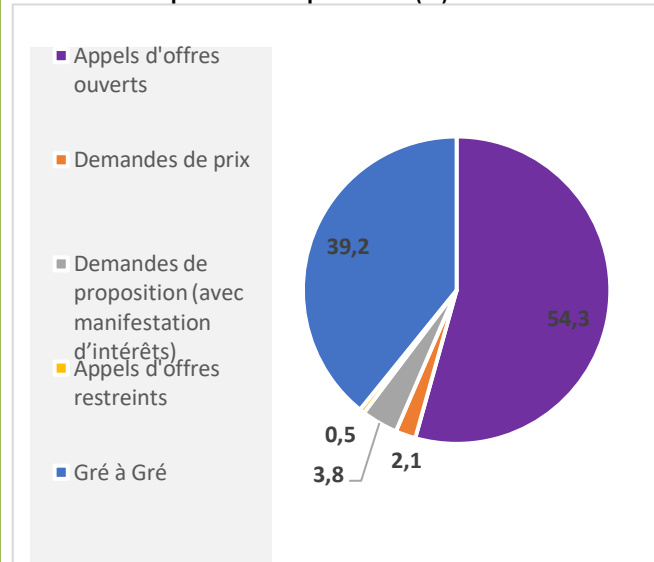
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique VI.5 : Répartition des marchés publics conclus en volume en 2023 par mode de passation



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique VI.6 : Répartition des marchés publics conclus en valeur en 2023 par mode de passation (%)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

CONCLUSION

Le MEF assure le suivi permanent des indicateurs de performance des secteurs réel, monétaire, extérieur et des finances publiques. A cet effet, des indicateurs de suivi des politiques et programmes sont régulièrement renseignés dans l'Annuaire statistique de l'économie et des finances (ASEF) et les plus pertinents sont analysés dans le tableau de bord statistique de l'économie et des finances (TBSEF).

En 2023, l'activité économique au Burkina Faso s'est inscrite dans une dynamique de reprise de son rythme de croissance dans un contexte national de reconquête du territoire, de résilience des populations et de campagne agro-pastorale favorable et un contexte international marqué par des tensions géopolitiques. Ainsi, la croissance économique s'est affichée à 3,6% en 2023 contre un niveau de 1,8% en 2022. Cette croissance est imputable principalement à la performance de l'activité du secteur tertiaire (+6,3%) avec une contribution de 2,7 points de pourcentage à la croissance du PIB.

En outre, le taux de recouvrement des recettes propres à fin décembre 2023 est de 99,3%. Comparé à leur niveau de recouvrement en 2022, il s'est amélioré de 6,4% soit une augmentation de 153,44 milliards FCFA. Cette performance de mobilisation est favorisée par les différentes réformes entreprises. Dans l'optique de soutenir la dynamique de l'activité économique, les efforts devront se poursuivre afin de relever les défis liés au financement du développement.

GLOSSAIRE

Concepts	Définitions
Aide alimentaire	L'aide alimentaire (FAO) Fourniture de vivres à des fins de développement, y compris les dons et prêts pour l'achat de vivres. Les dépenses connexes (transport, stockage, distribution, etc.) figurent aussi dans cette rubrique, ainsi que les articles apparentés fournis par les donateurs, la nourriture pour animaux et les intrants agricoles, par exemple, pour les cultures vivrières lorsque ces apports font partie d'un programme d'aide alimentaire.
Aide projet	L'aide projet comprend non seulement l'aide destinée aux projets d'investissements, mais également celle allant à la coopération technique liée aux projets d'investissement et à la coopération technique autonome
Aide publique au développement	L'Aide publique au développement (APD) correspond aux courants d'aide en direction de pays en développement et d'institutions multilatérales émanant d'organismes publics, y compris l'Etat et les autorités locales ou leurs agents d'exécution, et dont chaque opération répond aux critères suivants : a) avoir pour objectif principal de promouvoir le développement économique et le bien-être des pays en développement ; b) avoir un caractère concessionnel et comprendre un élément don d'au moins 25% (au taux d'escompte de 10, cf. Prêt libéral). (L'élément don a été revu au taux de 35%).
Appel d'offres ouvert	L'appel d'offres ouvert est la procédure d'appel à concurrence ouverte par laquelle l'autorité contractante choisit l'offre conforme évaluée la moins disante, sans négociation, sur la base de critères objectifs préalablement portés à la connaissance des candidats dans le dossier d'appel d'offres et qui peuvent être exprimés en termes monétaires.
Appel d'offres restreint	L'appel d'offres est dit restreint lorsque seuls peuvent remettre des offres, les candidats que l'autorité contractante a décidé de consulter. Le nombre de candidats admis à soumissionner, d'un minimum de trois (3), doit assurer une concurrence réelle. Il est ensuite procédé de manière identique comme en matière d'appel d'offres ouvert. Toutefois, lorsque le nombre d'entreprises exerçant dans le domaine est inférieur à trois (03), l'autorité contractante peut consulter les deux (02) entreprises.
Appui budgétaire	Assistance qui ne s'inscrit pas dans le cadre de projets précis d'investissement ou de coopération technique mais correspond plutôt à des objectifs plus larges de développement macro-économique et/ou qui est fournie dans le but précis d'améliorer la balance des paiements du pays bénéficiaire et de mettre à sa disposition des devises. Cette catégorie comprend l'assistance en nature pour les apports de produits de base autres qu'alimentaires et les dons et prêts financiers permettant de payer ces apports. Elle comprend aussi les ressources correspondant aux annulations de dette publique.
Appuis financiers de l'État	Les appuis financiers au profit des collectivités s'effectuent essentiellement sous forme de subventions. Ils comprennent : 1. la subvention TPP servie aux communes depuis 1995. Il est issue de la répartition des produits de la Taxe sur les Produits Pétroliers (TPP) entre l'État et les collectivités territoriales ; 2. la subvention des salaires des ex-agents provinciaux : après, la suppression des provinces en tant que collectivité territoriale, leur personnel a été transféré aux communes et aux régions. Pour alléger le poids de ces salaires sur les budgets de fonctionnement, l'Etat a décidé d'octroyer une subvention chaque année pour la prise en charge des salaires de ces ex-agents provinciaux ; 3. les dotations globales qui représentent la contribution de l'Etat aux dépenses de fonctionnement et d'investissement des collectivités territoriales ; 4. les interventions ponctuelles (participations) ; 5. les transferts de ressources en accompagnement des compétences transférées.

Concepts	Définitions
Autres droits d'enregistrement (ADE)	Impôt principalement perçu sur l'enregistrement des marchés publics et accessoirement par la taxation d'autres actes que ceux portant transmission de propriété ou de jouissance de biens.
Actifs extérieurs nets (AEN)	Solde de l'ensemble des opérations de la Banque Centrale et des banques commerciales avec l'extérieur. Il s'obtient en déduisant des créances brutes sur l'extérieur, l'ensemble des engagements extérieurs.
Balance commerciale	Compte de la balance des paiements qui retrace la valeur des biens exportés et la valeur des biens importés. Pour calculer la balance commerciale, la comptabilité nationale procède à l'évaluation des importations et des exportations de biens à partir des statistiques douanières de marchandises. Si la valeur des exportations dépasse celle des importations, on dit qu'il y a excédent commercial ou que la balance commerciale est excédentaire ; si les importations sont supérieures aux exportations, le pays a un déficit commercial ou sa balance commerciale est déficitaire.
Balance des biens et services	Elle regroupe la balance commerciale qui est la différence entre les exportations et les importations de biens et la balance des services qui est la différence entre les exportations et les importations de services (transport, communication, assurance, redevance et droits de licences, voyage, etc.)
Balance des paiements	État statistique qui retrace sous une forme comptable l'ensemble des flux d'actifs réels, financiers et monétaires entre les résidents d'une économie et les non-résidents au cours d'une période déterminée. Les flux économiques et financiers à l'origine de ces opérations sont répartis en distinguant le compte des transactions courantes (échanges de biens, de services, de revenus et de transferts courants), le compte de capital (transferts en capital) et le compte financier (investissements directs ou de portefeuille).
Balance des revenus	Différence entre les revenus des travailleurs expatriés et les revenus d'investissements (intérêts et dividendes).
Balance des transferts courants	Compte regroupant les dépenses et revenus d'aide publique au développement, les contributions aux organisations internationales, les transferts des émigrés / immigrés. Le solde du compte des transactions courantes est le compte le plus commenté et celui retenu par le FMI.
Cadre budgétaire à moyen terme	C'est le cadre préparatoire au CDMT global. Il met en cohérence les grandes masses de ressources et de dépenses à l'effet de s'assurer de la cohérence et de la soutenabilité du cadre budgétaire. Il offre un cadre de préparation du budget cohérent à travers la conciliation des ambitions globales de dépenses et les possibilités financières du budget de l'Etat issues d'un cadrage macroéconomique dument élaboré. Il permet de s'assurer également du respect des différentes normes (soutenabilité du déficit, respect des différents engagements du gouvernement, efficacité du système de prélèvement fiscal...).
Compte de capital	Il retrace les transferts en capital (remises de dette, aides à l'investissement) entre le pays et l'étranger et les acquisitions d'actifs non financiers (brevets, droits d'auteur, etc.). Il y a transfert en capital lorsque la propriété d'un actif fixe est cédée ou lorsqu'un engagement financier est annulé par accord mutuel entre le débiteur et le créancier sans que ce dernier ne reçoive de contrepartie.
Compte de transactions courantes	Élément de la balance des paiements regroupant la balance des biens et services, la balance des revenus et la balance des transferts courants.
Compte financier	Compte retraçant les différents flux financiers entre les résidents d'un pays et les non-résidents. Il prend en compte : les IDE, les investissements de portefeuille (achat ou vente d'actions et d'obligations de l'étranger ou à l'étranger), les autres investissements (financement d'opérations commerciales et diverses opérations de prêts ou d'emprunts), et les « avoirs de réserve » qui recensent la variation des réserves de change d'un pays.
Comptes courants postaux (CCP)	Solde des comptes de particuliers et entreprises auprès des chèques postaux.

Concepts	Définitions
Consommation finale des administrations publiques	Dépenses courantes des administrations publiques consacrées à l'achat de biens et de services (y compris la masse salariale). Elle comprend aussi la plupart des dépenses au titre de la défense et de la sécurité nationale, mais non les dépenses militaires de l'État, qui font partie de la formation de capital par l'État
Créances en souffrances	Les créances en souffrance sont constituées des créances immobilisées, des créances impayées et des créances douteuses. Les créances immobilisées sont des créances échues depuis plus de trois mois mais dont le recouvrement final, sans être compromis, ne peut être effectué immédiatement.
Créances sur l'économie (CE)	Ensemble des créances des institutions de dépôt (BCEAO et AID) sur les secteurs intérieurs autres que l'Administration Centrale. Elles correspondent à la quantité de crédits dont bénéficient les particuliers et les sociétés non-financières publiques et privées pour le développement de leurs activités ou pour leur consommation
Créances nettes sur les Administrations Publiques Centrales (CN-AC)	Concours net des institutions de dépôts à l'Etat ; elles correspondent aux créances des institutions de dépôt (BCEAO et AID) nettes de leurs engagements envers l'Administration Publique Centrale. NB : les CCP et CNE sont exclus du champ de l'Administration Publique Centrale
Créances intérieures	Somme des créances sur l'économie et des créances nettes des institutions de dépôts sur l'Administration Centrale
Créances sur l'économie	Ensemble des créances détenues par la BCEAO et les Autres Institutions de Dépôt sur les sociétés non-financières publiques et privées, les sociétés financières non collectrices de dépôt, les ménages, les ISBLSM et les administrations locales
Demande de prix	Procédure de mise en concurrence accélérée que l'on peut utiliser pour les marchés publics de travaux, de fournitures, d'équipement et de services courants d'un montant prévisionnel estimé en toutes taxes comprises n'excédant pas les seuils suivants : a. Pour les marchés de travaux : - Montant prévisionnel supérieur ou égal à dix millions (10 000 000) de FCFA TTC et strictement inférieur à soixante-quinze millions (75 000 000) de FCFA TTC pour les ministères, les institutions, les autorités administratives indépendantes, les établissements publics de l'Etat, les collectivités territoriales et les autres organismes publics ; - Montant prévisionnel supérieur ou égal à dix millions (10 000 000) de FCFA TTC et strictement inférieur à cent millions (100 000 000) de FCFA TTC pour les sociétés d'Etat. b. Pour les marchés de fournitures, d'équipement et services courants : - Montant prévisionnel supérieur ou égal à dix millions (10 000 000) de FCFA TTC et strictement inférieur à cinquante millions (50 000 000) de FCFA TTC pour les ministères, les institutions, les autorités administratives indépendantes, les établissements publics de l'Etat, les collectivités territoriales et les autres organismes publics ; Montant prévisionnel supérieur ou égal à dix millions (10 000 000) de FCFA TTC et strictement inférieur à soixante-quinze millions (75 000 000) de FCFA TTC pour les sociétés d'Etat.
Demande de proposition précédée d'un avis à manifestation d'intérêt	La demande de proposition précédée d'un avis à manifestation d'intérêt est la procédure de droit commun pour la passation des marchés de prestations intellectuelles. Le contrat de prestations intellectuelles recouvre les activités qui ont pour objet des prestations à caractère principalement intellectuel, dont l'élément prédominant n'est physiquement quantifiable.
Dépenses	Engagements non remboursables des administrations, qu'il s'agisse d'opérations avec ou sans contrepartie. Elles se décomposent en dépenses courantes (salaires et traitements, charges de la dette publique, fonctionnement et transferts courants) et en dépenses en capital

Concepts	Définitions
Dépenses communes interministérielles	Section 99 du budget destiné à la prise en charge des besoins de financement des ministères et institution, nés en cours d'année et de certaines dépenses spécifiques (subvention hydrocarbure, remboursement TVA...)
Dépenses en capital	Dépenses d'investissement. Elles sont, en principe, destinées à l'acquisition de biens de capital fixe, de stocks stratégiques ou d'urgence, de terrains ou d'actifs incorporels ; elles concernent aussi les paiements sans contrepartie ayant pour but de permettre aux bénéficiaires d'acquérir des biens de capital. Cependant, l'acquisition par l'Etat de biens de capital pour les entreprises publiques est considérée comme une prise de participation et enregistrée en prêts nets. Les dépenses en capital sont regroupées selon l'origine du financement (ressources propres ou ressources extérieures, ces dernières portant sur l'ensemble du programme d'investissement public). On distingue également les investissements directement exécutés par les administrations publiques et les transferts en capital effectués par elles.
Dépenses ordinaires	Somme de la charge de la dette et des dépenses en atténuation de la dette, dépenses de personnel, dépenses de fonctionnement et les transferts courants
Dette	Montant, à une date donnée, de l'encours des engagements courants effectifs qui comportent l'obligation pour le débiteur de rembourser le principal et/ou verser des intérêts, à un ou plusieurs moments futurs, et qui sont dus à des résidents d'une économie par des personnes ou entités de la même économie et/ou d'autres économies.
Dette avalisée	Dette pour laquelle l'Etat ou ses démembrements est constitué aval (garant personnel).
Dette bilatérale	Ensemble des dettes contractées à une date donnée par un État auprès d'un autre État
Dette extérieure	Montant à une date donnée des engagements contractuels en cours et ayant donné lieu à un versement des résidents d'un pays vis-à-vis des non-résidents, comportant obligation de remboursement du principal avec ou sans paiement d'intérêt.
Dette intérieure (ou domestique)	Ensemble des dettes contractées auprès d'acteurs résidents dans le pays et exprimées en monnaie locale.
Dette contractuelle intérieure	Appelée « instruments de dette intérieure » par les Institutions de Brettons Woods, elle regroupe les dettes obtenues sur la base d'un contrat, d'une convention ou tout autre engagement signé entre l'Etat et les partenaires ou tout autre souscripteur, personne physique ou morale, résidents ; Ce sont les conventions d'emprunts passées avec les institutions financières et celles non financières, les obligations du Trésor, les bons du Trésor, les dettes titrisées ou consolidées sur les entreprises publiques ou privées et sur la banque centrale
Dette intérieure flottante	Appelée « autres dettes » par les Institutions de Brettons Woods, elle regroupe les engagements financiers à court terme de l'Etat, qui ne nécessitent pas l'établissement d'un contrat en tant que tel ; Elle regroupe deux catégories de dépenses à savoir les instances de paiement auprès du Trésor Public et les autres engagements de l'Etat à honorer par le biais du Trésor.
Dette multilatérale	Ensemble des dettes contractées par un État auprès d'un groupe d'États ou d'une Institution financière internationale (Banque mondiale, FMI, banques de développement régionales (comme la Banque africaine de développement) et autres institutions multilatérales (comme le Fonds européen de développement)).
Dette publique	Dette résultant d'emprunts contractés par l'Etat ou ses démembrements auprès d'entités résidentes et/ou non résidentes.
Dette publique extérieure	Elle représente l'ensemble des prêts contractés par les pouvoirs publics d'un pays auprès de créanciers (privés ou publics, bilatéraux ou multilatéraux) extérieurs
Différé de remboursement	Il correspond à la période, généralement au début de l'emprunt, pendant laquelle l'emprunteur n'a pas à rembourser de capital. Mais durant cette période, l'emprunteur rembourse les intérêts de la dette.
Droits fixes	Les droits fixes communément appelés frais de permis de recherche sont des taxes perçues par l'Etat avant l'octroi du permis. Les droits fixes sont acquittés en une seule

Concepts	Définitions
	fois par tout requérant lors de l'octroi, du renouvellement, du transfert des titres miniers ou des autorisations administratives délivrés en vertu du code minier.
Élément don	Différence entre la valeur nominale (ou valeur actualisée des décaissements) et la valeur actualisée du service de la dette, exprimée en pourcentage de la valeur nominale du prêt. C'est un indicateur qui permet de mesurer le degré de confessionnalité de la dette.
Emprunt d'Etat	Obligation ou titre de créance négociable émis généralement dans sa propre devise par un gouvernement.
Encours de la dette	Montant à une date donnée des décaissements de dette non encore remboursés
Endettement public	Action du secteur public (administration centrale, sociétés à capitaux publics, collectivités territoriales, établissements publics de l'Etat) impliquant la création d'une dette
Epargne de fonctionnement	Encore appelé prélèvement sur recettes de fonctionnement, l'épargne de fonctionnement est le montant provenant du prélèvement effectué sur les recettes de fonctionnement. Le taux est d'au moins 20%.
Etablissement de monnaie électronique	Personne morale autres que les banques, les établissements financiers de paiement et les systèmes financiers décentralisés, habilitée à émettre les moyens de paiement sous forme de monnaie électronique et dont les activités se limitent à l'émission et la distribution de monnaie électronique.
Exportations de biens et services	Valeur de tous les biens et services marchands fournis au reste du monde : marchandises, fret, assurances, voyages et autres services non facteurs. La valeur des revenus des facteurs et de la propriété (autrefois qualifiés de services, y compris les revenus des facteurs), comme le produit des placements, les intérêts et le revenu du travail, en est exclue.
Exportations FOB	Valeur des marchandises exportées sans les frais de transport et autres frais, taxes et charges d'assurances.
Financement	Par définition, le financement total est égal au déficit ou à l'excédent des opérations de l'Etat sur base caisse. Il représente donc les variations des engagements de l'Etat au titre de ses remboursements futurs et celles de ses avoirs liquides, qui lui sont nécessaires pour couvrir les différences entre ses décaissements et ses encaissements. Le financement recouvre les opérations par lesquelles les administrations publiques contractent des emprunts et les remboursent, ou reçoivent des dépôts de tiers pour gérer leurs liquidités. Il comprend aussi la variation nette des avoirs que ces administrations détiennent sous forme de monnaie et de dépôts. Le financement a une importance particulière : il voudrait montrer les origines des ressources qui ont pu financer des dépenses supérieures aux recettes et dons (lorsqu'il y a déficit) ou les emplois des ressources qui ont dépassé les dépenses. Les opérations de financement ont la même fonction que les recettes et les dons : elles permettent à l'Etat d'engager des dépenses. Mais, une opération de financement crée une dette que l'Etat devra rembourser.
Fonds communs ou paniers communs	Instrument d'intervention des PTF. Ils permettent aux PTF de cofinancer des programmes d'envergure dans une perspective d'harmonisation des procédures et des conditions de décaissements. Dans sa mise en œuvre, un PTF chef de file est désigné pour assurer la coordination avec le gouvernement
Formation brute de capital fixe (FBCF)	Dépenses consacrées à l'accroissement du capital fixe de l'économie, plus les variations nettes du niveau des stocks. L'accroissement du capital fixe recouvre les travaux d'amélioration foncière (clôtures, fossés, canaux d'écoulement, etc.) ; les installations et achats d'outillages et de matériels ; et la construction de routes, voies ferrées, et autres infrastructures, y compris les écoles, les immeubles de bureaux, les hôpitaux, les logements privés et les établissements commerciaux et industriels. Les stocks comprennent les quantités de marchandises détenues par les entreprises pour faire face à des fluctuations temporaires ou imprévues des niveaux de la production ou

Concepts	Définitions
	des ventes, ainsi que les « travaux en cours ». D'après le SCN de 1993, les acquisitions nettes de biens de valeur font également partie de la formation de capital.
Entente directe	Lorsque l'autorité contractante engage les discussions qui lui paraissent utiles avec un entrepreneur, un fournisseur, ou un prestataire de services et propose à l'autorité compétente l'attribution du marché à celui qu'elle a retenu. Le marché peut être passé par entente directe dans les cas suivants : 1. extrême urgence, pour les travaux, fournitures ou services que l'autorité contractante doit faire exécuter en lieu et place de l'entrepreneur, du fournisseur ou du prestataire défaillant ; 2. catastrophe naturelle renvoyant au déchaînement des forces de la nature entraînant d'importants dégâts et tout autre évènement analogue imprévisible, indépendant de la volonté de l'autorité contractante et qu'elle ne peut surmonter en dépit de sa diligence et ne permettant pas de respecter les délais prévus dans les conditions d'appel à la concurrence nécessitant une intervention immédiate et lorsqu'elle n'a pas pu prévoir les circonstances qui sont à l'origine de l'urgence ; 3. lorsque les besoins ne peuvent être satisfaits que par une prestation nécessitant l'emploi d'un brevet d'invention, d'une licence ou de droits exclusifs détenus par un seul entrepreneur, un seul fournisseur ou un seul prestataire ; 4. lorsque les marchés ne peuvent être confiés qu'à un prestataire déterminé pour des raisons techniques ou s'il y a une nécessité de continuer avec le même prestataire ou pour des raisons artistiques ; 5. lorsque les prestations requièrent la sélection d'un consultant particulier en raison de sa qualification unique ou de la nécessité de continuer avec le même prestataire ; 6. lorsque les prix unitaires des biens sont réglementés ou font l'objet d'une tarification et que le montant du contrat est strictement inférieur à deux cent cinquante millions (250 000 000) de FCFA toutes taxes comprises ; 7. lorsque la procédure de demande de cotation est infructueuse ; 8. pour les prestations spécifiques dont la liste et les modalités de mise en œuvre sont données par arrêté du ministre en charge du budget.
Importations de biens et services	Valeur de tous les biens et services marchands provenant du reste du monde : marchandises, fret, assurances, voyages et autres services hors facteurs.
Importations Free On Board (FOB)	Valeur des marchandises importées sans les frais de transport et autres frais, taxes et charges d'assurances.
Impôt sur les bénéfices industriels des personnes physiques	Impôt annuel perçu sur les bénéfices des activités ou des professions industrielles, commerciales, artisanales, agricoles, pastorales et forestières exercées par les exploitants individuels. Il est également perçu sur les bénéfices réalisés par les titulaires de permis d'exploitation minière et d'autorisation d'exploitation de carrières.
Impôt sur les revenus des créances dépôts et cautionnements (IRC)	Impôt appliqué aux revenus de capitaux mobiliers entendus comme les intérêts, arrérages, primes de remboursement et tous autres produits des créances, dépôts, cautionnements et comptes courants ainsi que les produits des clauses d'indexation afférentes aux sommes mises ou laissées à la disposition d'une société par ses associés ou ses actionnaires
Impôt sur les revenus des valeurs mobilières (IRVM)	Impôt perçu sur les revenus distribués par les sociétés et personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés. Cet impôt est prélevé à la Source sur les dividendes, jetons de présence, tantièmes, autres revenus des actions, parts sociales et obligations mis à la disposition des bénéficiaires. Il est régi par les articles 648 à 668 du Code de l'Enregistrement, du Timbre et de l'Impôt sur les Valeurs Mobilières.
Impôt sur les sociétés (IS)	Impôt perçu sur l'ensemble des bénéfices ou revenus des sociétés, des autres personnes morales et des organismes assimilés (regroupés sous le vocable de « sociétés ») ayant une activité commerciale.

Concepts	Définitions
Impôt unique sur les traitements et salaires (IUTS)	Impôt dû mensuellement par les salariés domiciliés au Burkina Faso sur leurs revenus tels que les traitements publics et privés, les salaires, les indemnités, les émoluments, y compris les avantages en nature à l'exception de ceux supportés par l'Etat, les Collectivités territoriales et les Etablissements publics n'ayant pas un caractère industriel ou commercial. Autrement dit, l'IUTS est perçu sur toute rémunération versée à une personne à l'occasion ou en contrepartie d'une activité qu'elle en vertu d'un contrat écrit ou tacite qui la place en état de subordination vis-à-vis d'un employeur.
Impôts sur les revenus fonciers (IRF)	Impôt perçu sur les revenus de la location ou sous-location des immeubles bâtis ou non bâtis quel que soit leur usage, ainsi que les revenus accessoires.
Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC)	Mesure de l'évolution moyenne des prix des biens et services consommés par les ménages entre deux périodes. Il s'agit d'un indice synthétique de type Laspeyres calculé mensuellement. L'indice annuel est une moyenne simple des indices élémentaires mensuels. Il est dit harmonisé car sa méthodologie est commune à tous les pays de l'UEMOA.
Investissement, équipement	Acquisitions d'immobilisations incorporelles, de terrains, d'immeubles (bureaux, logements, ouvrages et infrastructures), de meubles (matériel et outillages techniques, matériels de transport en commun et de marchandises, stocks stratégiques ou d'urgence, cheptel, etc.), prises de participations, placements et cautionnements.
Investissements de portefeuille	Achats de titres de propriété ou de créance émis par des agents non-résidents (c'est-à-dire, schématiquement, à l'étranger) par des épargnants qui ne désirent pas pour autant prendre le contrôle de l'entreprise, mais simplement placer leur argent dans une optique de rentabilité. Conventionnellement, selon le FMI, on considère qu'un achat d'action est un investissement de portefeuille (un placement) tant que le Total des actions détenues représente moins de 10 % du capital social de l'entreprise.
Investissements directs à l'étranger (IDE)	Achats de titres d'entreprises par des agents non-résidents afin d'obtenir "un intérêt durable et la capacité d'exercer une influence dans la gestion". Ils peuvent prendre la forme d'une création d'entreprise, du rachat d'une entreprise existante, ou encore d'une simple prise de participation dans le capital d'une entreprise, à condition que cela permette d'obtenir un pouvoir de décision effectif dans la gestion. Plus précisément, d'après la définition du FMI, les IDE connaissent quatre formes : La création d'une entreprise ou d'un établissement ; l'acquisition d'au moins 10 % du capital social d'une entreprise étrangère déjà existante ; le réinvestissement de ses bénéfices par une filiale ou une succursale située à l'étranger ; les opérations entre la maison mère d'une firme transnationale et ses filiales (souscription à une augmentation de capital, prêts, avances de fonds, etc).
Loi de finances initiale	Loi prévoyante et autorisant, pour chaque année civile, l'ensemble des ressources et des charges de l'État. Elle comprend deux parties distinctes :
	Dans la première partie, elle autorise la perception des ressources publiques et comporte les voies et moyens qui assurent l'équilibre financier.
	Dans la seconde partie, elle fixe pour le budget général le montant global des crédits applicables aux services votés et arrête les autorisations nouvelles par titre et par ministère ; elle autorise, en distinguant les services votés des opérations nouvelles, les opérations des budgets annexes et les opérations des comptes spéciaux du Trésor.
	La loi de finances initiale doit être votée avant le début de l'année à laquelle elle se rapporte.
Loi de finances rectificative	Loi modifiant en cours d'année, les dispositions de la loi de finances initiale de l'année (appelée aussi "collectif").
Loi de règlement	Loi constatant les résultats financiers de chaque année civile et approuvant les différences entre les résultats et les prévisions de la Loi de finances de l'année, complétée, le cas échéant par ses lois rectificatives

Tableau de bord statistique 2023 de l'économie et des finances

Concepts	Définitions
Marché public	Contrat administratif écrit, conclu à titre onéreux par une autorité contractante avec des entités privées ou publiques pour répondre à ses besoins en matière de travaux, de fournitures, d'équipements ou de services.
Masse monétaire (MM)	Ensemble des créances détenues par le reste de l'économie sur les institutions monétaires. Elle recouvre les disponibilités monétaires (circulation fiduciaire + dépôts à vue) et quasi monétaires (comptes d'épargne et dépôts à terme).
Minimum forfaitaire de perception (MFP)	Impôt équivalent à l'impôt sur les sociétés, perçu au titre d'une année déterminée, sur les sociétés déficitaires ou dont le résultat fiscal ne permet pas de générer un impôt sur les sociétés supérieur à un montant déterminé indiqué par le Code général des Impôts.
Obligations cautionnées (OC)	Traites douanières, cautionnées par une ou plusieurs banques, souscrites au profit du Trésor public par les particuliers ou entreprises, auxquels ont été consentis des délais de paiement.
Participation de l'Etat	Dans le domaine des finances locales, la participation de l'Etat est constituée un montant prévisionnel des contributions financières de l'Etat aux dépenses de fonctionnement d'une collectivité territoriale.
Portefeuille à risque de 90 jours (PAR 90)	Il s'agit de l'encours des crédits affichant au moins 91 jours de retard rapporté au Portefeuille de crédit total.
Prélèvement communautaire (PC)	Un prélèvement perçu pour le compte de la CEDEAO sur toutes les importations de marchandises originaires de pays tiers de la CEDEAO (0,5% de la valeur en douane de la marchandise importée).
Prélèvement communautaire de solidarité (PCS)	Un prélèvement perçu pour le compte de l'UEMOA sur toutes les importations de marchandises originaires de pays tiers de l'Union (1% de la valeur en douane de la marchandise importée).
Produit intérieur brut (PIB)	Agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes. Il peut se définir de trois manières : Le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits (lesquels ne sont pas affectés aux secteurs et aux branches d'activité) ; le PIB est égal à la somme des emplois finals intérieurs de biens et de services (consommation finale effective, formation brute de capital fixe, variations de stocks), plus les exportations, moins les importations ; le PIB est égal à la somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunération des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions, excédent brut d'exploitation et revenu mixte
Programmation triennale d'investissements publics glissant	Le Programme triennal d'investissements publics glissant décrit le cadre de cohérence des investissements publics avec les grandes orientations de l'Etat définies dans les différents référentiels de développement économique et social. Il s'appuie sur le CBMT et constitue de ce fait un outil de gestion qui permet d'améliorer la transparence budgétaire et la visibilité des investissements. C'est un cadre de programmation des investissements sur une période de trois (3) ans, qui a pour ambition de présenter l'allocation des ressources budgétaires en se fondant sur des programmes réalistes et réalisables par les différents départements ministériels et institutions.
Ratio	Rapport entre deux valeurs financières ou économiques (d'un pays) établissant la comparaison entre une situation et une norme donnée
Ratio de soutenabilité de la dette par rapport aux recettes d'exportation	Rapport entre le service de la dette et le total des recettes d'exportation de biens et services (non facteurs de production). Elle mesure le poids de la charge de la dette par rapport aux exportations de biens et services (non facteurs de production).
Recettes	Ensemble des encaissements non remboursables et sans contrepartie provenant de prélèvements obligatoires (tels les impôts) ainsi que les encaissements non remboursables et avec contrepartie (tels que le revenu de la propriété et du patrimoine,

Concepts	Définitions
	les droits divers et redevances) ne provenant pas d'autres administrations publiques, nationales ou étrangères, ou d'organisations internationales.
Recettes en capital	Paielements comportant une contrepartie correspondant à une opération en capital telle que la vente de biens de capital fixe, de stock, de terrains ou d'actifs incorporels. On rajoutera aux recettes en capital les recettes du portefeuille des participations de l'Etat et des transferts en capital (versements sans contrepartie effectuées à des fins de formation de capital) provenant de Sources autres que les administrations publiques. Elles ne comprennent pas le produit des privatisations, qui doit être classé en financement.
Recettes fiscales	Paielements sans contrepartie et non remboursables effectués au profit des administrations publiques. Elles comprennent également les droits et frais perçus par les administrations n'ayant aucune commune mesure avec le coût ou l'ampleur du service fourni au payeur.
Recettes non fiscales	Elles comprennent tous les encaissements non remboursables des administrations publiques ayant une contrepartie à l'exception de ceux qui proviennent des ventes de biens en capital, toutes les amendes et pénalités à l'exception de celles relatives aux infractions fiscales, et tous les encaissements courants des administrations publiques représentant des versements volontaires, non remboursables et sans contrepartie.
Redevance informatique (RI)	Redevance perçue sur les déclarations en détail (5000 FCFA par déclaration en détail d'un article majoré de 1000 FCFA par article supplémentaire) pour les bureaux de douane informatisés.
Redevance statistique	Taxe inscrit au tableau des droits du Tarif extérieur commun de la CEDEAO (1% de la valeur en douane de la marchandise importée).
Région/conseil régional	Subdivision du territoire dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle est une entité d'organisation et de coordination de développement administrée par un président de conseil régional
Remise spéciale (RSP)	Remise payée sur les déclarations dont les droits et taxes sont liquidés à crédit (1 pour mille sur le montant des droits et taxes liquidés).
Ressources transférées	Les ressources transférées sont des ressources affectées. En effet, la loi portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso exige que tout transfert de compétences soit accompagné d'un transfert de ressources. L'Etat a commencé à procéder à partir de 2009 aux transferts de ressources.
Retenues à la Source	Technique de prélèvement de l'impôt. Elle est réalisée pour l'Etat par un tiers payeur tel qu'un employeur (pour les revenus provenant d'une activité salariée) ou encore une banque (pour les revenus découlant de valeurs mobilières), comme un acompte sur la somme finale de l'impôt.
Retenues extérieures (RET/EXT)	Idem aux retenues à la Source
Retenues intérieures (RET/INT)	Idem aux retenues à la Source, avec la particularité d'être collectées par les sociétés minières sur leurs fournisseurs.
Royalty ou redevances proportionnelles	C'est un ensemble de redevances dues, en échange d'un droit d'exploitation ou de passage, au propriétaire d'un terrain. Les royalties ainsi reversées par des exploitants, sont perçues sur la base d'un protocole préalablement établi. Elles sont calculées en fonction de la valeur, du type de minerai ou carrière exploité.
Secteur primaire	Secteur d'activité composé des entreprises ou unités dont l'activité principale est l'agriculture, l'élevage, la chasse, la pêche ou la sylviculture.
Secteur secondaire	Secteur d'activité composé des entreprises ou unités dont l'activité principale relève de l'industrie manufacturière ; de l'industrie extractive; de la production et la distribution de l'électricité, de l'eau et du gaz; des bâtiments et travaux publics.
Secteur tertiaire	Secteur d'activité composé des entreprises ou unités dont l'activité principale relève du commerce, du transport, des communications, des banques et assurances, des autres services et de l'administration.

Concepts	Définitions
Sections	Ministères ou institutions bénéficiaires de dotations budgétaires. Elles sont codifiées par deux (02) caractères et correspondent au premier niveau de la classification par destination.
Service de la dette	Principal remboursé ou à rembourser ainsi que les autres charges liées à l'emprunt (intérêts, commissions) payées ou à payer pendant une période donnée.
Services d'Intermédiation Financière Indirectement Mesurés (SIFIM)	Part des services rendus par les intermédiaires financiers qui n'est pas facturée à la clientèle. Pour ces services, les intermédiaires financiers se rémunèrent en prenant une marge de taux d'intérêt sur les dépôts de leurs clients et sur les prêts (crédits) qu'ils leur accordent.
Solde budgétaire de base	Ce solde représente les recettes totales hors dons auxquelles il faut soustraire les dépenses courantes et les dépenses d'investissement sur ressources internes.
Solde budgétaire de base soutenable	Solde budgétaire de base cohérent avec la préservation de la viabilité de la dette et de la soutenabilité des finances publiques notamment le maintien durable du ratio « service de la dette sur recettes budgétaires » en deçà du seuil requis (actuellement de 15%).
Solde global (déficit ou excédent)	Le solde global mesure l'écart entre les ressources (Recettes Totales et dons) et les dépenses (Dépenses Totales et prêts nets). (Excédents si les ressources sont supérieures aux dépenses, déficit dans le cas contraire).
Solde global de base	C'est le solde global hors dons et hors investissements financés sur ressources extérieures. Cet indicateur permet de mesurer la soutenabilité de la politique budgétaire.
Solde global hors dons	Différence entre les recettes Totales et les dépenses Totales et prêts nets. Il indique véritablement l'ampleur de l'effort budgétaire nécessaire pour équilibrer la situation financière de l'Etat, sans avoir recours aux dons. De plus, il permet de tenir compte de la nature discrétionnaire et souvent difficilement prévisible des dons.
Solde primaire	Ce solde est la différence entre les recettes totales et les dépenses sur ressources propres de l'Etat hors paiements d'intérêts. Les paiements d'intérêts ne peuvent pas être modifiés à court terme du fait que l'encours de la dette est constant durant l'exercice de la dette. Il s'agit d'une dépense non discrétionnaire.
Soutenabilité de la dette	Situation dans laquelle un pays peut honorer toutes ses obligations en termes de service de la dette, maintenant et dans un futur déterminé, sans recourir à des restructurations de sa dette, sans accumuler d'arriérés et sans compromettre sa croissance économique.
Soutenabilité des finances publiques	Situation dans laquelle un pays est en mesure de remplir ses obligations actuelles et futures au titre du service de la dette, sans recourir aux financements exceptionnels (accumulation d'arriérés et/ou rééchelonnement) et sans compromettre la stabilité de son économie.
Stock de la dette	Il s'agit de l'encours de la dette qui prend en compte les intérêts échus.
Stratégie d'endettement public	Ensemble des décisions prises pour mettre en œuvre la politique d'endettement public et de gestion de la dette.
Tableau des opérations Financières de l'Etat (TOFE)	Instrument statistique cohérent qui permet de mesurer d'une part, l'activité des administrations publiques et leur impact sur les autres secteurs de l'économie et d'autre part, l'interaction entre les finances publiques et les différents agrégats macro-économiques (balance des paiements, situation monétaire, épargne et investissement). Il est essentiel pour la formulation, le suivi et la coordination des politiques budgétaires.
Taux d'inflation en moyenne annuelle	Le taux d'inflation en moyenne annuelle est la variation du niveau moyen de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) entre deux années consécutives.
Taxe patronale et d'apprentissage (TPA)	Impôt payé par les personnes physiques et morales ainsi que des organismes qui paient des rémunérations à titre de traitements, indemnités, émoluments et salaires, et le cas échéant, qui accordent des avantages en nature. La TPA est due mensuellement par les employeurs.

Concepts	Définitions
TVA sur la marge bénéficiaire (TMB)	TVA sur la marge bénéficiaire est perçue sur le ciment importé. La base taxable de la TMB est le produit de la marge bénéficiaire et du poids net (en tonnes) auquel on applique un taux de 18%.
Taxe sur les activités financières (TAF)	C'est un impôt spécifique applicable aux activités bancaires et financières. La taxe est acquittée par la personne bénéficiaire d'une prestation à caractère bancaire ou financier et d'une manière générale aux commerces des valeurs et de l'argent à l'exception des opérations de crédit-bail. Les opérations imposables à la TAF sont ainsi exonérées de la TVA. La loi a fixé le taux de la taxe à 17%. Ce taux de droit commun, s'applique à toute personne redevable de la TAF.
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	Impôt indirect sur les dépenses de consommation payé par les entreprises sur les ventes ou les services rendus à des tiers. Dans la pratique, la TVA est payée par le consommateur et collectée par les entreprises qui participent au processus de production et de commercialisation, à concurrence d'un montant proportionnel au prix de vente hors taxe (HT). Le taux unique de 18% est applicable à toutes les opérations taxables.
Taxes superficielles	La taxe superficielle est une redevance perçue par l'Etat et les collectivités territoriales sur tout exploitant de site minier. La somme dû est proportionnelle à la superficie octroyée. Les taxes superficielles sont calculées annuellement, proportionnellement à la superficie occupée.
Taux d'intérêt nominal des crédits des banques	Moyenne des coûts supportés par les clients pour accéder aux crédits octroyés par les banques.
Tirages sur emprunts	Décassement partiel ou total accordé par un bailleur à l'emprunteur sur le montant initialement convenu entre les deux parties.
Titre minier	C'est un Acte réglementaire donnant la prérogative d'effectuer la recherche ou l'exploitation des substances minérales conformément aux dispositions du code minier. Sont des titres miniers le permis d'exploitation de grande ou de petite mine, le permis d'exploitation semi-mécanisée de substance de mines, l'autorisation d'exploitation industrielle de substance de carrière et l'autorisation d'exploitation semi-mécanisée de substance de carrière.
Titre1	Avant 2003, il était intitulé « charge de la dette publique » Depuis 2004, il s'intitule « amortissements, charge de la dette et dépenses en atténuation des recettes » Charge financière de la dette à compter de 2017
Titre2	Dépenses de personnel
Titre3	Avant 2003, il était intitulé « dépenses de matériels » Depuis 2004, il s'intitule « dépenses de fonctionnement » Dépense de biens et service à partir de 2017
Titre4	Transferts courants
Titre5	Avant 2003, il était intitulé « dotation, amortissement de la dette publique » Depuis 2004, il s'intitule « investissements exécutés par l'Etat »
Titre6	Transfert en capital
Transferts	Les transferts concernent les virements effectués par l'Etat pour soutenir ses sous-secteurs ou d'autres secteurs de l'économie (par exemple, les subventions aux entreprises publiques, les subventions aux collectivités publiques autonomes, les bourses d'études, les subventions aux produits de première nécessité) mais aussi les dépenses liées à la participation de l'Etat aux organisations internationales, comme par exemple les cotisations annuelles.
Valeur ajoutée	Différence entre la production et les consommations intermédiaires. C'est la richesse produite par l'ensemble des unités de production.
Variations des stocks	Valeur des entrées en stocks diminuée de la valeur des sorties de stocks et des pertes courantes sur stocks.

Concepts	Définitions
Viabilité de la dette	Situation dans laquelle l'évolution du rapport de la valeur actualisée nette (VAN) de la dette sur les exportations de biens et services et sur les recettes budgétaires est en deçà des normes définies.

CHIFFRES CLES DU SECTEUR « ECONOMIE ET FINANCES »

Tableau 01 : Évolution de la population

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Burkina Faso	17 880 386	18 450 494	19 034 397	19 632 147	20 244 080	20 505 155	20 818 036	21 455 644	22 100 874	22 752 315
Homme	8 627 830	8 904 256	9 187 904	9 478 805	9 777 136	9 900 847	10 055 166	10 369 812	10 688 230	11 009 784
Femme	9 252 556	9 546 238	9 846 493	10 153 342	10 466 944	10 604 308	10 762 870	11 085 832	11 412 644	11 742 531

Source : DGEES, Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Tableau 02 : Évolution de quelques données socio-économique

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
PIB aux prix constant (en milliards FCFA)	6 731,36	6 995,31	7 412,09	7 871,90	8 391,80	8 886,02	9 064,70	9 694,02	11 086,40	12 156,80
Croissance réelle du PIB (%)	4,3	3,9	6,0	6,2	6,6	5,7	1,9	6,9	1,8	3,6
PIB réel / Habitants (en milliers FCFA)	376,5	379,1	389,4	401,0	414,5	433,4	435,4	451,8	501,6	534,3

Source : DGEES, Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Tableau 03 : Évolution des recettes budgétaires (en milliards FCFA)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Recettes ordinaires	1051,23	1033,40	1201,79	1355,60	1439,91	1660,19	1566,98	1886,84	2153,88	2616,55
Recettes extraordinaires	269,04	403,13	465,89	122,17	151,55	144,97	291,24	275,81	232,56	168,59
Total des recettes	1320,27	1436,53	1667,68	1477,77	1591,45	1805,16	1858,22	2162,65	2386,44	2785,14
Dépenses ordinaires	1046,75	1079,75	1252,77	1311,88	1413,55	1650,35	1677,95	1771,57	1924,70	2090,12
Dépenses en capital	809,40	661,88	692,45	985,91	778,47	716,32	854,81	901,22	1127,30	1336,02
Total des dépenses	1856,15	1741,63	1945,21	2297,78	2192,01	2366,67	2532,76	2672,78	3052,01	3426,14

Source : DGEES, Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Tableau 04 : Évolution de l'encours de la dette publique du Burkina Faso (en milliards FCFA)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Encours de la dette	1 935,95	2 188,52	2 497,11	2 767,19	3 365,95	3 967,53	4 777,67	6 178,71	6 951,28	7 132,37
Dette extérieure	1 412,86	1 615,07	1 766,14	1 742,99	1 909,56	2 188,57	2 464,25	2 852,48	2 870,14	2 982,76
Dette intérieure	523,10	573,46	730,97	1 024,20	1 456,39	1 778,96	2 313,42	3 326,23	4 081,14	4 149,61
Service de la dette	156,41	168,35	228,39	229,30	256,04	345,07	558,53	807,00	709,26	1 134,38
Service de la dette extérieure	45,51	48,75	56,33	70,37	78,14	80,45	84,91	101,16	145,92	172,39
Service de la dette intérieure	110,90	119,60	172,06	158,93	177,90	264,62	473,62	705,84	563,33	961,99

Source : DGEES, Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Tableau 05 : Évolution de l'aide publique au développement selon les instruments de financements

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Aide projet (en millions de \$US)	803,10	647,71	774,08	953,08	1 134,53	1 118,10	1 452,31	1 802,94	1 493,66	1 558,82
Appui budgétaire (en millions de \$US)	269,73	420,03	282,70	133,47	242,62	328,86	575,09	258,09	187,58	109,87
Aide alimentaire (en millions de \$US)	22,02	25,79	31,66	52,03	50,92	40,43	7,46	64,63	126,26	116,62
Assistance et secours d'urgence (en millions de \$US)	10,17	7,16	6,34	1,06	12,15	61,32	106,80	44,04	16,04	294,56
Total APD (en millions de \$US)	1 105,02	1 100,69	1 094,78	1 139,64	1 440,22	1 548,72	2 141,66	2 169,70	1 823,54	2 079,87
Total APD (en milliards de F CFA)	555,88	553,70	648,60	663,11	800,73	907,41	1 233,00	1 203,16	1 137,45	1 261,59

Source : DGEES, Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Tableau 06 : Évolution des opérations financières de l'Etat (en milliards FCFA)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Recettes totales et dons	1 321,15	1 277,98	1 410,70	1 583,57	1 745,87	1 881,97	1 977,03	2 223,87	2 551,94	2 747,22
Dépenses totales et prêts nets	1 434,63	1 411,60	1 636,45	2 146,47	2 127,61	2 177,42	2 539,93	2 931,92	3 617,83	3 578,61
Solde courant	178,06	124,73	111,73	70,61	147,41	103,21	-105,20	-91,91	-269,40	332,18
Solde global base engagements	-113,48	-133,62	-225,75	-562,90	-381,74	-295,45	-564,59	-823,96	-1 269,99	-831,39
Solde global base caisse	-37,49	-222,84	-138,66	-488,13	-478,39	-298,04	-532,83	-819,72	-1 070,82	-515,37

Source : DGEES, Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Tableau 07 : Balance des paiements (en milliards FCFA)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Compte des transactions courantes	-493,24	-529,37	-462,37	-520,43	-369,26	-306,92	269,29	42,84	-875,74	-488,96
Compte de capital	200,19	153,77	150,14	172,84	175,84	125,93	197,27	235,72	260,95	298,27
Solde des comptes des transactions courantes et de capital	-293,05	-375,60	-312,22	-347,59	-193,43	-180,99	466,55	278,56	-614,79	-190,69
Compte financier	-163,49	-654,87	-554,91	-490,73	-313,22	-252,60	-8,47	-374,50	47,47	151,54
Solde global	-132,92	283,57	239,40	246,98	116,29	67,41	470,75	648,74	-666,69	-345,79

Source : DGEES, Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Tableau 08 : Situation des institutions monétaires (en milliards FCFA)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Avoirs extérieurs nets	455,23	737,75	1 052,76	1 330,12	1 443,50	1 508,53	1 983,66	2 636,75	1 972,07	1 626,28
Créances nettes sur l'administration centrale	61,57	31,96	61,30	121,80	123,96	193,57	170,93	28,89	221,07	243,70
Créances sur la Banque Centrale	156,93	186,19	186,17	215,68	245,19	253,32	451,83	649,90	430,39	433,61
Créances sur les autres secteurs	1 826,04	2 014,68	2 140,09	2 365,06	2 658,98	2 909,84	3 180,58	3 546,25	4 105,34	4 312,22
Engagements envers la banque centrale	520,10	656,52	778,37	765,42	548,63	814,98	903,98	1 088,20	1 812,49	1 508,27

Source : DGEES, Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Tableau 09 : Performance du Burkina Faso en matière de convergence macroéconomiques (UEMOA)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal	2,5	-2,9	-3,6	-6,3	-4,3	-3,4	-5,2	-7,6	-10,9	-6,7
Taux d'inflation annuel moyen (IHPC) (%)	-0,3	0,9	0,4	1,5	2,0	-3,2	1,9	3,9	14,1	0,7
Ratio de l'encours total de la dette sur PIB nominal (en %)	27,4	31,3	32,8	33,4	37,7	42,1	46,7	55,1	57,3	56,0
Masse salariale sur recettes fiscales (en %)	51,1	52,3	57,9	49,3	52,2	59,2	65,0	55,3	46,0	43,8
Taux de pression fiscale (en %)	12,5	12,5	13,0	15,3	15,3	15,1	13,4	15,7	17,3	17,9
Ratio investissements sur ressources propres/recettes fiscales	58,9	53,9	48,9	67,1	55,7	39,1	56,6	59,2	62,1	61,4

Source : DGEES, Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Tableau 10 : Performance du Burkina Faso en matière de convergence macroéconomiques (CEDEAO)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Ratio du déficit budgétaire dons compris (base engagement) / (PIB)	2,5	2,9	3,6	6,3	4,3	3,4	5,2	7,6	10,9	6,7
Taux d'inflation en moyenne annuelle	-0,3	1,0	-0,2	2,9	1,9	-3,2	1,9	3,9	14,1	0,7
Financement du déficit budgétaire par la banque centrale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réserves brutes en mois d'importation	4,6	5,0	4,4	4,2	4,8	5,7	5,9	6,0	4,4	3,6
Ratio dette / PIB	27,4	31,3	32,8	33,4	37,7	42,1	46,7	55,1	57,3	56,0
Variation du taux de change nominal*	0,1	-9,3	0,5	2,1	2,6	-2,8	1,0	1,4	-5,3	-3,0
Ratio investissements sur ressources propres/recettes fiscales	58,9	53,9	48,9	67,1	55,7	39,1	56,6	59,2	62,1	61,4
Taux de pression fiscale (en %)	12,5	12,5	13,0	15,3	15,3	15,1	13,4	15,7	17,3	17,9

Source : DGEES, Annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Tableau 11 : Évolution de quelques indicateurs clés entre 2021 et 2022

Indicateurs clés	2022	2023
PIB courants (en milliards FCFA)	11 739,31	12 328,30
Taux de croissance du PIB réel (%)	1,8	3,6
PIB réel par habitant (milliers FCFA)	501,63	534,31
Service de la dette extérieure / Exportations (%)	4,4	5,4
Service de la dette extérieure / Recettes budgétaires hors dons (%)	6,5	6,9
Encours de la dette publique/PIB nominal (%)	59,2	57,4
Aide publique/PIB nominal (%)	9,7	11,4
Aide publique par habitant (en milliers de FCFA)	51,47	63,12
Masse salariale/recettes fiscales (%)	46,0	43,8
Taux de pression fiscale (%)	17,3	17,9
Taux d'inflation (%)	14,1	0,7

ANNEXE 1 : ÉQUIPE D'ELABORATION DU TABLEAU DE BORD STATISTIQUE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES 2023

NOM ET PRENOMS	FONCTION	CONTACTS
SANE/CONGO Aïssata	Directrice générale des études et des statistiques sectorielles	70 29 45 38 saneaissata@yahoo.fr
TIENDREBEOGO Adama	Directeur des statistiques sectorielles et de l'évaluation par intérim	70 84 68 39 adamatiendre@yahoo.fr
DIABATE Hamadou	Chef de service de production statistiques	76 24 41 28 diabaht@gmail.com
NIKIEMA S.Olivier	Chef de service des enquêtes et de l'évaluation.	71789465 sibwend007@yahoo.fr
SILGA Daouda	Expert PHASAO en appui à la DGESS	71579078 daoudasilga@gmail.com
OUEDRAOGO A. Guélilou	Chargé de production des statistiques économiques et financières	70 85 89 08 agsoro0@gmail.com
OUANGO Moussa	Chargé de production des statistiques économiques et financières	71153309 ouangomoussa@gmail.com
TRAORE Noufou	Chargé de production des statistiques économiques et financières	71 92 10 96 traore22noufou@gmail.com
OUEDRAOGO Appolinaire	Chargé de production des statistiques économiques et financières	70068266 owappolinaire2020@gmail.com
TRAORE Souaïbou Aziz	Chargé de production des statistiques économiques et financières	76829744 traoreaz@yahoo.fr

ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER DE VALIDATION DU TABLEAU DE BORD DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES 2023

N°	NOM ET PRENOMS (S)	SEXE	STRUCTURE	CONTACTS
1.	Aïssata SANE/CONGO	F	DGESS	70 29 45 38 saneaissata@yahoo.fr
2.	TIENDREBEOGO Adama	M	DGESS	70 84 68 39 barryboureima@yahoo.fr
3.	DIABATE Hamadou	M	DGESS	71337887 zanephilippe@yahoo.fr
4.	NIKIEMA S. Olivier	M	DGESS	70 47 06 23 adamatiendre@yahoo.fr
5.	SILGA Daouda	M	DGESS	70 75 67 54 judguere@yahoo.fr
6.	OUEDRAOGO A. Guélilou	M	DGESS	70 44 58 08 bayalaboubouale@gmail.com
7.	OUANGO Moussa	M	DGESS	70 59 39 20 sabakounine@yahoo.fr
8.	TRAORE Noufou	M	DGESS	70 85 89 08 agsoro0@gmail.com
9.	OUEDRAOGO Appolinaire	M	DGESS	78 26 02 19 Josephnikiema09@gmail.com
10.	TRAORE Souaïbou Aziz	M	DGESS	61 21 21 62 mahamadibj@gmail.com
11.	YAMEOGO Richard	M	DGESS	71256582 kiswendesida@yahoo.fr
12.	GUERE judicaël	M	DGESS	70756754 judguere@yahoo.fr
13.	OUATTARA Ben Ismaël	M	DGESS	71038590 ismaelben7@yahoo.fr
14.	ROUAMBA/CONGO Adéline	F	DGESS	soutoongadeline@gmail.com
15.	CISSE Aboubacar	M	DGESS	aboubciss@gmail.com
16.	RAMDE Fernand	M	DGESS	fernand.ramde@yahoo.fr
17.	LIEHOUN Ténè Annick	M	DGESS	76620050 annilieh@yahoo.fr
18.	NESSAO Idrissa	M	DGESS	75348908 oubouannessao@gmail.com
19.	SAKANDE Mamoudou	M	DGESS	73858238 mhsakande@gmail.com
20.	GANSORE Serge Pacome	M	DGI	64943459 ganpacome@gmail.com
21.	KABORE Mahamoudou	M	DGD	78 90 31 24 mkabore30@yahoo.fr
22.	SENI Yves Innocent	M	DGTCP/RG	72 78 67 44 yveseni@gmail.com
23.	OUATTARA Mamadou	M	DGTCP/DDP	74 83 11 25 ouattaramamadou198@gmail.com
24.	TOU Ibrahim	M	DGTCP/DSOFE	67 90 49 04 ibrahimatou77@gmail.com
25.	TAMBOURA Abdoul-Rasmané.	M	DRH	68 29 48 95 ladiel91@gmail.com
26.	BONKOUNGOU Hamadou	M	DGF	70 42 94 94 hhbonkougou@gmail.com
27.	BAGA D. Moustapha	M	DGCOOP	70 70 25 90 bagamoust@yahoo.fr
28.	OUEDRAOGO Ousseni	M	DGB/DISB	78850990 ouedraogoousseni2020@gmail.com

N°	NOM ET PRENOMS (S)	SEXE	STRUCTURE	CONTACTS
29.	TRAORE Aboubakary	M	DGEP/DPAM	abaskotom@yahoo.fr
30.	BAMOUNI Balébié Olivier Georges	M	DGB/DTFCT	70 94 50 25 bamounigeorges@gmail.com
31.	TRAORE Abdoulaye	M	MATM/DGCT	75 49 38 14 ab72wins14@gmail.com
32.	KI/OUEDRAOGO Fatoumata	F	ST-PIF	70 00 33 13 fati_oueder@yahoo.fr
33.	KABORE Hubert	M	DGCMEF	70453423 hubert.kabore@yahoo.fr
34.	NIKIEMA Moumini	M	INSD/DD	75 17 91 16 n.moumini@yahoo.fr
35.	KABORE Moustapha	M	INSD/DSSE	76 44 42 14 kaboremoustapha@yahoo.fr
36.	BOUDA/ YAMEOGO T. Odette	F	SP/CNPE	70 70 83 30 ytodette@yahoo.fr